

BIBLIOTHÈQUE

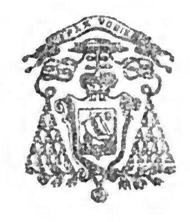
HISTORIQUE ET MORALE

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI

Pierre Giraud, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége Apostolique, Archevêque de Cambrai :

Dans la confiance que nous inspirent la maison et le nom de MM. Lefort, Imprimeurs-Libraires à Lille, et d'après la connaissance personnelle que nous avons de leur dévouement à la cause catholique et de leur zèle pour la propagation des bons livres, nous recommandons la publication nouvelle qu'ils ont entreprise sous le titre de BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET MORALE.

Donné à Cambrai, le 8 août 1846.



† PIERRE,
ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.
PAR MANDEMENT :
DUPREZ, Chan. Secrétaire-gén.

Histoire profane
2e prix remporté par
Melle M. Schellekens
1864 3 Cl



Messieurs, voilà le roi d'Espagne.

HISTOIRE

DE

LOUIS XIV

Par l'auteur de l'**Histoire du grand Condé.**

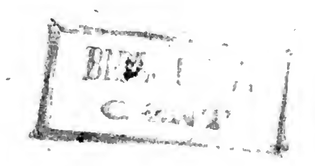
4e édition.

LILLE

L. LEFORT, IMPRIMEUR - LIBRAIRE

MDCCCLX

Reproduction et traduction réservées.





HISTOIRE DE LOUIS XIV

CHAPITRE PREMIER

Naissance de Louis XIV. — Etat de la France à cette époque. — Politique du cardinal de Richelieu. — Mort de ce ministre. — Mort de Louis XIII. — Régence d'Anne d'Autriche. — Le cardinal Mazarin premier ministre. — Victoires du duc d'Enghien. — Paix de Westphalie. — Cabale des *Importants*. — Discussion de la Cour avec le Parlement. — Arrêt d'union des compagnies. — Origine du nom de Fronde donné à la révolte du Parlement. — Victoire de Lens. — *Te Deum*. — Enlèvement de trois conseillers. — Révolte du peuple. — Barricades. — Le Parlement se rend en corps auprès de la reine. — On ordonne la mise en liberté des conseillers arrêtés. — Accommodement entre les partis. — Le prince de Condé à Paris. — Intrigues de Paul de Gondy. — La cour se retire à Saint-Germain. — Le prince de Condé se charge de soumettre les rebelles. — Siége de Paris. — Prise de Charenton. — Négociation pour la paix. — Déclaration de la reine qui fait cesser les hostilités. (1638-1649).

Louis XIII était depuis vingt-deux ans marié à Anne d'Autriche, et cette union était restée stérile, quand le

5 septembre 1638 la reine mit au monde un fils qui, en raison de sa naissance, si longtemps désirée, si longtemps attendue en vain, reçut le nom de Louis *Dieudonné*. Cinq ans après, le 14 mai 1643, cet enfant devenait roi de France, sous le nom de Louis XIV.

Jetons un coup-d'œil rapide sur l'état intérieur de la France à cette époque, et sur ses relations avec les puissances étrangères, deux choses qui ont eu une grande influence sur le règne du prince dont nous avons à raconter l'histoire.

Rendre absolu le pouvoir royal, et rehausser à l'extérieur la considération de la France, telles sont les deux pensées dominantes qui dirigèrent la conduite du cardinal de Richelieu; telle fut la tâche qu'il entreprit et qu'il suivit avec constance pendant les dix-huit années de son ministère. On peut dire avec vérité que ce grand ministre de Louis XIII fut le précurseur du règne de Louis le Grand, et la suite de cette histoire nous en fournira plus d'une preuve. A l'intérieur, Richelieu détruisit l'existence offensive du calvinisme; il abattit l'orgueil turbulent et factieux des grands, et les contraignit à devenir véritablement les sujets du roi; en sorte que Louis XIII, prince faible et sans caractère, obtint, grâce à son ministre, une autorité plus grande que celle dont n'avait joui aucun de ses prédécesseurs.

A l'extérieur la politique de Richelieu ne fut ni moins habile, ni moins profonde.

Depuis près de deux siècles, la maison d'Autriche avait augmenté sa puissance d'une manière effrayante pour les autres états de l'Europe. Depuis Charles-Quint surtout, elle avait pris un tel ascendant, qu'elle menaçait d'étendre sa domination ou du moins sa suprématie sur toutes les puissances chrétiennes. La France seule avait

opposé une digue à cette ambition démesurée; mais les immenses acquisitions que l'Autriche avait faites par des mariages, l'enveloppaient de toutes parts comme d'un vaste réseau[1]. Si la France eût succombé, le continent européen n'aurait plus eu qu'un seul maître, le chef de la maison d'Autriche. Charles-Quint essaya de la conquérir et la mit en péril; son fils Philippe II répandit l'or à pleines mains pour entretenir la guerre civile qui la déchirait, espérant qu'elle deviendrait une proie facile à saisir quand elle se serait ainsi affaiblie elle-même: mais la France, échappée comme par miracle à tant de dangers, se releva, sous le valeureux Henri IV, plus puissante, plus menaçante que jamais. Ce grand prince, qui n'était point entraîné par des vues ambitieuses, mais qui, par une politique équitable et pacifique, avait rêvé un juste équilibre entre toutes les puissances chrétiennes, s'apprêtait à attaquer celle qui depuis si longtemps affectait sur les autres une intolérable suprématie, quand

[1] Maximilien d'Autriche avait épousé l'héritière de Bourgogne, la fille ds Charles le Téméraire, qui lui apporta en dot la Franche-Comté et les Pays-Bas. Son fils, Philippe le Beau, fit un mariage bien plus brillant encore: il épousa Jeanne, fille d'Isabelle, reine de Castille, et de Ferdinand, roi d'Aragon, de Maïorque, de Sardaigne, de Naples et de Sicile. Charles-Quint, issu de ce mariage, se trouva, avant l'âge de vingt ans héritier des maisons d'Autriche, de Bourgogne, de Naples, d'Espagne, puis bientôt élevé au trône impérial, tandis que, d'un autre côté, on découvrait en son nom un nouvel hémisphère et des trésors incalculables. Il aurait voulu transmettre toutes ses couronnes à son fils; mais des obstacles qu'il ne put surmonter ne lui permirent que de lui céder la couronne d'Espagne et toutes ses dépendances. Son frère Ferdinand lui succéda à la couronne impériale et à ses possessions d'Allemagne. Ainsi la maison d'Autriche se divisa en deux branches: l'aînée ou maison d'Autriche espagnole, et la cadette ou maison d'Autriche allemande.

il succomba lui-même sous les coups d'un assassin.

Cet événement suspendit tous les préparatifs de guerre; la veuve de Henri rechercha l'alliance de l'Espagne; et le 16 décembre 1615, son fils, Louis XIII, épousa Anne-Marie d'Autriche, la fille aînée de Philippe II. Ce mariage, qui semblait renverser toute la politique de Henri IV, ne put maintenir longtemps la paix entre les deux royaumes. Ce ne fut toutefois que quand le cardinal de Richelieu parvint aux affaires, que le plan conçu par Henri IV fut repris avec une nouvelle vigueur [1].

Il était temps qu'une main puissante arrêtât l'essor de la maison d'Autriche. L'empereur Ferdinand II, vainqueur des princes d'Allemagne, s'efforçait d'abattre l'ancien système fédératif pour y substituer la monarchie absolue. Sa flotte s'avançait dans la mer Baltique pour imposer des lois au Danemarck et à la Suède, tandis qu'une armée combattait au-delà des Alpes pour donner à la branche aînée de sa maison la domination de l'Italie. Tous ces grands projets pouvaient se réaliser, et l'Europe devait trembler. « Heureusement pour le salut de la liberté générale, dit un des écrivains de notre temps, à qui nous empruntons une partie de ce tableau, un génie d'une politique profonde gouvernait la France, et la Suède obéissait à un roi qui semblait avoir associé la

[1] Nous sommes entrés dans ces détails pour faire voir qu'on ne doit pas attribuer à des causes légères, à de simples motifs d'ambition ou d'intérêt personnel, la longue lutte qui a existé entre la France et la maison d'Autriche. Nous n'aurions pas même eu besoin d'insister sur ces faits, justement appréciés aujourd'hui par tous ceux qui ont sérieusement étudié l'histoire, si nous ne nous étions rappelés que nous écrivons pour des jeunes gens, qui pourraient être induits en erreur en lisant, dans le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, que cette guerre n'avait aucun motif sérieux.

victoire à son trône ; Richelieu et Gustave-Adolphe se liguèrent, malgré leur éloignement, et leur union sauva l'Allemagne. Cette union porta des coups mortels à la puissance de la maison d'Autriche, que Louis XIV devait achever de renverser.

La mort du cardinal de Richelieu, suivie de près de celle de Louis XIII, semblait tout remettre en question. Au-dedans les intrigues, les dangers, les variations qui accompagnent une longue minorité, menaçaient la France. Les grands, si bien domptés par Richelieu, préparaient leurs cabales. Au dehors, l'Autriche dut s'attendre à un changement de politique, en voyant la régence du royaume et la tutelle de l'enfant-roi confiées à une princesse autrichienne, à la sœur de Philippe IV. Cet espoir paraissait d'autant mieux fondé, qu'Anne d'Autriche avait eu longtemps à souffrir des persécutions du cardinal, qu'elle n'avait jamais joui de la confiance de son époux, et que, malgré la guerre qui divisait les deux maisons de Bourbon et d'Autriche, elle avait conservé un vif attachement pour sa famille, et particulièrement pour son frère Philippe IV, alors roi d'Espagne.

Louis XIII, sans doute par suite de cette défiance que lui inspirait la reine, avait voulu par son testament limiter son autorité en lui imposant un conseil de régence; mais à peine avait-il fermé les yeux que le parlement cassa ce testament avec autant de facilité qu'il aurait cassé celui d'un simple particulier. Anne d'Autriche, devenue par cet arrêt souveraine absolue du royaume, sous le titre de régente, comprit toute l'importance et toutes les obligations de sa position élevée. Elle avait mille raisons de haïr la mémoire de Richelieu ; mais il avait grandi l'autorité royale et élevé la gloire de la France : c'est tout ce qu'elle voulut se rappeler,

et elle se fit une loi de maintenir son ouvrage. En un mot, elle oublia qu'elle était née princesse autrichienne, pour se souvenir seulement qu'elle était reine de France. Craignant d'être trahie par les grands, intéressés à renverser la politique de Richelieu, elle donna toute sa confiance au cardinal Mazarin, qui, étant étranger, ne pouvait trouver qu'en elle un véritable appui.

Mazarin poursuivit avec zèle, à l'égard de l'Autriche, la politique de son prédécesseur. La mort de Louis XIII ne suspendit point les hostilités, et cinq jours après cet événement (19 mai 1643), le jeune duc d'Enghien gagnait la bataille de Rocroi, saluant ainsi par une victoire éclatante l'aurore du règne de Louis XIV, et préludant par de brillants succès à la gloire qui devait lui mériter plus tard le nom de grand Condé. La sanglante bataille de Fribourg, qui dura trois jours, couvrit de nouveaux lauriers le front du duc d'Enghien. Elle fut suivie de la défaite de Turenne à Marienthal; mais les Français prirent une éclatante revanche à Norlingue. « Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé et fit celle de Turenne, qui eut l'honneur d'aider puissamment ce prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

Malgré ces succès, la France souffrait d'une guerre si longue et désirait la paix. L'Allemagne, qui depuis près de trente ans était le théâtre de cette guerre désastreuse, la désirait plus vivement encore. Plusieurs fois déjà on avait entamé des négociations; mais la complication de tant d'intérêts divers, les prétentions contradictoires, et même, qui le croirait? de simples querelles d'étiquette, avaient toujours retardé la solution de tant de difficultés. Enfin la bataille de Lens, gagnée par le

prince de Condé, titre que portait le duc d'Enghien depuis la mort de son père, et celle de Sommerhausen, gagnée par Turenne, avancèrent les négociations et la signature de ces traités célèbres, connus sous le nom de paix de Westphalie, qui jusqu'à nos jours ont servi de base au droit public de l'Europe.

Il est essentiel de rappeler ici, surtout en ce qui regarde la France, les dispositions de ce fameux traité, dont nous aurons souvent occasion de parler dans le cours de cette histoire.

La France obtint : 1° la souveraineté sur les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, sur les villes de ce nom, et sur les districts de ces évêchés (elle les possédait de fait depuis le règne de Henri II, mais cette possession n'avait pas encore été reconnue par l'Allemagne); 2° la souveraineté et les droits de l'Empire sur la ville de Pignerol; 3° le vieux Brisach, avec sa banlieue, son territoire et quelques villages en dépendants; 4° le droit de garnison dans Philisbourg, ce qui lui donnait une entrée libre dans l'Empire; 5° le landgraviat de la haute et de la basse Alsace, avec le Sundgaw, et la préfecture de dix villes impériales d'Alsace.

La Suède obtint l'archevêché de Bremen et l'évêché de Verdun, une partie de la Poméranie, avec les villes de Stettin, Rugen, Wismar, etc.

Tous les princes et états de l'Empire recouvrèrent les possessions dont la guerre les avait privés, et telles qu'ils les avaient avant 1619.

La Suisse, qui depuis longtemps s'était de fait séparée de l'Empire, fut reconnue libre et indépendante; ce qu'aucun acte public n'avait encore déclaré.

Des articles particuliers réglèrent les rapports des princes, des états et des villes libres, entre eux et avec

l'empereur. Tous ces princes, villes et états dûrent jouir d'un suffrage libre et décisif relativement à toutes les affaires de l'Empire; tous eurent également le droit de faire des alliances en eux ou avec les puissances étrangères, *pourvu qu'elles ne fussent pas dirigées contre l'Empereur et l'Empire.*

La France et la Suède dictèrent, pour ainsi dire, les articles de ce traité, qui est sans contredit le plus beau titre de gloire du cardinal Mazarin. L'ensemble de ses dispositions, l'immensité, la complication des intérêts qu'il a dû régler, l'ont fait regarder comme le chef-d'œuvre des transactions politique modernes, et la sagesse de ses résolutions lui a valu le nom de *Code des nations*[1].

Mais tandis que les armes de la France triomphaient de ses ennemis au dehors, et que son gouvernement dictait ses volontés dans les conférences de Munster et d'Osnabruck, la révolte éclatait en dedans et menaçait le royaume d'une conflagration générale.

Dès le commencement de la régence, quelques grands seigneurs, mécontents de voir la confiance de la reine accordée à un étranger, avaient formé un complot pour renverser le cardinal Mazarin. On donne le nom d'*importants* à ceux qui prirent part à cette cabale formée, dit plaisamment le cardinal de Retz, « de cinq ou six esprits mélancoliques qui avaient la mine de penser creux, qui sont morts fous, et qui dès ce temps-là ne paraissaient guère sages. » Le duc de Beaufort, chef de ce parti, fut arrêté, ses complices furent exilés, et l'autorité du cardinal Mazarin fut plus affermie qu'auparavant. La reine et son ministre s'efforcèrent ensuite de

[1] Schiller, Histoire de la guerre de trente ans.

se faire des partisans, en accordant des grâces avec plus de profusion que de discernement. Il suffisait de demander pour obtenir, et le cardinal de Retz caractérise cette facilité en disant qu'il n'y avait plus que ces quatre mots dans la langue française : *La reine est si bonne* ! Cette conduite contribua sans doute au calme qui signale les quatre premières années de la régence ; mais elle n'arrêta pas le développement des germes de trouble qui éclatèrent plus tard avec tant de force. « Ce qui hâta surtout ces troubles, ce fut le mauvais état des finances. Une guerre ruineuse, les prodigalités de la cour, les dilapidations que l'exemple même du ministre encourageait, jusque dans les agents les plus subalternes, telles étaient les causes de l'épuisement du trésor, auquel on voulut remédier par des moyens insuffisants et qui vexaient le peuple. Si à toutes ces causes des troubles, on joint les mécontentements particuliers, sources de tant d'intrigues qui favorisaient la faiblesse du gouvernement, on ne s'étonnera plus de la force que prit la révolte aussitôt qu'elle eut éclaté [1]. »

Un édit de tarif sur les denrées qui entraient à Paris donna lieu aux premières discussions graves de la cour avec le parlement ; c'était en 1647. L'année suivante, le 15 janvier, Mazarin résolut de faire tenir au roi un lit de justice pour faire enregistrer cinq édits bursaux dont il avait besoin. En conséquence le roi, alors âgé de neuf ans et demi, fut conduit en grande pompe au parlement, entouré des princes du sang et des grands officiers de la couronne. Sa présence devait, selon l'usage, empêcher toute discussion, et le parlement devait enregistrer les édits sans délibération. On garda effective-

[1] Duplessis (Adolphe), Notice sur le cardinal Mazarin.

ment le silence en présence du roi ; mais quand la cour fut retirée, les murmures et les protestations commencèrent. Au nombre des édits présentés à l'enregistrement, il en était un qui portait création de douze nouvelles charges de maîtres des requêtes, et un autre qui supprimait quatre années de gages aux membres des cours souveraines, à l'exception du parlement. Les maîtres des requêtes protestèrent, avec une sorte de fureur, contre la création de nouvelles charges ; le parlement les appuya ; et bientôt après (le 13 mai 1648), il rendit un arrêt par lequel il déclarait s'unir avec le grand conseil, la cour des aides et la chambre des comptes de Paris. Cet acte était le signal de la révolte contre la cour. Il avait d'autant plus de portée que c'était la première fois que le parlement se mettait en opposition avec le gouvernement. Voici comment un contemporain célèbre (le cardinal de Retz), qui prit une part active et déplorable dans cette sédition, caractérise l'effet produit par cet arrêt. « Le parlement gronda ; et sitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla : on chercha comme à tâtons les lois ; on ne les trouva plus. On s'effara, on cria, on se les demanda ; et dans cette situation le peuple entra dans le sanctuaire. Il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire et tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et des rois, qui ne s'accordent jamais mieux ensemble que dans le silence. La salle du palais profana tous ces mystères. » Ce n'était pourtant pas pour déterminer les droits du peuple et du roi que ce soulèvement avait lieu ; mais les factieux se servirent dans cet occasion, comme toujours, des grands mots de *bien public*, d'*intérêt du peuple*, pour satisfaire leur ambition, leur haine ou leur cupidité.

La reine fit cesser l'acte d'*union*, par un arrêt du conseil; mais le parlement résista, et soutenu par le peuple, il obtint le maintien de l'*union*. Les chambres envoyèrent des députés qui se réunirent dans la salle dite de *Saint-Louis*, pour s'occuper des affaires d'état, des projets de réformes et des moyens d'y parvenir. Les jeunes gens qui faisaient partie de ces réunions, préféraient ces discussions à l'étude grave des lois et se faisaient remarquer par la violence des mesures qu'ils proposaient. Il y avait bien encore, il est vrai, dans le parlement un certain nombre de magistrats recommandables par leur sagesse, leur amour de l'ordre et de la justice, et par leur haine contre l'esprit de rébellion et de désordre. A leur tête on distinguait surtout le premier président Matthieu Molé, le plus parfait modèle du courage civil. Pendant toute la durée des troubles, il montra une fermeté, une intrépidité soutenue, et que ne purent ébranler ni les cris ni les menaces d'un peuple mutiné, ni les railleries ni les sarcasmes de ses ennemis, ni même le blâme ou la critique de ses parents, de ses confrères et de ses amis.

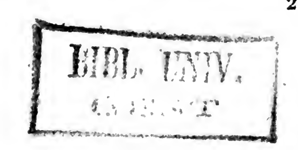
L'influence de ces hommes respectables et remplis de bonnes intentions ne pouvait arrêter la fougue d'une jeunesse turbulente ni les intrigues des factieux. Le duc d'Orléans (Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII) chercha aussi à modérer les députés de la chambre de Saint-Louis, en se rendant plusieurs fois à leurs conférences; mais il n'était pas plus tôt éloigné que les attaques contre les malversations du gouvernement recommençaient avec une nouvelle fureur. Bachaumont, second fils du président Le Coigneux, l'un des plus ardents réformateurs, compara en plaisantant cette conduite du parlement à celle des écoliers de Paris,

qui se battaient avec des frondes dans les fossés de la ville. « Quand ils aperçoivent, disait-il, les archers de la police, ils cessent de se battre et se dispersent en silence; mais dès que le garde a disparu, ils recommencent leur tumulte et *frondent* de plus belle. » Le mot fit fortune; *fronder* signifia dès lors critiquer le gouvernement. Les partisans de la cour furent appelés *mazarins*; leurs adversaires furent nommés *frondeurs*, et bientôt le pain, les chapeaux, les gants, les mouchoirs, les garnitures, tout fut à la mode de la Fronde et en porta quelque empreinte.

C'est au moment où ces discussions entre la cour et le parlement étaient le plus animées, qu'arrive tout à coup la nouvelle de la victoire de Lens, remportée par le grand Condé. Les premières paroles du jeune roi en apprenant ce succès furent : « Ah! que le parlement va être fâché! » Il connaissait les projets de sa mère et de son ministre, et il prévoyait le parti qu'ils sauraient tirer d'une victoire qui permettait de dégarnir la frontière et de rapprocher les troupes de Paris. Rien, en effet, ne donne plus de cœur au pouvoir qu'un de ces succès de bataille qui frappent les imaginations et qui semblent devoir faire dominer les seuls sentiments de patriotisme. Le conseil d'Anne d'Autriche n'hésita point; et comme il connaissait les chefs de l'opposition dans le parlement, une lettre de cachet ordonna que les présidents Blanc-Mesnil et Charton, et le conseiller Broussel seraient sur-le-champ arrêtés pour être mis à la disposition de la reine. Ces hommes n'étaient pas chefs de parti, ils n'étaient que les instruments des chefs, et leur arrestation n'était peut-être qu'une menace contre ceux que l'on regardait comme trop haut placés pour être attaqués immédiatement; aussi le cardinal jugea-

t-il à propos, non de les enlever sans éclat et dans le silence de la nuit, mais en plein jour, et pendant la cérémonie du *Te Deum*, chanté à Notre-Dame pour la victoire de Lens (26 août). Il espérait sans doute intimider ses adversaires et imposer au peuple; ce fut le contraire qui arriva. Charton échappa, Blanc-Mesnil fut arrêté sans obstacle; mais Broussel, ayant été reconnu par le peuple du quartier qu'il habitait, fut sur le point d'être arraché des mains de Comminges, lieutenant des gardes, chargé de l'arrêter. Aussitôt la populace attroupée s'écria : « qu'on enlevait son défenseur, le père du peuple; qu'il fallait aller à son secours. » En un instant une foule furieuse, menaçante, s'avance dans toutes les directions, repousse les gardes françaises et les gardes suisses, qui n'opposent aucune résistance, et fait entendre les cris de *liberté à Broussel!* jusque dans le Palais-Royal qu'habitaient le roi et la reine. En même temps les boutiques sont fermées, de grosses chaînes sont tendues dans les rues, et on commence à former des barricades. Le maréchal de la Meilleraye, sortant alors du Palais-Royal, à la tête de quelques gens d'armes et chevau-légerl, s'avança pour réprimer les mutins. Mais bientôt entouré par le peuple, le maréchal se trouvait dans le plus grand danger, quand le coadjuteur de Paris, Jean-François-Paul de Gondy, archevêque *in partibus* de Corinthe, sortit de l'archevêché en rochet et en camail, et calma la multitude gagnée depuis longtemps par ses largesses. Un grand courage, une imperturbable présence d'esprit assuraient sur le peuple le crédit de ce jeune prélat, si fameux sous le nom de cardinal de Retz; oubliant trop souvent lui-même le respect dû à sa profession, il savait admirablement tirer parti de celui qu'elle

2



inspirait aux autres. A force d'exhortations et de prières il parvint à dégager M. de la Meilleraye et le ramena au palais-royal. Le maréchal exposa à la reine avec chaleur la violence du soulèvement et le danger de l'Etat, mais tous ceux qui entouraient alors Anne d'Autriche, le duc d'Orléans, Longueville, Villeroi, Beautru, Nogent, voulant la flatter, assuraient que ce n'était qu'un feu de paille, et tournaient en plaisanteries tout ce qu'on en racontait.

La reine, qui depuis longtemps connaissait les menées de Gondy et qui le soupçonnait d'intelligence avec les séditieux, interrompit brusquement le récit qu'il commençait à lui faire. « Il y avait, lui dit-elle, de la révolte à imaginer qu'on pût se révolter, et l'autorité du roi y donnerait bon ordre. » Cependant, d'après les avis du cardinal Mazarin, la reine, qui était très-irritée, se radoucit tout à coup, et quelques moments plus tard elle renvoya le coadjuteur au peuple pour apaiser la sédition, en promettant la liberté de Broussel. Quand il revint, après avoir couru quelque danger et s'être donné beaucoup de peine, au lieu des remercîments qu'il attendait, la reine lui dit d'un ton ironique et sec : « Allez vous reposer, monsieur, vous avez bien travaillé. » Ce n'était pas le moyen de s'attacher un tel homme. N'ayant pu devenir nécessaire à la cour, comme il s'en était flatté, il se décida le jour même à prendre parti contre elle, et excita, par ses émissaires, la sédition qu'il avait d'abord voulu calmer.

La nuit suivante (du 26 au 27 août) fut tout entière consacrée à la construction des barricades, cette vieille tradition de l'émeute parisienne, et à la pointe du jour douze cents de ces retranchements improvisés étaient élevés sur une très-vaste place, et mettait la

ville en état de résister à toute une armée. Le parlement s'assembla à cinq heures du matin, et rendit un arrêt qui décrétait de prise de corps le sieur de Comminges, pour avoir arrêté des membres de la compagnie. Il fut décidé ensuite que la cour irait en corps au palais-royal demander à la reine la mise en liberté des prisonniers.

Tandis que les magistrats étaient assemblés, cent mille hommes prenaient les armes et garnissaient les barricades, « en telle sorte, disent les relations du temps, que, de l'aveu des gens de guerre, tout le reste du royaume assemblé n'eût pas été capable de les forcer. » Le chancelier Séguier voulut se rendre au parlement pour y porter les ordres de la reine. Forcé de quitter son carrosse à la première barricade, il tenta de poursuivre sa route en chaise à porteur; mais il ne put arriver que jusqu'à l'entrée du Pont-Neuf. La populace le tira de sa chaise, et il ne parvint qu'avec beaucoup de difficulté à gagner l'hôtel de Luynes, situé à la pointe du quai des Augustins. Le maréchal de la Meilleraye arriva avec quatre compagnies des gardes, au moment où des furieux pillaient l'hôtel de Luynes, cherchant partout le chancelier pour le massacrer. La Meilleraye le fit sortir d'un réduit où il s'était caché, le fit monter dans un carrosse, et parvint à le ramener de l'autre côté de la Seine, au milieu d'une grêle de balles qui tuèrent ou blessèrent plusieurs personnes de l'escorte. La duchesse de Sully, fille du chancelier, qui avait voulu l'accompagner, fut blessée d'un coup de feu à l'épaule. Cette première démonstration peut faire présumer ce qui serait arrivé, si la cour n'avait pas cédé au parlement. Cette compagnie, conformément à l'arrêté qu'ils avaient pris, sortit en corps du palais;

cent soixante magistrats marchaient deux à deux, en robes et en bonnets, au milieu d'une foule innombrable. Les barricades s'ouvraient devant eux; les cris de *Vive le roi! vive le parlement!* retentissaient sur leur passage. La reine résista longtemps à la demande du parlement; enfin, cédant à la prière des princes et du cardinal Mazarin lui-même, elle consentit à rendre la liberté aux deux prisonniers. Aussitôt que cette décision fut connue, l'effervescence du peuple se calma; deux exempts allèrent en toute hâte chercher Blanc-Mesnil à Vincennes, et Broussel à Saint-Germain. Ils furent accueillis avec enthousiasme par la multitude; les barricades furent abattues, chacun retourna à ses affaires, et tout rentra dans l'ordre accoutumé.

La concession que venait de faire la cour procura un instant de calme, dont le cardinal profita pour emmener le roi hors de Paris (13 septembre). Le voyant à l'abri de tout danger, Mazarin tenta de se délivrer de deux ennemis dangereux : Châteauneuf, ancien garde-des-sceaux, fut exilé, et Chavigny, ancien secrétaire d'Etat, enfermé au château de Vincennes. Ce coup d'autorité ranima le feu qui couvait sous la cendre; les chefs de la Fronde tremblèrent, et le coadjuteur fit ouvrir au parlement par le président Viole, ami de Chavigny, l'avis de renouveler l'arrêt donné contre le maréchal d'Ancre, en 1617, et qui défendait aux étrangers de s'immiscer dans le gouvernement de l'Etat. Cet avis fut appuyé. On en serait venu dès lors aux dernières extrémités, si le prince de Condé, le vainqueur de Rocroy et de Lens, que son ambition séparait de Mazarin, mais qui voulait la tranquillité de l'Etat, n'eût proposé, entre les princes et le parlement, une conférence dont on eut soin d'exclure le

cardinal. Le résultat fut un accommodement, tout entier à l'avantage du parlement. Le roi revint à Paris, et Chavigny fut mis en liberté.

Cet accommodement (du 24 octobre [1]) ne produisit qu'un calme apparent; la cour avait trop perdu pour ne pas chercher à regagner ce qu'on lui avait ravi. Le parlement avait trop obtenu pour ne pas désirer davantage. D'ailleurs, trop de gens craignaient la tranquillité, entre autres le coadjuteur [2]. Celui-ci harcelait le ministre par des libelles qui le rendaient l'objet du mépris public, et le parlement ne cessait de se plaindre d'infraction à la déclaration, et entravait la marche du gouvernement par des arrêts qui détruisaient le crédit du roi, et l'empêchaient de trouver de l'argent pour soutenir la guerre dans laquelle le royaume était toujours avec l'Espagne.

Le coadjuteur, qui connaissait l'ambition du prince de Condé et sa haine contre le cardinal Mazarin, tanta de l'engager dans le parti de la Fronde; mais Condé répondit aux insinuations de Gondy: « Il n'est ni de ma conscience ni de mon honneur de prendre ce parti; je me nomme Louis de Bourbon, et la conduite du Balafré ne convient ni à mes sentiments ni à ma

[1] On lui donna le nom de déclaration. La reine accordait une diminution des tailles, la suppression d'une partie des droits de tarif, des règlements de finances, et enfin l'assurance, pour les officiers des cours souveraines, de n'être point troublés dans leurs fonctions par lettres de cachet ou autrement. Elle engagea également sa parole royale de ne faire arrêter personne pendant sa régence, sans les faire interroger dans les trois premiers jours de la détention. Cet arrangement avec le parlement fut publié le même jour qu'était signé à Munster la paix de Westphalie.

[2] Duplessis, Notice sur le cardinal Mazarin.

naissance. » Heureux s'il n'eût jamais changé de sentiments et de langage !

Gondy, voyant la résistance de Condé, se rendit chez la duchesse de Longueville, sœur de ce prince ; et avec son aide, il vit qu'il pourrait former un parti en tête duquel il placerait le prince de Conti. Ce n'était, il est vrai, qu'un enfant de seize à dix-sept ans ; mais cet enfant était prince du sang, et c'était assez pour imposer aux magistrats et aux troupes. Il pouvait compter encore sur le mari de la duchesse, le duc de Longueville, gouverneur de la Normandie, sur le maréchal de la Motte-Houdancourt, tout dévoué à ce duc, et qui avait fort à se plaindre du ministre ; sur le duc de Bouillon, homme de talent, mais d'une probité douteuse.

La cour, inquiète de toutes ces menées, résolut enfin d'employer la force pour réduire la rébellion. Le prince de Condé, le vainqueur de Rocroy, de Nordlingue et de Lens, avait promis à la reine l'appui de son épée. Douze mille hommes de troupes étaient dans les environs de Paris ; on crut le moment arrivé d'agir avec énergie ; la cour résolut de quitter la capitale, afin de rendre à toute sa puissance la majesté du jeune roi.

Pour cacher son projet aux bourgeois, qui sans doute eussent mis obstacle à son exécution, aucuns préparatifs ne furent faits pour le départ. A minuit, le jour des Rois (6 janvier 1649), la reine congédia les courtisans, suivant sa coutume, et se retira dans son appartement. A trois heures du matin, par une forte gelée, elle sortit avec ses deux fils par une issue secrète, et se fit conduire au cours, où le duc d'Orléans, mademoiselle, la princesse de Condé douairière, les princes de Condé et de Conti, les ministres et les principaux officiers de la couronne se rendirent séparément. Quel-

ques chevaux sellés à la hâte, des mules d'Espagne, deux voitures dont les mantelets étaient fermés, composaient tout le cortége qui abandonnait la ville de Paris, se dirigeant vers le Pec. Anne d'Autriche avait annoncé qu'on allait se rendre au royal château de Saint-Germain. Le départ avait été si imprévu, que, quand on arriva, on ne trouva pas même de lits pour les dames qui accompagnaient la reine; excepté le jeune roi et sa mère, tout le monde coucha sur la paille dans les grands appartements du château. On coupa du bois dans la forêt pour allumer d'immenses foyers, car on grelottait dans ces chambres froides et humides. Dans cette résidence, le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. Dans le même temps, la tante de Louis XIV, fille de Henri le Grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au duc d'Orléans, frère de Louis XIV, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Le matin, à la pointe du jour, quand les habitants de Paris apprirent que la cour avait quitté le Palais-Royal, une vive inquiétude agita les esprits. Le départ du roi était le signal d'une rupture complète; qu'allait devenir Paris? allait-il être assiégé, pressé, réduit à la famine? car il était facile, avec une armée aguerrie, de tenir la campagne et de couper la route des marchés environnants.

Cependant les bourgeois, pour prévenir les désordres que pourrait commettre la populace, prirent les armes, s'emparèrent des portes de la ville et établirent des corps-de-garde dans les différents quartiers. Le parle-

ment s'assembla en toute hâte, et bientôt un officier des gardes du corps remit au parquet une lettre de cachet qui enjoignait au parlement de quitter immédiatement Paris et de se transporter à Mantargis. La compagnie refusa d'en prendre connaissance ; elle envoya à la reine une députation qui fut fort mal reçue. Alors le parlement s'apprêta à soutenir la lutte, et rendit un arrêt qui ordonnait « que de nouvelles remontrances seraient faites au roi et à la reine; et attendu que le cardinal Mazarin était notoirement auteur des désordres et du mal présent, la cour le déclarant perturbateur du repos public, ennemi du roi et de son état, lui enjoignait de se retirer de Saint-Germain dans le jour, du royaume dans huitaine; après le dit temps, commandait à tous les sujets du roi de courir sus. » Cet arrêt était une véritable déclaration de guerre. Pour la soutenir, le parlement ordonna à tous détenteurs de deniers royaux de vider leurs caisses dans les coffres de l'hôtel-de-ville. Un autre arrêt frappa une imposition de cent cinquante francs sur les maisons à porte cochère, et de trente francs sur les boutiques de Paris. Les bourgeois payèrent sans résistance, et les contributions volontaires des corps et métiers, et des corporations, fournirent en outre d'abondantes ressources. Le parlement donna lui-même l'exemple et se taxa à un million. « Ainsi, dit Voltaire, la grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié pour des impôts faibles et nécessaires, et surtout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cent mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui pour la subversion de la patrie. On leva douze mille hommes par ordre du parlement.

A cette armée improvisée il fallait des généraux et des chefs. Bientôt il s'en présenta un grand nombre. Le prince de Conti, le duc de Longueville, le prince de Marsillac, fidèles aux engagements que la duchesse de Longueville avait pris en leur nom, s'échappèrent de la cour, et vinrent offrir leurs services au parlement. Le duc d'Elbeuf les avait précédés; le duc de Beaufort, autrefois le chef des importants, les ducs de Bouillon, de Chevreuse, de Luynes, de Brissac, de Retz, le maréchal de la Motte, MM. de Noirmoutier, de La Boullay, de Montrésor, de Saint-Hald, de Fontrailles, une foule d'autres se déclarèrent à la fois, embrassèrent le même parti.

Ces princes, ces seigneurs, se présentant comme les défenseurs de la cause populaire, furent reçus avec acclamation. Le prince de Conti fut nommé généralissime de l'armée parisienne; les ducs d'Elbeuf, de Bouillon, et le maréchal de la Motte furent nommés généraux sous ses ordres; le duc de Beaufort, le prince de Marsillac et le marquis de Noirmoutier furent choisis pour lieutenants-généraux.

Les troupes du parlement commencèrent les hostilités en faisant des sorties pour protéger l'arrivage des convois de subsistances. Elles portaient écrit sur leurs drapeaux, *Quærimus regem nostrum* (Nous cherchons notre roi). Les compagnies bourgeoises s'emparèrent de la Bastille: où la reine n'avait laissé qu'une faible garnison. De son côté, le prince de Condé, qui n'avait que sept à huit mille hommes à opposer à la nombreuse armée parisienne, poussa la guerre avec son activité et son génie ordinaires. Violemment irrité contre sa famille et les amis qui l'avaient abandonné, il voulait les en faire repentir. Il enleva successivement, presque sans coup férir, Lagny,

Corbeil, Saint-Cloud, Saint-Denis. A Charenton il rencontra plus de résistance : les Parisiens y avaient mis une forte garnison, sous les ordres du marquis de Chauleu. Cet officier, après avoir soutenu avec la plus grande intrépidité l'attaque impétueuse des royalistes, succomba en combattant vaillamment. Condé resta maître de la place, à la vue de l'armée parisienne qui était sortie pour défendre Charenton, et qui rentra sans avoir osé se mesurer avec le prince.

Cependant la nouvelle de ce qui se passait à Paris se répandit bientôt dans les provinces et y excita une vive émotion. Les parlements de Rouen, de Caen, de Rennes, d'Aix, de Bordeaux, avaient déclaré se joindre à celui de Paris ; des émeutes éclataient de tous côtés. Ces symptômes avaient quelque chose d'effrayant ; c'était de même par des mécontentements, des murmures, des plaintes, qu'avait commencé l'embrasement affreux qui consumait l'Angleterre. En ce moment même [1] Charles Ier périssait sur l'échafaud, victime d'un parti fanatique. Sans doute on était loin alors en France de pousser la rébellion à de si déplorables excès ; on se révoltait contre le ministre étranger, mais on ne cessait de porter au roi l'affection la plus vive et le respect le plus sincère. Dans un écrit du temps, que l'on peut considérer comme le programme de la Fronde, on dit : « Que le bien de l'Etat et la conservation du roi et du royaume seront toujours soigneusement embrassés..... le roi *donné de Dieu* au royaume de France sera servi, honoré, aimé et obéi de tous ses sujets ; qu'en la faiblesse de l'âge en laquelle Sa Majesté se trouve maintenant, qui est faible pour le gouvernement de son état, le parlement présentera des

[1] 9 février 1649, ou 30 janvier, vieux style.

personnes illustres, lesquelles seront prises dans les ordres du clergé, de la noblesse et de la magistrature; ces sages et vertueux personnages seront, après les princes du sang, comme conseillers naturels et ministres nécessaires de la régence; toutes les matières d'Etat se résoudront à la pluralité des voix, comme il est convenable ès-minorité des rois[1].» Mais ces sentiments si bienveillants, ces prétentions en apparence si modérées, pouvaient changer d'un moment à l'autre, une fois que les partis avaient les armes à la main. De quel droit, d'ailleurs, le parlement qui n'était pas un corps politique, prétendait-il composer le conseil de régence? Quels seraient ces personnages sages et vertueux sur lesquels il porterait son choix? Ce seraient apparemment les chefs de la Fronde, le coadjuteur, le duc de Beaufort, le conseiller Broussel, et tant d'autres qui ne s'étaient fait agitateurs et chefs de parti que pour satisfaire leur ambition et leurs intérêts particuliers; quant au bien public, dont ils parlaient sans cesse, c'était ce qui les occupait le moins, et ce qu'ils sacrifiaient le plus volontiers.

Cette guerre, du reste, n'offrait pas l'acharnement que l'on rencontre ordinairement dans les guerres civiles, parce qu'il n'y avait dans les partis nulle conviction profonde, nul système arrêté. Le bon sens du peuple et la gaieté française faisaient justice de toutes les prétentions des chefs; on s'attaquait de part et d'autre avec des pamphlets, des satires, des couplets; tout se tournait en raillerie, la frivolité et les fêtes se mêlaient avec la guerre. A l'hôtel de ville, on voyait les gentilshommes revenant du combat entrer tout harassés dans la chambre

[1] Extrait d'une brochure du temps, intitulée *Contrat de mariage du parlement avec la ville de Paris.*

de Mme de Longueville, qui était toute pleine de dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons, qui étaient dans la salle, et de trompettes, qui étaient dans la place, donnait, dit le cardinal de Retz, un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs.

Cependant la prise de Charenton, qui avait coûté aux frondeurs plus de quatre-vingts officiers, et à l'armée royale plusieurs hommes de marque, entre autres le duc de Châtillon, jeune seigneur plein d'espérance, fit craindre que la guerre ne prît un caractère de cruauté et d'acharnement qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors. Les chefs du parlement, Matthieu Molé, le président de Mesme, l'avocat-général Talon, cherchaient avec zèle les moyens de rétablir la paix, et usaient de toute leur influence pour rappeler le parlement à des sentiments de modération et de devoir. Les généraux et leurs partisans, nombreux parmi les jeunes conseillers des enquêtes, insistaient sur la nécessité de pousser vivement la guerre. La populace soudoyée insultait leurs adversaires en toute rencontre, les appelait *mazarins*, les accusait de trahison et d'intelligence avec la cour.

Le ministère désirait également la paix, et il fit même les premières démarches pour arriver à un accommodement. On y travailla depuis le 2 février jusqu'au 1er avril ; et pendant les six semaines que durèrent les négociations, on ne saurait se faire une idée de la multiplicité des intrigues qui eurent lieu pour retarder la paix, ou du moins pour en rendre la négociation avantageuse aux chefs de parti. Ces hommes, qui se disaient dévoués au bien public et aux intérêts de la patrie, ne rougirent pas de traiter avec les ennemis de la France et d'appeler au secours de leur cause les armes étran-

gères. Turenne, le grand Turenne lui-même, dont le noble caractère était si étranger à toute intrigue, se laissa gagner par le duc de Bouillon, son frère, et même il tenta d'entraîner dans sa défection l'armée qu'il commandait. Heureusement cette armée resta fidèle, et Turenne abandonné par elle fut forcé de se sauver en Allemagne, chez la landgrave de Hesse, sa cousine. Enfin, après de longues conférences, tant à Ruel qu'à Saint-Germain, la reine donna une déclaration qui contenait une amnistie générale pour tous ceux qui avaient pris part à la guerre civile, et qui promettaient de satisfaire aux réclamations des ducs de Beaufort, de Bouillon, des comtes d'Harcourt, de Rieux, de Lillebonne, des méréchaux de la Motte, de Turenne, etc. On donna des déclarations satisfaisantes aux parlements de Normandie, de Provence et de Bretagne, qui avaient porté leurs prétentions à la conférence de Saint-Germain, et ainsi finit la guerre.

CHAPITRE II

Embarras de la cour. — Retour du roi à Paris. — Prétentions du prince de Condé. — Les *petits-maîtres*. — Rapprochement de la cour et des anciens frondeurs. — Arrestation des princes de Condé, de Conti, et du duc de Longueville. — La nouvelle Fronde. — Révolte en Guienne et dans d'autres provinces — Translation des princes au Hâvre. — Démarche pour la liberté des princes. — Union de l'ancienne et de la nouvelle Fronde. — Victoire de Réthel. — Le cardinal Mazarin quitte Paris. — Les frondeurs empêchent la reine et le roi de s'éloigner. — Mazarin se rend au Hâvre pour remettre les princes en liberté. — Il se retire sur les terres de l'électeur de Cologne. — Retour des princes à Paris. — Majorité de Louis XIV. — Le prince de Condé se décide à commencer la guerre civile. — Il s'unit aux Espagnols. — Il est condamné par les parlements. — Succès des troupes royales. — Mazarin rentre en France. — Bataille de Blesneau. — Turenne sauve le roi et la reine. — Siége d'Etampes. — Bataille du faubourg Saint-Antoine. — Massacres de l'hôtel de ville. — Départ du prince de Condé. — Retour du roi. — Fin des troubles. (1649-1652.)

Cette paix, devenue nécessaire pour tous les partis, n'en satisfaisait aucun, et ne pouvait être considérée que comme une trêve. Les deux grands points de dissentiment n'avaient pas été accordés : l'éloignement du cardinal Mazarin d'une part, ou de l'autre la renonciation du parlement à l'union. « Telle fut, dit M. de Laurentie, la fin de la première Fronde, misérable issue d'une guerre sans motif, sans but, sans moyens, sans génie, et qui attestait l'impuissance d'une époque qui n'avait plus rien des passions féodales et populaires, et n'avait pas encore les habitudes réglées de la monarchie. »

La cour ne jugea pas, dans un tel état de choses, qu'il fût prudent de rentrer à Paris. Sans doute le jeune roi n'eût trouvé partout que soumission et hommage; mais en eût-il été de même pour le cardinal Mazarin, et peut-être aussi pour Anne d'Autriche? On accusait cette princesse de pousser son fils à la haine contre la bourgeoisie; quant à Mazarin, l'arrêt du parlement qui l'avait proscrit n'avait pas même été révoqué, et chacun avait encore, en vertu de cet arrêt, le droit de lui courir sus.

Si la reine et le cardinal craignirent de rentrer à Paris après la pacification de Ruel, il n'en fut pas de même des princes qui avaient suivi leur parti. Le duc d'Orléans et le prince de Condé, avec tous ceux qui leur étaient attachés, revinrent dans la ville, se présentèrent au parlement et furent bien accueillis. D'un autre côté, les ducs de Bouillon, d'Elbeuf, et leurs adhérents, se présentèrent à la cour, et l'on ne parut pas leur avoir gardé rancune de leur conduite récente.

Malgré cette réconciliation apparente des chefs, la fermentation était encore extrême parmi le peuple de Paris. Des chansons impies, des satires grossières, des libelles injurieux à l'honneur de la reine circulaient publiquement par la ville. Les jeunes seigneurs de l'un et de l'autre parti eurent souvent entre eux des querelles qui ne se terminèrent pas sans combats. Les magistrats et les bons bourgeois gémissaient de ces folies licencieuses; ils désiraient ardemment le retour du roi, pensant que sa présence dans la capitale pourrait seule mettre fin à ces désordres. Plusieurs députations furent envoyées à Compiègne, où se trouvait la cour, pour l'engager à céder aux vœux des habitants de la bonne ville de Paris. Anne d'Autriche résista longtemps; mais cédant aux instances du prince de Condé qui offrait son assistance

pour ramener le roi à Paris, elle annonça son retour dans cette ville pour le 18 du mois d'août suivant.

A la nouvelle du prochain retour du roi, les marchands et les bourgeois de Paris firent paraître une grande joie. L'entrée de Leurs Majestés dans la capitale fut magnifique ; une foule immense s'était portée devant elle jusqu'au Bourget. Le duc de Montbazon, le prévôt des marchands, les échevins et le corps de la ville, les attendaient au haut du faubourg Saint-Denis. Une population immense se pressait sur leur passage, et la foule des spectateurs s'élevait de chaque côté d'étage en étage, aux croisées, et jusque sur les toits des maisons. Le cardinal Mazarin se montrait à la portière de la voiture du roi, et le peuple saluait avec des cris d'allégresse cet homme, naguère l'objet d'une haine si violente. Le prince de Condé, assis à ses côtés, semblait écouter avec impatience les acclamations populaires et les protestations du cardinal qui lui jurait une reconnaissance éternelle.

Les grands de l'Etat et les chefs des compagnies attendaient la reine au Palais royal pour lui offrir leurs hommages. Le lendemain, le coadjuteur vint la complimenter à la tête de son clergé ; elle reçut ensuite le parlement, les compagnies souveraines, le corps de ville et le corps des marchands. Quelques jours après, le roi fit une brillante cavalcade, suivi de toute sa cour ; il était richement paré, et fit admirer sa hardiesse et sa bonne mine. Mazarin, ne redoutant plus rien du peuple, traversa la ville seul dans son carrosse, et fut attendre le roi dans l'église des Jésuites du faubourg Saint-Antoine, où une messe solennelle fut célébrée.

Anne d'Autriche était étonnée et ravie de l'enthousiasme des Parisiens ; l'accueil qu'elle en avait reçu semblait présager la fin des troubles. S'il y avait encore

quelque agitation dans des provinces éloignées, à Bordeaux et à Aix, ce n'était plus, pensait-elle, qu'un reste de l'ébranlement général qu'avait éprouvé le royaume, et comme le retentissement lointain du tonnerre à la fin d'un orage. Mais cette sécurité de la reine devait être bientôt détruite par celui-là même qui avait le plus contribué à son triomphe.

Le prince de Condé s'était réconcilié avec son frère le prince de Conti, et avec son beau-frère et sa sœur le duc et la duchesse de Longueville. Celle-ci, femme intrigante et ambitieuse, voulant regagner par le crédit de son frère une position qu'elle n'avait pu se procurer par la révolte, pressait Condé de demander au ministre tantôt des distinctions pour lui, tantôt des charges lucratives pour ses créatures. M. le Prince[1] se laissait entraîner par les sollicitations de sa famille, et se persuadait qu'on ne pouvait rien lui refuser, en récompense des services qu'il avait rendus à l'Etat. Lorsqu'aux demandes impérieuses qu'il adressait au ministre, celui-ci répondait par des délais et des promesses; quand il ne pouvait le satisfaire, Condé se vengeait par des railleries amères, des manières dédaigneuses, des propos outrageants contre Mazarin. En vain le cardinal s'abaissait, s'humiliait même; il ne remportait d'autre récompense de ses empressements que des marques éclatantes de mépris. Tout ce qui entourait le prince imitait à l'envi les manières et le ton du maître; sa maison, son cortége était composé de jeunes gens badins, railleurs, suffisants, qui, fiers du crédit de leur maître, affectaient des airs de supériorité. On les appela les *Petits-Maîtres*, nom qui

[1] C'est ainsi qu'on nommait le prince de Condé, et nous emploierons souvent cette expression.

est resté dans la langue, comme ceux d'*importants* et de *frondeurs*[1]. La reine elle-même n'était pas à l'abri de l'insolence des petits-maîtres; l'un d'eux nommé Jarsay osa tenir contre elle des propos outrageants. Anne d'Autriche se contenta de lui défendre de reparaître à la cour. Jarsay alla se plaindre à Condé, et le prince exigea du ministre qu'il fît révoquer l'ordre donné par la reine.

Tant de tyranie détermina la régente et le cardinal à tout sacrifier, pour ne plus y être exposés désormais. Un rapprochement fut tenté entre la reine et les frondeurs, et l'arrestation de Condé fut résolue. Il fallait obtenir l'autorisation de Gaston d'Orléans, premier prince du sang, et lieutenant-général du royaume. Ce prince faible et irrésolu répugnait à toutes mesures de violences; cependant la jalousie que lui inspirait le vainqueur de Rocroy, et les prières de la reine le décidèrent. Quand tout fut disposé, Condé, son frère le prince de Conti, et leur beau-frère le duc de Longueville, furent mandés au Louvre, sous prétexte d'assister au conseil. A peine étaient-ils entrés dans la salle, que trois capitaines des gardes s'approchèrent et leur dirent avec respect : « Messeigneurs, la reine nous ordonne de nous emparer de vos personnes.

— Ah ça ! vous plaisantez, messieurs les capitaines? dit le prince de Condé.

— Certainement non, répondit Roissy, un d'entre eux, nous exécutons les ordres de Sa Majesté : » et alors ils rendirent tous trois leur épée. Condé s'écria : « Voilà donc le prix de mes services[2] ! » On les fit passer par un petit escalier, où Condé eut un moment la pensée qu'on

[1] Anquetil, Histoire de France.

[2] Capefigue, Mazarin, la Fronde, t. 7, p. 158.

voulait se défaire de lui. Ils traversèrent le jardin, à la porte duquel un carrosse les attendait, et on les conduisit sans difficulté à Vincennes.

Condé n'avait jamais cherché la faveur populaire; aussi son arrestation, quoique illégale, excita une joie universelle dans le peuple de Paris. Les grands, au contraire, se croyant tous menacés, se retirèrent dans leurs places fortes. La duchesse de Longueville avec Marsillac essaya de soulever la Normandie, gouvernement de son mari; mais, repoussée de place en place, elle fut enfin chassée de Dieppe, où elle voulait se défendre, et obligée de s'enfuir en Hollande.

La prison des princes fut le signal d'une nouvelle révolte, qu'on appela nouvelle ou petite Fronde. Outre la Normandie, dont les troubles furent facilement apaisés, la Bourgogne et la Guienne se soulevèrent. La princesse de Condé s'était rendue à Bordeaux avec son jeune fils le duc d'Enghien; elle y avait été suivie par les ducs de Bouillon et de Larochefoucauld. Le peuple les reçut avec enthousiasme, et jura de les soutenir contre Mazarin. D'un autre côté la duchesse de Longueville et le vicomte de Turenne avaient signé un traité avec l'archiduc Léopold, pour obtenir par l'appui des Espagnols la liberté des princes.

Après avoir apaisé la révolte en Bourgogne aussi facilement qu'en Normandie, Mazarin résolut de conduire le roi en Guienne, où la rébellion s'était concentrée. Avant son départ, le ministre fit rendre par le parlement un arrêt qui déclarait la duchesse de Longueville, les ducs de Bouillon et de Larochefoucauld, et le vicomte de Turenne, coupables de trahison et du crime de lèse-majesté. La cour partit dans les premiers jours de juillet, laissant à Paris le duc d'Orléans et le garde-des-

sceaux chargés, de concert avec le premier président, et le sous-ministre Le Tellier, de veiller à la tranquillité de la capitale.

Pendant que la cour était en Guienne, Turenne crut pouvoir profiter de l'occasion pour enlever les princes de leur prison. Il pénétra en Champagne avec un corps d'armée espagnole, s'empara du Chalet, de la Chapelle, de Château-Porcien et de Réthel; puis, s'avançant sur Paris avec trois mille cavaliers, il campa à Dammartin, d'où il comptait gagner Vincennes le lendemain. Mais le duc d'Orléans, effrayé de ce mouvement, fit transférer les prisonniers à Marcoussi, château à six lieues de Paris, sur la route d'Orléans. Turenne, voyant son projet échoué, regagna son armée, qu'il avait laissée à Réthel.

Cependant les Bordelais pressés par l'armée royale, que commandait le maréchal de la Meilleraye, ne recevant point les secours qu'ils attendaient des Espagnols, furent obligés de se rendre aux conditions qu'on leur imposa. Du reste, ces conditions n'étaient pas très-dures; on refusait, il est vrai, de faire droit à divers griefs qui leur avaient fait prendre les armes, mais on accordait une amnistie générale. La princesse de Condé, son fils, Bouillon, la Rochefoucauld, et ses autres adhérents et défenseurs eurent permission de retourner dans leurs maisons; seulement on ne leur rendit pas les charges et emplois dont ils avaient été privés au commencement de la rébellion.

La pacification de la Guienne et des autres provinces soulevées en faveur des princes sembla devoir prolonger leur captivité. En effet, immédiatement après son retour de Bordeaux, la reine fit transférer les prisonniers du château de Marcoussi à la citadelle du

Hâvre. Là, il n'y avait plus moyen de les enlever par un coup de main. Les amis des princes eurent recours alors à un autre expédient. Ils résolurent de se réunir avec les frondeurs, espérant avec raison que cette coalition aurait pour effet la chute du ministère et la liberté des nobles prisonniers. Cette entreprise offrait de grandes difficultés, car il fallait surtout gagner le coadjuteur, cet ennemi personnel de M. le Prince. Le conseil secret des amis des princes, à la tête duquel étaient le duc de Nemours, la duchesse de Châtillon, le président Viole et plusieurs autres membres du parlement, chargea la princesse palatine de tenter ce rapprochement. Anne de Gonzague, princesse palatine, était l'amie fidèle et courageuse de la duchesse de Longueville. Connue par la délicatesse de son esprit et la loyauté de son caractère, elle ne ressemblait en rien aux autres femmes de ce temps, à qui les intrigues de la Fronde ont laissé une célébrité équivoque. Elle se chargea de la négociation qu'on lui confiait, et elle obtint un plein succès.

Le cardinal Mazarin, qui ne soupçonnait pas l'union de l'ancienne et de la nouvelle Fronde, partit pour la Champagne, afin d'assister aux opérations de l'armée commandée par Duplessis-Praslin. Le lendemain (2 décembre) une requête fut présentée au parlement de la part de la duchesse de Condé, qui réclamait la liberté de son mari et de ses deux beaux-frères, en vertu de la déclaration d'octobre 1648. Cette requête fut admise sans contestation, et le parlement remit à huitaine pour en délibérer.

En vain la reine voulut-elle s'opposer à cette délibération; elle eut lieu, et déjà elle durait depuis plusieurs jours et touchait à son terme, quand on apprit

qu'en trois jours le cardinal Mazarin avait pris Réthel, et remporté une victoire complète sur M. de Turenne et sur le général espagnol don Estevan de Gamarre. Toute l'infanterie ennemie était prise ou tuée, la cavalerie dispersée, l'artillerie et les bagages tombés au pouvoir des vainqueurs. Après bien des efforts pour rallier les troupes, M. de Turenne s'était sauvé, lui cinquième, dans Stenay, dernière ressource du parti, et qui ne paraissait pas même un asile assuré.

Cette brillante victoire déconcerta un instant les frondeurs anciens et nouveaux ; mais bientôt, ranimant leur courage, ils en prirent occasion pour déclamer avec plus de force contre les désordres et les abus de l'administration intérieure, contre lesquels, disaient-ils, ils n'avaient pas voulu s'élever plus tôt, dans la crainte d'encourager les ennemis du dehors, mais qu'aujourd'hui le danger étant éloigné, il était du devoir du parlement d'avertir la reine, de lui adresser d'humbles remontrances, etc., etc., et la conclusion était la liberté des princes et le renvoi de Mazarin.

Après de longs délais, de nombreuses intrigues, la reine fut obligée d'entendre ces remontrances du parlement. Le cardinal Mazarin, espérant que son éloignement pourrait calmer les esprits, quitta Paris (le 6 février 1651), et se retira à Saint-Germain. Mais sa retraite ne fit qu'animer ses ennemis, et la reine tourmentée, harcelée des plaintes et des remontrances du parlement et des princes, se laissa arracher, le 9 février, la promesse de ne jamais rappeler son ministre. Aussitôt, de peur qu'elle ne se dédît, le parlement rendit un arrêt portant : « Qu'en conséquence de la déclaration et volonté du roi et de la régente, le cardinal Mazarin, ses parents et domestiques étrangers, quitteraient le royau-

me dans les quinze jours de la publication du présent arrêt, et que ce temps passé il serait procédé contre eux extraordinairement, et permis aux communes et à tous autres de leur courir sus. »

La reine avait espéré satisfaire les frondeurs par sa condescendance; mais l'arrêt du parlement lui fit connaître qu'une fois un souverain engagé dans la voie des concessions avec un parti devait être entraîné bien loin au-delà de ses prévisions. Elle résolut alors de quitter Paris et d'emmener son fils; mais les frondeurs avertis de projet entourèrent le Palais-Royal dans la nuit même où il devait s'exécuter. Anne d'Autriche, instruite des dispositions du peuple, dont les groupes nombreux faisaient déjà entendre des murmures menaçants, fit coucher le jeune roi, qui déjà s'apprêtait pour le départ. Il ne tarda pas à s'endormir profondément. Alors la reine fit venir quelques-uns des officiers des troupes bourgeoises, leur montra le prince endormi, afin qu'ils pussent certifier au peuple qu'on ne songeait pas à lui enlever son roi. Malgré le rapport des officiers, comme la multitude paraissait douter encore, la reine fit ouvrir toutes les portes, et la foule entra dans le palais. Cet empressement produisit une scène attendrissante, au milieu du désordre de cette nuit. Tous, s'imposant l'un à l'autre le silence et la circonspection du respect, regardaient avec une espèce d'avidité ce jeune prince embelli par le calme d'un doux sommeil; ils admiraient ses grâces naissantes; ceux qui étaient auprès de lui ne pouvaient le quitter. Ceux qui l'avaient vu, voulaient le revoir encore, et, en se retirant, le comblaient de bénédictions. Cette mère attristée jouit alors de quelques satisfactions au milieu de ses alarmes, et elle dut comprendre que si ces hom-

mes se laissaient entretenir par les intrigues des factieux, ils conservaient encore amour et respect pour la royauté.

Le cardinal, en apprenant ce qui s'était passé à Paris après son départ, jugea qu'il n'avait plus rien à espérer pour le moment, et il se soumit à l'arrêt prononcé contre lui. Mais, avant de quitter la France, il se rendit au Hâvre pour mettre lui-même les princes en liberté, voulant prévenir les ordres qui allaient être expédiés pour cet objet. De là il se retira au Breuil, sur les terres de l'électeur de Cologne.

Les princes, sortis de leur prison le 13 février, arrivèrent à Paris le 16. Le duc d'Orléans les présenta à la reine qui les reçut froidement; mais tous les grands vinrent les féliciter, et le peuple, qui avait fait des feux de joie pour leur emprisonnement, en fit treize mois après pour leur liberté.

Le retour des princes à Paris fut le signal de nouvelles intrigues, de nouveaux désordres et de la guerre civile. Le 19 février, un arrêt du parlement bannit à perpétuité du royaume le cardinal Mazarin et sa famille, ordonna qu'il fût procédé contre lui et qu'on recherchât son administration. Malgré cette proscription, Mazarin, du fond de sa retraite, gouvernait la reine et l'Etat aussi absolument que lorsqu'il était à Paris, et rien n'était décidé qu'on n'eût reçu son avis. Cette influence du ministre exilé détermina la reine à se rapprocher de l'ancienne Fronde, et de son chef le coadjuteur, seul capable de contre-balancer la puissance du prince de Condé et de la nouvelle Fronde. Des scènes scandaleuses eurent lieu jusque dans l'enceinte du parlement: plus d'une fois les partis furent sur le point d'en venir aux mains, et faillirent ensanglanter le sanctuaire de la

justice. Enfin M. le Prince, à qui on inspira des craintes pour sa liberté et sa vie, se retira à Saint-Maur, où il rassembla ses partisans et se prépara à la guerre civile.

Au milieu de ces agitations, Louis XIV atteignit sa majorité, fixée pour les rois de France à treize ans révolus, par une ordonnance de Charles V. La reine fit annoncer que son fils gouvernerait désormais par lui-même, et elle voulut que la majorité du jeune monarque fût proclamée avec une pompe et une magnificence propres à concilier le respect et l'obéissance des peuples. Du reste, on savait bien que ce n'était qu'une simple formalité, et que sous le nom de son fils, Anne d'Autriche et Mazarin continueraient à gouverner comme par le passé; mais le prestige du nom royal était puissant en France, et des actes émanés d'un roi majeur devaient obtenir plus d'autorité que les ordres donnés par une régente.

Ce fut le 8 septembre 1651 que Louis XIV se rendit au parlement pour lui annoncer sa majorité et y tenir son premier lit de justice. Le plus brillant cortége accompagna le roi dans cette cérémonie; on y voyait tous les princes du sang, le duc d'Anjou, frère du roi, le duc d'Orléans, son oncle, le prince de Conti, et tous les ducs et pairs, maréchaux de France et officiers de la couronne. Le prince de Condé seul se faisait remarquer par son absence. « Les jeunes seigneurs du même âge que le roi chevauchaient à côté de lui; mais il se faisait aisément reconnaître à la hauteur de sa taille, à l'adresse avec laquelle il manœuvrait son cheval, et surtout à la dignité que la nature avait empreinte sur sa personne et dans tous ses mouvements. Le roi entra dans le parlement, précédé de quatre présidents et de six

conseillers, suivi de la reine sa mère, des princes et seigneurs de la cour; quand il fut assis sur son trône il dit : « Messieurs, je suis venu en mon parlement pour vous déclarer que, suivant la loi de mon Etat, j'en veux prendre moi-même le gouvernement, et j'espère de la bonté de Dieu que ce sera avec piété et justice. M. le chancelier vous fera connaître plus particulièrement mes intentions. »

Alors le chancelier Séguier prononça une harangue dans lequelle, après avoir fait l'éloge du feu roi Louis XIII et de la reine régente, il annonçait que le nouveau règne brillerait d'un bien plus vif éclat que celui qui l'avait précédé. Cette partie de son discours, que ses auditeurs et lui-même regardaient sans doute comme un compliment obligé pour la circonstance, était une prédiction qui devait recevoir un entier accomplissement. En parlant des princes qui se pressaient autour du trône, et lui faisaient un rempart de leur fidélité, de leur zèle et de leur sagesse, le chancelier regretta que l'*absence du prince de Condé ne permît d'en parler que pour souhaiter son prompt retour*.

Quand le chancelier eut fini sa harangue, la reine prit la parole, et s'adressant au roi, elle lui déclara qu'elle lui remettait avec grande satisfaction l'autorité qu'elle exerçait depuis neuf ans, par la volonté dernière du défunt roi. Puis, s'approchant du trône, elle plia les genoux ; mais le roi, la relevant aussitôt, l'embrassa et dit : « Madame, je vous remercie des soins qu'il vous a plu de donner à mon éducation et à l'administration de mon royaume; je vous prie de me continuer vos bons avis, et je désire qu'après moi vous soyez le chef de mon conseil. » C'était lui rendre l'autorité dont elle semblait se démettre. Chacun des princes du sang, les

autres princes, les pairs laïcs et ecclésiastiques vinrent alors rendre hommage au roi; puis les officiers de la couronne, les autres seigneurs et les membres du parlement rendirent successivement le même hommage.

Ce grand événement de la majorité de Louis XIV, annoncé si solennellement aux princes, aux pairs de France, à la magistrature du royaume, à tous les personnages et à tous les corps qui pouvaient représenter la nation, n'était en réalité qu'une fiction. Le jeune prince, quoique grand pour son âge, et se distinguant entre tous ses contemporains par sa taille comme par sa bonté, était toujours un enfant, toujours parfaitement soumis à sa mère, parfaitement étranger aux affaires, qu'on n'essayait pas même de lui faire connaître. Dans toutes les occasions où il devait jouer un rôle, où il devait exprimer une volonté royale, il se contentait de réciter la leçon qu'on lui avait fait apprendre.

La reine, fort irritée que le prince de Condé ne fût point venu rendre ses devoirs au roi à l'occasion de sa majorité, refusa avec dédain une lettre d'excuses que lui présenta le prince de Conti. Comment M. le prince aurait-il pu venir rendre hommage au roi, dans le moment même où il traitait avec l'Espagne et se préparait à allumer la guerre civile au sein de sa patrie? Cependant, avant de s'engager d'une manière définitive, le vainqueur de Rocroi, effrayé sans doute du rôle qu'il allait jouer, tenta de se réconcilier avec la cour. Il écrivit au duc d'Orléans qu'il remettait ses intérêts entre ses mains, protestant qu'il était prêt à accepter un accommodement, si des conditions raisonnables lui étaient proposées. Il ajoutait qu'il attendait sa réponse au château d'Angerville. Gaston d'Orléans, qui désirait éviter une rupture entre la reine et M. le prince, négocia avec

zèle, et obtint les conditions que demandait ce dernier. Il s'empressa de lui adresser un message pour lui faire connaître l'heureux résultat de ses démarches. Malheureusement le sieur de Croissy, conseiller au parlement, chargé de cette mission, lut mal l'adresse de la lettre du duc d'Orléans et la porta à Angerville près d'Etampes, tandis que le prince de Condé l'attendait à Angerville en Gatinais. Cette fatale erreur entraîna la guerre. M. le prince, croyant que l'on méprisait ses avances, excité surtout par la duchesse de Longueville, sa sœur, par la duchesse de Châtillon, par les ducs de Nemours et de la Rochefoucauld, et par tous les chefs de parti, se décida, non sans répugnance, à cette terrible extrémité. « Vous le voulez, leur dit-il, eh bien! je ferai la guerre; mais souvenez-vous que, quoique je tire l'épée malgré moi, je serai probablement le dernier à la remettre dans le fourreau. »

L'étendard de la révolte était déployé. Le parti du prince se présentait avec des apparences formidables. Les Espagnols lui offraient une armée et une flotte. Presque toutes les provinces d'outre-Loire, la Guienne, le Poitou, la Saintonge et une grande partie de la noblesse du royaume se déclaraient pour lui. Cependant cette apparence était trompeuse, et dans la réalité les peuples étaient las de la guerre civile. Les grands seigneurs seuls s'y laissaient entraîner par un reste de cet esprit aventureux et turbulent du dernier siècle; quelques brouillons, quelques agitateurs subalternes se mettaient à la suite des chefs de parti, dans l'espoir de faire fortune ou de parvenir à se faire remarquer et à obtenir des emplois, comme cela n'arrive que trop souvent dans les troubles politiques; mais la masse de la nation ne demandait que l'ordre et le re-

pos. Condé ne tarda pas à s'apercevoir que la matière propre à allumer la guerre civile était précisément ce qui lui manquait. Avec son activité ordinaire il rassembla une armée à Bordeaux ; il y fut joint par une flotte espagnole de treize vaisseaux et de six brûlots, à qui il livra le port et la ville de Bourg sur la Garonne. Cette circonstance lui aliéna aussitôt un grand nombre de partisans, et notamment le parlement de Bordeaux, qui avait bien, disait-on, autorisé la prise d'armes pour la liberté, mais non pour soumettre des Français à la domination étrangère.

La reine de son côté n'était pas restée inactive. Elle avait fait un appel à tous les loyaux serviteurs du roi, et sa voix avait été entendue d'un grand nombre, indigné de voir M. le prince traiter avec les ennemis de l'Etat et les introduire en France. Parmi ceux qu'elle avait rallié se trouvait un homme qu'elle pouvait avec confiance opposer au grand Condé, c'était le vicomte de Turenne. Enfin Anne d'Autriche résolut de se rendre elle-même avec son fils dans les provinces agitées, espérant que la vue du roi calmerait l'effervescence des uns et maintiendrait dans le devoir ceux qui se sentiraient ébranlés. Elle laissa en son absence la conduite des affaires au duc d'Orléans, assisté du président Molé et du coadjuteur, avec qui elle s'était raccommodée. Ce dernier contribua surtout à faire enregistrer en parlement l'édit qui déclarait criminels de lèse-majesté les princes de Condé, de Conti, la duchesse de Longueville, les ducs de Nemours et de la Rochefoucauld.

Ce que la reine avait prévu arriva ; sa présence et celle du roi dans les provinces faisaient disparaître comme par enchantement toute trace de rébellion. Le prince de Condé, qui s'attendait à voir ses anciens com-

pagnons d'armes accourir sous ses drapeaux, se trouvait réduit à faire la guerre avec de nouvelles levées, sans discipline et sans subordination. De toutes parts, au contraire, les troupes accouraient autour de la reine; elle en envoya la plus grande partie en Guienne, sous les ordres du comte d'Harcourt, pour tenir tête au prince de Condé, tandis que le reste, sous le commandement de Palluan, assiégeait Montrond, la seule place importante après Bordeaux, qui tînt pour les princes. Condé voulut s'emparer de Cognac et de la Rochelle; mais il échoua dans cette double tentative, et fut obligé de se retirer derrière la Charente.

Ces échecs de M. le prince, les succès des troupes royales, la conduite des parlements, qui tous avaient, comme celui de Paris, condamné la révolte de Condé, firent prendre à la reine une détermination qui vint jeter une complication nouvelle, au milieu de cette guerre si féconde en incidents, et faillit détruire tous les avantages que la cour venait d'obtenir. Anne d'Autriche rappela le cardinal Mazarin. Il rentrait en France à la tête d'une armée de dix mille hommes qu'il avait levée à ses frais, et dont il avait confié le commandement aux maréchaux d'Aumont et d'Hocquincourt. A cette nouvelle le parlement devint furieux; malgré le premier président Molé, il rendit contre lui des arrêts encore plus rigoureux que les premiers; on le déclara, lui et ses adhérents, criminels de lèse-majesté; on enjoignit aux communes de lui courir sus; ses biens furent confisqués, et sa tête mise à prix pour la somme de 150,000 livres, à prendre sur le produit de la vente de ce qui appartenait au cardinal.

Mazarin, sans se laisser effrayer par ces déclarations de la magistrature, continua sa marche à travers la

France. Il arriva le 30 janvier 1652 à Poitiers, où la cour avait passé l'hiver. Le roi alla au-devant de lui, et témoigna beaucoup de joie de le revoir. Le cardinal reprit aussitôt son autorité et le titre de premier ministre. Le lendemain l'armée royale, sous les ordres de Turenne et d'Hocquincourt, se mit en marche pour se rapprocher de Paris, laissant seulement le comte d'Harcourt avec une division peu nombreuse en Guienne, pour tenir tête aux rebelles.

Le retour de Mazarin fit espérer aux princes de Condé que le parlement consentirait à se réunir à son parti. Il fit faire des propositions à ce sujet; mais les magistrats refusèrent toute alliance avec un prince qu'ils venaient de déclarer coupable de lèse-majesté, tout en protestant contre la rentrée du ministre. Le parlement forma ainsi un nouveau parti qui faisait profession de ne tirer aucun secours de l'étranger, de n'avoir aucune liaison avec Condé comme rebelle; d'être très-fidèle au roi, mais très-opposé à son ministre. C'est ce qu'on appela le *tiers-parti*. Condé tenta alors une autre alliance qui lui réussit. Il s'unit avec l'oncle du roi, Gaston, duc d'Orléans, prince faible et sans caractère, qui consentit à joindre les troupes qu'il avait à sa disposition, à celles que le duc de Nemours amenait de Flandre au secours du prince de Condé. Cette invasion d'une armée étrangère appelée par un prince du sang, et à laquelle se joignaient les troupes aux ordres d'un fils de France, excita de nouveau le mécontentement de tous les gens de bien.

Le duc de Nemours s'avança sans obstacle avec son armée jusque sur les bords de la Loire, où il rencontra l'armée royale, conduite par le maréchal d'Hocquincourt et le vicomte de Turenne. Les deux armées arrivèrent

presque en même temps devant Orléans. Déjà la cour avait envoyé Matthieu Molé pour demander au conseil de la ville d'ouvrir les portes aux troupes du roi ; mais mademoiselle de Montpensier, fille du duc d'Orléans, étant arrivée pendant ces pourparlers, détermina les bourgeois à refuser l'entrée de leur ville au roi. L'armée royale, perdant l'espoir d'occuper Orléans, continua sa route, en se dirigeant sur Gien, pour y passer la Loire.

L'armée royale ne comptait que neuf mille combattants; celle des princes était beaucoup plus considérable; mais ce qui rétablissait l'équilibre, c'est que la première était commandée par Turenne, et que la seconde avait pour chefs les ducs de Nemours et de Beaufort, qui se haïssaient, quoique beaux-frères, se contrariaient dans leurs opérations, et d'ailleurs étaient loin d'avoir les talents militaires de leur adversaire. Bientôt cet équilibre fut rompu par l'arrivée subite de Condé. Ce prince avait quitté la Guienne, et s'était transporté avec une rapidité incroyable des bords de la Garonne aux rives de la Loire. Sa présence inattendue au milieu de son armée fit disparaître la rivalité des chefs et ranimer la confiance des soldats. Au même instant, et avant que dans l'armée royale on se doutât de son retour, M. le prince attaqua le maréchal d'Hocquincourt qui commandait une partie de cette armée. Contre l'avis de Turenne, le marécal avait pris ses quartiers dans sept villages aux environs de Blesneau, mais trop éloignés les uns des autres pour que les troupes qui y étaient cantonnées pussent se soutenir mutuellement; du reste, on ne croyait aux deux généraux de l'armée ennemie ni assez d'habileté ni assez d'adresse pour redouter une surprise. Mais tout à coup, dans la nuit du 7 avril (1652), le maréchal est attaqué avec tant d'ensemble et de rapidité,

que ses quartiers sont enlevés, et une partie de ses soldats tués, pris ou mis en fuite. Turenne, qui se trouvait à Briare, informé bientôt de ce qui se passait, monta à cheval, courut sur une éminence d'où il dominait la plaine; de là il observa, à la lueur du village en flammes, les dispositions de l'attaque; et, après quelques minutes de réflexion, il dit à ceux qui l'accompagnaient: « M. le prince est arrivé, c'est lui qui commande cette armée. » Tournant bride aussitôt, il repartit pour se mettre en état de recevoir un tel ennemi.

La déroute du corps commandé par d'Hocquincourt fut complète. L'armée royale perdit tous ses bagages et trois mille chevaux; la cour, qui était à Gien, fut saisie de frayeur en apprenant ce désastre. Au lever du soleil, on pouvait voir, des fenêtres du château de Gien, la plaine couverte de soldats en fuite. A peine restait-il à Turenne quatre mille hommes pour s'opposer à une armée victorieuse trois ou quatre fois plus nombreuse et empêcher le prince de Condé d'entrer dans Gien et de terminer la guerre en s'emparant de la personne du roi. On proposait à la reine de rompre le pont de Gien et d'emmener le roi à Bourges avec ce qu'on aurait pu sauver des débris de l'armée; le cardinal était de cet avis. Turenne consulté répondit froidement « que le roi pouvait demeurer à Gien sans rien craindre. » La confiance du grand capitaine se communiqua aux officiers et à toute l'armée. Il prit une position avantageuse entre Ouzouer et Bléneau; et par de savantes manœuvres, qui ont reçu les éloges des plus grands maîtres de l'art [1], il sut arrêter les efforts du prince de Condé et lui enlever

[1] Voir dans les Mémoires de Napoléon écrits à Sainte-Hélène, le jugement porté par le premier homme de guerre des temps modernes, sur la conduite de Turenne au combat de Bléneau.

le fruit de sa victoire sur le maréchal. La reine et le cardinal accueillirent Turenne comme un sauveur. Anne d'Autriche reconnut hautement qu'il venait de remettre la couronne sur la tête de son fils. En effet, si M. le prince, arrivant à Gien avec son armée victorieuse, se fût emparé de la personne du roi, les conséquences d'un tel événement, dans les dispositions où les esprits étaient alors, pouvaient être très-graves. La cour, rassurée par le succès de Turenne, se retira tranquillement à Sens, d'où elle gagna le voisinage de Paris. Condé, accompagné de Beaufort, Nemours, la Rochefoucauld, partit aussi pour la capitale, laissant son armée sous le commandement de Tavannes et de Vallon.

M. le prince avait voulu revenir à Paris pour s'unir plus étroitement avec son cousin le duc d'Orléans, et pour tâcher de reprendre son influence sur le parlement. Il réussit assez bien dans le premier projet; mais il ne reçut qu'un froid accueil de la part des magistrats des chambres souveraines, quand il voulut s'y présenter et siéger comme prince du sang et pair de France. A la chambre des comptes, à l'hôtel de ville, à la cour des aides, il eut à entendre de durs reproches, qui lui étaient adressés par les présidents de ces compagnies. Le président Bailleul lui dit entre autres, « que le parlement ne pouvait voir de bon œil un prince du sang, criminel de lèse-majesté, en alliance déclarée avec les ennemis de l'Etat, et siégeant sur les fleurs de lis, les mains encore tachées du sang des troupes royales. » Tandis que les magistrats, fidèles au tiers-parti qu'ils avaient adopté, reprochaient durement au prince de Condé ses liaisons avec les étrangers, ils n'en adressaient pas moins des remontrances à la cour pour demander le renvoi du cardinal Mazarin.

Cependant Turenne, faisant le tour de Paris avec son armée, avait conduit la reine et le roi à Saint-Germain. L'armée des princes occupait Etampes; ainsi les troupes royales étaient placées entre cette armée et la capitale. Dans la nuit du 3 au 4 mai, Turenne prit sa revanche de l'affaire de Bléneau : il attaqua l'armée des princes à l'improviste, et au milieu de l'ivresse d'une fête, lui enleva plusieurs quartiers, détruisit le corps allemand que le duc de Nemours avait amené de Flandre, et entreprit le siége d'Etampes. Le prince de Condé apprit cet événement en même temps que des nouvelles non moins fâcheuses de la Guienne, où les troupes qu'il y avait laissées avaient été battues en toutes rencontres par le comte d'Harcourt; c'est alors qu'il prit un parti indigne de lui, et qui prouve que l'ambition ne recule devant aucun moyen. Il résolut, d'accord avec les ducs d'Orléans, de Beaufort et de la Rochefoucauld, de soulever la populace de Paris, pour intimider le parlement et le forcer à entrer dans ses vues. Les magistrats furent insultés, maltraités, mais restèrent inébranlables. Bientôt un autre secours fut annoncé au prince de Condé. Le duc de Lorraine, beau-frère de Gaston d'Orléans, arrivait dans le voisinage de Paris avec une armée destinée, disait-on, à faire lever le siége d'Etampes. Mais le prince lorrain vendait ses services à quiconque voulait y mettre un prix plus élevé, et tandis qu'il s'avançait pour répondre à l'appel de son beau-frère, il négociait avec la cour. Bientôt, à l'approche de l'armée de Turenne, qui, se défiant des dispositions de Charles de Lorraine, ne voulait pas se laisser attaquer devant Etampes, les Lorrains retournèrent dans leur pays (16 juin 1652).

La retraite du duc de Lorraine détermina Condé à faire

venir son armée sous les murs de Paris, et à forcer le parlement à lui accorder des levées d'hommes et d'argent dans la capitale. Le duc de Beaufort, le *roi des halles*[1], se chargea de dompter le parlement par une émeute plus redoutable que les précédentes. En effet, il rassembla quatre à cinq mille bandits sur la place Royale, et les conduisit autour du palais, où le parlement tenait séance, pour lui demander qu'il rendît un arrêt d'union entre les princes. Aux cris tumultueux, aux hurlements de cette populace effrénée, les magistrats suspendirent leurs délibérations et voulurent sortir du palais. On les repoussa en jurant qu'ils ne sortiraient point que l'arrêt d'union ne fût rendu. Alors s'engagea une mêlée entre les séditieux et la garde du parlement : les portes de la grand'chambre furent enfoncées ; trois présidents furent grièvement blessés ; vingt-cinq personnes furent tuées sur les degrés du palais, et un bien plus grand nombre furent blessées. Cependant les magistrats, secondés par les compagnies bourgeoises, finirent par triompher des séditieux ; mais l'association avec des princes capables de recourir à de si infâmes moyens devint, pour la magistrature et pour la bourgeoisie, un objet d'effroi ; et le retour de Mazarin commença à paraître moins redoutable que la victoire de Condé.

Pendant que ces scènes de carnage avaient lieu dans Paris, l'armée de M. le prince se trouvait sur le point d'être attaquée à Saint-Cloud par des forces supérieures. Turenne occupait Saint-Denis, et le maréchal de La Ferté, qui venait de rejoindre l'armée royale avec de

[1] On lui avait donné ce surnom, parce qu'il se plaisait dans la société des gens de la plus basse classe, et qu'il avait le ton et les manières de la populace.

nombreux renforts, se portait de l'autre côté de la Seine pour envelopper M. le prince et lui livrer un combat inégal. Condé reconnut alors la nécessité de quitter sa position, et il se décida à conduire son armée derrière Charenton, afin de se retrancher dans la presqu'île formée par le confluent de la Seine et de la Marne.

Il affectua ce mouvement à travers le bois de Boulogne et en dehors des murs de Paris. Son arrière-garde fut attaquée à la hauteur de la porte Saint-Denis, par la cavalerie de Turenne, qui avait été averti de cette retraite, malgré le secret et l'ordre avec lequel elle se faisait. M. le prince, n'espérant plus achever son mouvement sans combattre, prit position dans le faubourg Saint-Antoine, dans des retranchements construits depuis peu par les bourgeois pour défendre à l'armée de Lorraine l'approche de Paris. Là s'engagea la bataille la plus décisive et la plus sanglante des guerres de la Fronde. Nous regrettons que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas d'en donner les détails, de raconter les exploits de cette jeune noblesse française, dont la valeur étonna les vieux guerriers formés dans les camps de Gustave-Adolphe et de Wallenstein, et de montrer le grand Turenne et le grand Condé, combattant de leur personne, à portée de pistolet l'un de l'autre, et faisant admirer le contraste de la fureur martiale et du sang-froid le plus intrépide. Malheureusement on est affligé de voir tant de courage déployé dans une guerre aussi déplorable, et surtout de voir Condé combattre sous les yeux de son roi, au pied des murs de la capitale, contre l'étendard royal qu'il avait si glorieusement défendu à Lens, à Rocroy, et dans tant d'autres champs de bataille.

A midi la victoire était encore indécise; la chaleur du jour était excessive; la plupart des chefs étaient blessés;

tous succombaient de fatigue. Le combat fut suspendu quelques instants. Ce repos donna le temps au maréchal de La Ferté d'arriver avec de l'artillerie. Le combat recommença alors avec un nouvel acharnement, mais cette fois il ne fut pas longtemps douteux. L'armée des princes foudroyée par la grosse artillerie du maréchal qui tonnait dans les trois rues principales du faubourg Saint-Antoine, fut mise dans un désordre complet. Déjà l'armée royale s'avançait pour achever une victoire désormais assurée, quand, tout à coup, le canon de la Bastille tira sur les troupes royales, et les portes de la ville s'ouvrirent pour recevoir les soldats de Condé fugitifs. Dans les deux armées, on fut également surpris d'une telle démonstration de la part des Parisiens qui avaient constamment refusé l'entrée de leur ville aux troupes des deux partis. On sut bientôt que c'était mademoiselle de Montpensier qui avait arraché, des magistrats de l'hôtel de ville, une résolution si contraire à la politique constamment suivie jusqu'alors. Le roi et le cardinal Mazarin, qui étaient restés sur les hauteurs de Charonne tout le temps de l'action, se retirèrent avec un sentiment profond de douleur.

Malgré le secours inattendu qu'il venait de recevoir, la ruine du prince de Condé était désormais inévitable, s'il ne déterminait la ville de Paris à épouser franchement sa cause, et à lui accorder tous les secours d'hommes et d'argent que la terreur pouvait encore extorquer à une grande capitale. Il se rendit à l'hôtel de ville le 4 juillet, accompagné du duc d'Orléans et du duc de Beaufort, pour remercier, disait-il, la ville des secours qu'elle lui avait donné et pour lui en demander de nouveaux. La place de Grève était couverte d'une foule immense de ces hommes à figures sinistres, qui apparaissent par-

tout où il y a du désordre, qui sortent on ne sait d'où, et qui servent d'instruments aux agitateurs de tous les temps et de tous les partis. A peine les magistrats pouvaient-ils s'entendre au milieu des cris, ou plutôt des hurlements de ces hommes qui ne cessaient de répéter : *Point de Mazarin ! union avec les princes !* Malgré ces cris et le souvenir de ce qui s'était passé quelques jours auparavant, dans l'enceinte même du palais, les magistrats de la ville, au lieu de répondre à la demande de Condé, prirent une délibération pour supplier le roi de venir à Paris, sans le cardinal Mazarin, et de donner la paix à ses peuples. Le prince de Condé quitta aussitôt la salle; et, arrivé sur le perron de l'hôtel de ville, il dit à haute voix : « Ces hommes ne veulent rien faire pour nous; ce sont des *Mazarins*, faites-en ce que vous voudrez. » Et il s'éloigna aussitôt avec le duc d'Orléans, et regagna le Luxembourg.

Aussitôt plusieurs coups de fusil furent tirés contre l'hôtel de ville ; des gens armés accoururent par toutes les rues; les portes de l'hôtel étaient fermées; on y mit le feu. La garde bourgeoise résista longtemps contre les assaillants et en tua un grand nombre ; mais elle succomba quand les munitions lui manquèrent. Les forcenés se répandirent alors dans l'intérieur, et massacrèrent tout ce qu'ils rencontrèrent ; heureusement que la nuit était venue pendant ce désordre, et l'obscurité permit au plus grand nombre des députés de la ville de s'échapper ou de se cacher dans les caves, dans les combles et dans les endroits les plus reculés de l'hôtel.

Cet événement plongea Paris dans le deuil. A l'affection dont M. le prince avait joui, succédèrent la haine et la crainte. Les assemblées de l'hôtel de ville et du parlement furent abandonnées. A force de démarches, les

princes parvinrent à réunir quelques magistrats timides ou qui leur étaient dévoués. Dès lors les rebelles n'éprouvèrent plus d'opposition à leurs volontés; les échevins royalistes furent destitués et remplacés par des échevins de leur parti ; le vieux Broussel, patriarche de la Fronde, fut nommé prévôt des marchands, et le duc de Beaufort fut choisi pour être gouverneur de Paris. Le parlement, ou plutôt les débris du parlement, délibérant sous l'influence de la terreur, nommèrent Gaston d'Orléans lieutenant-général du royaume, malgré la majorité du roi, et sous prétexte que le monarque était prisonnier de Mazarin ; Condé fut créé généralissime des armées.

Ainsi le parti des princes triomphait ; mais cette victoire lui fut plus funeste que la défaite du faubourg Saint-Antoine. Les bons bourgeois, l'élite de la magistrature, se cachaient ou fuyaient ; ceux qui ne pouvaient se soustraire à l'oppression étaient en butte aux menaces ou aux fureurs d'une populace que ses chefs eux-mêmes ne pouvaient contenir. Il n'y avait plus ni police, ni frein, ni subordination ; les meilleurs citoyens étaient menacés du pillage ou de la mort, et un grand nombre de ceux qui avaient été entraînés dans le parti de la Fronde, en étaient arrivés à regretter l'autorité d'un ministre qui, comme Richelieu, sût maîtriser la turbulence et l'ambition des grands, et arrêter les désordres de la populace. Dans cette circonstance, un arrêt du conseil royal du 6 août annula la création du lieutenant-général du royaume, du généralissime des armées, du gouverneur de Paris, du prévôt des marchands et des échevins. En même temps le roi fit signifier au parlement d'avoir à cesser ses fonctions à Paris, et de se rendre à Pontoise. Un grand nombre de magistrats et les meilleures têtes obéirent à cet ordre; ils allèrent tenir à Pontoise les

séances du parlement, sous la présidence de Matthieu Molé; enfin, pour achever de ramener les esprits au parti du roi, Mazarin consentit lui-même à s'éloigner une seconde fois. Il se retira à Sedan, d'où il continua à diriger le royaume, par le moyen des conseillers qu'il avait laissés auprès du roi.

La nouvelle de son départ fut apprise à Paris avec la plus grande satisfaction. Une révolution complète s'opéra bientôt dans les esprits. Tout le monde demandait à grands cris le retour du roi. Le coadjuteur, voyant cette disposition générale, provoqua une assemblée des principaux du clergé et de la bourgeoisie, dans laquelle il fut résolu d'envoyer au roi une grande députation pour le prier de revenir à Paris.

Le roi, qui était à Compiègne, accueillit avec bienveillance cette députation, à la tête de laquelle se trouvait le cardinal de Retz. Plusieurs autres vinrent ensuite de diverses corporations, et toutes furent également bien reçues. Une amnistie générale fut accordée, et il n'en fut excepté que ceux qui ne voulurent pas se soumettre aux conditions qu'elle imposait. M. le prince fut de ce nombre; et il préféra se jeter dans les bras des Espagnols plutôt que d'accepter le pardon qui lui était offert. Il quitta Paris le 18 octobre, et se rendit en Flandre.

Enfin le 21 octobre, trois jours après le départ du prince de Condé, Louis XIV fit son entrée dans la capitale, au milieu des acclamations du peuple, dont la joie se signalait par des transports difficiles à décrire. Le duc d'Orléans fut exilé à Blois. Mademoiselle de Montpensier, sans attendre un ordre de la cour, se retira dans une de ses terres. Les principaux partisans des princes, gentilshommes ou roturiers, qui s'étaient le plus compromis dans les troubles, se cachèrent et s'enfuirent.

Le lendemain de son entrée, le roi tint au Louvre un lit de justice, où furent appelés les conseillers de Paris et de Pontoise, à l'exception de dix ou douze, qui reçurent l'ordre de sortir de Paris. On lut et l'on enregistra un édit qui interdisait au parlement toute délibération sur le gouvernement de l'Etat et des finances, toutes procédures contre les ministres qu'il plaisait au roi de choisir, et annulait tout ce qui avait été fait précédemment de contraire à cet édit.

Aucune voix ne s'éleva dans le parlement pour réclamer contre cette déclaration, qui détruisait tout ce qui avait été fait pendant les troubles en faveur de l'indépendance du parlement, et annulait les arrêts rendus contre Mazarin Cette déclaration fut également reçue et vérifiée à la chambre des comptes, à la cour des aides et à l'hôtel de ville. Les seigneurs et les magistrats exclus de l'amnistie sortirent de Paris, sans que le peuple en parût ému.

Quelque temps après, le cardinal de Retz fut arrêté au Louvre et conduit à Vincennes. Alors la Fronde, punie dans la personne de ses chefs, ne laissa plus que des souvenirs humiliants et ridicules; l'esprit de révolte et d'opposition au gouvernement s'éteignit entièrement, et l'autorité absolue trouva partout une obéissance facile.

CHAPITRE III

Rappel du cardinal Mazarin. — Le prince de Condé déclaré criminel de lèse-majesté. — Il fait une invasion en France à la tête des armées espagnoles. — Sacre du roi. — Opinion de Mazarin sur Louis XIV. — Première campagne du roi. — Turenne fait lever le siége d'Arras. — Lit de justice. — Continuation de la guerre avec l'Espagne. — Alliance de la France avec Cromwell. — Bataille des Dunes. — Négociation pour la paix. — Traité des Pyrénées. — Condé obtient sa grâce. — Voyage de la cour en Provence. — Entrevue du roi et du prince de Condé. — Entrevue du roi de France et du roi d'Espagne. — Mariage de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse d'Autriche. — Entrée du roi et de la reine à Paris. — Mort du cardinal Mazarin. — (1652-1661).

Peu de jours après son retour à Paris, le roi manifesta l'intention de rappeler son ministre. Cette détermination n'excita ni mécontentement du moins apparent, ni surprise. D'ailleurs on savait que quoique absent, il n'avait cessé de diriger les affaires de l'Etat; ses créatures, et entre autres Le Tellier, étaient restées constamment auprès du monarque, et rien ne s'était fait que d'après les instructions de Mazarin. Cependant, avant de rentrer en France, il parcourut les frontières, visita l'armée qui se battait contre Condé, et enfin il se mit en route pour Paris, où il arriva le 3 février 1653. Le roi et la reine allèrent au-devant de lui jusqu'au Bourget, et le conduisirent au Louvre, où ses nièces furent aussi logées et traitées avec une pompe royale. Les temps d'orage étaient passés, et l'on respectait en lui une fortune que tant de traverses n'avaient pu ren-

verser. Les révoltes de la Bourgogne, de la Provence et de la Guienne étaient apaisées. Le prince de Conti se réconcilia avec le ministre, et il épousa une de ses nièces l'année suivante. Condé ne conserva plus alors aucun point d'appui dans le royaume; toutes ses places étaient rendues, tous ses amis l'avaient abandonné; déclaré criminel de lèse-majesté, condamné à mort par tous les parlements du royaume, il persista dans la révolte, et nous ne le verrons revenir en France qu'après la paix des Pyrénées. Devenu général des armées espagnoles, il ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroy et de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régiments français, qui avaient appris à vaincre sous lui et qui étaient commandés par Turenne. Le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

Ainsi la paix régnait dans l'intérieur du royaume; mais la guerre devenait plus active aux frontières. Les Espagnols, aidés de la capacité et des conseils du prince de Condé, firent une invasion en Picardie, au mois de juin 1653. Leur armée était de vingt-cinq à trente mille hommes; l'armée royale, commandée par Turenne, était bien inférieure en nombre; mais il sut manœuvrer avec tant d'habileté, qu'il arrêta les progrès de l'ennemi, le tint continuellement en échec et le força de battre en retraite au-delà des frontières.

Après cette campagne, dont tout l'avantage resta à la France, on profita du loisir des quartiers d'hiver pour s'occuper du sacre du roi, différé jusqu'alors par suite des troubles qui avaient agité le royaume. Cette céré-

monie eut lieu au mois de juin 1654; elle acheva de dissiper tous les nuages des factions; et si le roi ne commença pas encore à gouverner par lui-même, il attira du moins sur lui tous les regards. L'autorité qu'il continua de laisser à son ministre, ne semblait plus qu'une arme confiée à des mains exercées et fidèles, mais qu'il pouvait, d'un instant à l'autre, saisir et manier lui-même, ou remettre en d'autres mains à son choix. D'ailleurs, on savait qu'il n'était point étranger aux affaires, qu'il s'en occupait sérieusement, et que s'il en laissait à un autre le fardeau, ce n'était pas manque de capacité, mais défaut d'expérience.

La première éducation de Louis avait été assez négligée. Mazarin se chargea de la seconde, c'est-à-dire de celle qui consistait à lui apprendre le grand art de régner. Etonné de ses progrès, le ministre disait souvent : « Il y a en lui de l'étoffe pour faire quatre rois et un honnête homme. » Un jour, à l'issue d'une audience donnée par ce prince aux députés de Bourgogne, Mazarin dit au maréchal de Villeroi : « Avez-vous pris garde, monsieur, comme le roi écoute en maître et parle en père? il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre. » Ainsi Mazarin sut reconnaître et apprécier de bonne heure les qualités du jeune roi, et prédire en quelque sorte l'avenir de son règne. Si cette découverte fait honneur à la sagacité du ministre, elle doit faire apprécier le talent et l'adresse qu'il lui fallut employer pour maintenir dans une sorte de dépendance ce caractère fier, jaloux du pouvoir, et d'autant plus fort qu'il avait la conscience de sa force.

Quelque temps après son sacre, et lorsqu'il touchait à sa seizième année, le roi fit sa première campagne. Mazarin voulut qu'il se montrât à ses soldats

plutôt comme un capitaine endurci aux fatigues, que comme un monarque traînant à sa suite tout le luxe et l'embarras de sa cour. Il n'eut ni table ni équipage; il mangeait chez le général; il était toujours à cheval, visitait les tranchées, les postes avancés, et souvent les balles et les boulets sifflèrent à ses oreilles sans qu'il en parût ému.

Ce fut dans cette campagne que Turenne força le prince de Condé et l'archiduc d'Autriche de lever le siége d'Arras, formé par plus de trente mille hommes, et qu'il les rejeta au-delà des frontières. En Roussillon, en Catalogne, les armes du roi furent également victorieuses; en Italie, il n'y eut ni échec ni succès, à raison du petit nombre de troupes que la France pouvait y envoyer.

Cependant cette guerre, malgré ses succès, entraînait à d'énormes dépenses, auxquelles le trésor, épuisé depuis si longtemps par les désordres de l'intérieur, ne pouvait satisfaire Mazarin eut alors recours à des édits bursaux et à des mesures ruineuses pour se procurer de l'argent. Au mois de mai 1655, le roi avait fait enregistrer plusieurs de ces édits dans un lit de justice tenu au parlement. Aucune réclamation ne s'était élevée en sa présence; mais, après son départ, les magistrats voulurent revenir sur leur décision, sous prétexte que la présence du roi avait gêné les suffrages. Au moment où cette nouvelle parvint à la cour, qui se trouvait alors à Vincennes, le roi était sur le point de partir pour la chasse. Aussitôt et sans changer de costume, il monte à cheval, arrive au palais et entre dans la grand'chambre en habit de chasse, botté et éperonné; il monte sur son trône, et s'adressant aux conseillers aussi étonnés de sa démarche que de son costume:

« Messieurs, leur dit-il, chacun sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du parlement : je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait enregistrer en lit de justice. M. le président, je vous défends de souffrir ces assemblées, et à pas un de vous de les demander. » L'assurance du jeune monarque, la noblesse de ses traits, le feu de ses regards imposèrent aux magistrats. Ce n'était plus l'enfant qui, dans les premières années de son règne, venait réciter, dans un lit de justice, une leçon que sa mère lui avait apprise ; c'était un roi qui avait la volonté et le pouvoir de se faire obéir.

On a souvent blâmé Louis XIV de cet acte envers le parlement ; des écrivains qui ont raconté le fait longtemps après, ont ajouté que le roi avait un fouet à la main en entrant dans la grand'salle. Cette circonstance n'est rapportée par aucun contemporain, et M. Bazin, dans son *Histoire de la France sous Mazarin*, n'hésite pas à la regarder comme une fable.

La guerre dura plusieurs années encore entre la France et l'Espagne ; mais, quoique l'avantage restât dans chaque campagne à la première, il n'était pas assez décisif pour déterminer sa rivale à céder. Chacune de ces deux puissances rechercha un allié qui pût rompre l'équilibre en sa faveur. L'une et l'autre jetèrent les yeux sur l'Angleterre, alors gouvernée par le fameux Cromwell. Sous le titre modeste de protecteur, il régnait plus despotiquement que le malheureux Charles Ier, dont il avait fait tomber la tête sur l'échafaud. La France avait donné asile aux deux fils de l'infortuné monarque et à sa veuve, Henriette de France, la fille de Henri IV, la tante de Louis XIV. Les liens du sang, l'honneur du trône outragé semblaient devoir éloigner une pareille alliance,

de la France plus que de toute autre nation; mais qui ne sait combien la politique tient souvent peu de compte des sentiments les plus nobles et les plus naturels? L'alliance de Cromwell fut recherchée par Mazarin, parce que, si la France ne l'obtenait pas, l'Espagne l'aurait contractée. Le 9 avril 1657, un traité fut conclu, par lequel l'Angleterre mettait à la disposition de Louis XIV une flotte et six mille hommes de débarquement, pour envahir la Flandre maritime. Dans le partage des conquêtes, l'Angleterre ne se réservait que Dunkerque, et la France en retour renonçait à donner asile aux fils de Charles Ier. Ces deux jeunes princes, cousins germains du roi de France, passèrent aussitôt du camp de Turenne, où ils combattaient, à celui de Condé.

La guerre recommença avec une nouvelle vigueur. Enfin, en 1658, Turenne ayant assiégé Dunkerque, les Espagnols tentèrent de secourir cette ville, mais ils furent complètement battus. Cette victoire décisive, connue sous le nom de bataille des Dunes, amena la reddition de Dunkerque et d'un grand nombre d'autres places de la Flandre maritime. Des succès non moins éclatants en Italie avaient enfin amené l'Espagne à demander la paix.

On entama aussitôt les négociations, et l'une des premières conventions arrêtées fut le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV. Les préliminaires durèrent fort longtemps; enfin Mazarin et don Louis de Haro, ministre de Philippe IV, se rendirent à l'île des *Faisans*, appelée depuis l'île de la *Conférence*, sur la Bidassoa, aux confins des deux royaumes. Là fut conclu le fameux traité des Pyrénées, qui complétait celui de Westphalie, auquel l'Espagne n'avait pas voulu accéder. La France se fit

confirmer la cession de l'Alsace, prononcée par le traité de Westphalie, et celle de Pignerol, obtenue par le second traité de Quérasque. Elle obtint de plus le Roussillon et la Cerdagne jusqu'au pied des Pyrénées, et un grand nombre de villes dans les Pays-Bas, savoir : en Artois, Arras, Hesdin, Bapaume, Lillers, Térouanne et le comté de Saint-Pol; dans le duché de Luxembourg, Montmédi, Thionville, Damvillers, Marville, Ivoy, Chauvancy; dans le comté de Flandre, Bourbourg, Saint-Venant, l'Ecluse, Gravelines; et en Hainaut enfin, le Quesnoy, Landrecies, Mariembourg, Philippeville, Avesnes, etc.

Le prince de Condé rentra en grâce auprès du roi, en lui abandonnant les places que le roi d'Espagne lui avait données. Il fit sa soumission, et rentra dans tous ses biens et dans le gouvernement de Bourgogne. Les adhérents du prince rentrèrent en grâce comme lui, et perdirent seulement les charges que leur désertion avait fait passer en d'autres mains.

Quant au contrat de mariage, il n'offre rien de remarquable, que l'article concernant la renonciation de l'infante aux droits qu'elle pourrait tenir de sa naissance sur la succession de son père, moyennant le paiement de sa dot fixée à cinq cent mille écus d'or au soleil. Cette clause donna lieu plus tard à des interprétations qui dégénérèrent en hostilités, comme nous le verrons dans la suite. Du reste, Mazarin déploya dans le traité des Pyrénées toute l'adresse, toute la souplesse, toute la circonspection et toute la prévoyance que l'on peut désirer dans un négociateur. On peut dire que si la paix de Westphalie avait commencé sa réputation, celle des Pyrénées le couvrit de gloire et lui valut le triomphe le plus flatteur. Toute la France, qui

s'était soulevée naguère contre lui, qui deux fois l'avait exilé, ne parlait de lui maintenant qu'avec enthousiasme ; toutes les villes qu'il visitait l'accueillaient avec des acclamations de joie et des honneurs que l'on ne rend qu'à un souverain. Telle est en général la mobilité des peuples, et surtout du peuple français ; toujours disposé à briser aujourd'hui l'idole qu'il a encensée la veille, ou à replacer sur l'autel celle qu'il vient de renverser.

Après la signature du traité et du contrat de mariage, le cardinal Mazarin se rendit à Toulouse, où la cour était déjà depuis six semaines. Le roi et son frère allèrent à sa rencontre à deux lieues de la ville et l'y amenèrent comme en triomphe. La ratification du roi fut aussitôt apposée aux deux traités de paix et de mariage, et envoyée à Paris pour y être scellée par le chancelier.

La cour ne voulait pas revenir à Paris avant la célébration du mariage du roi ; mais il fallait attendre le retour de la belle saison ; Philippe IV, qui devait se trouver à une entrevue avec Louis XIV, était trop maladif pour se mettre en route pendant l'hiver. On résolut alors d'aller passer cette saison à Aix et à Marseille, dont le climat était plus chaud et plus agréable que celui de Toulouse. Le ministre voulait ainsi profiter de cette circonstance pour rechercher et punir les auteurs de certains troubles qui avaient éclaté dans ces deux villes l'année précédente, et donner aux peuples de ces contrées le spectacle de la puissance royale.

Quelques jours après les fêtes de Noël, la cour partit pour la Provence. Depuis dix jours elle était arrivée à Aix, quand on annonça le prince de Condé, qui venait rendre ses hommages au roi (27 janvier 1660).

M. le prince se jeta aux genoux de Louis, le priant d'oublier le passé. Le roi l'interrompit en lui disant gracieusement : « Mon cousin, je n'ai garde de me souvenir d'un mal qui n'a porté dommage qu'à vous. » Pendant huit jours qu'il passa près de lui, le roi l'entretint constamment avec une noble familiarité, où ne perçait ni défiance, ni rancune, ni affectation de complaisance. Cette sécurité de la grandeur ne pouvait manquer d'être comprise et sentie par un cœur comme le sien, et il lui parut que, sous un tel monarque, on pouvait se contenter d'être premier prince du sang.

Le 2 février, la cour reçut à Aix les ratifications de la cour d'Espagne au traité de paix et au contrat de mariage, et l'on put enfin célébrer la paix par un *Te Deum*. Le même jour mourait à Blois, Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, en sa cinquante-deuxième année, n'ayant su vivre en repos, ni honorer par quelque énergie une vie pleine d'agitations. L'apanage de Gaston fut donné quelque temps après au duc d'Anjou, frère de Louis XIV.

Dans les premiers jours de mai 1660, la cour se rendit à Bayonne, et de là à Saint-Jean-de-Luz, où devait avoir lieu l'entrevue des deux monarques. A la même époque, Charles II, six mois auparavant errant et fugitif, remontait paisiblement sur le trône d'Angleterre, aux acclamations de la nation entière. « Ainsi, dit M. Bazin, à côté de l'événement dont se réjouissait la France, se passaient des événements heureux pour tout le monde chrétien, comme si le Ciel eût voulu qu'aucun cri de guerre, aucune douleur de roi ne troublât cette grande fête de la paix et de la royauté. »

Le mariage fut célébré à Saint-Jean-de-Luz le 9 juin. L'évêque de Bayonne bénit l'union des époux ; le cardinal

Mazarin remplit dans cette cérémonie les fonctions de grand-aumônier de France. La cour s'achemina ensuite à petites journées vers la capitale, au milieu des fêtes et de la joie universelle. Paris se distingua surtout par la magnificence de la réception qu'il fit au couple royal. Le roi et la jeune reine, partis de bonne heure de Vincennes, le 26 août, prirent place sur un trône qui leur avait été préparé à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la barrière du Trône; là ils reçurent les députations de tous les corps de la ville, qui les haranguèrent et défilèrent ensuite devant eux, depuis huit heures du matin jusqu'à midi. Le cortége royal se mit ensuite en route et n'arriva au Louvre qu'à cinq heures du soir. Madame de Maintenon, qui ne se doutait guère alors de la fortune qui l'attendait un jour, assistait confondue dans la foule à cette pompeuse cérémonie. « Elle ne croit pas, dit-elle dans une lettre qu'elle écrivait le lendemain à une de ses amies, qu'il se puisse rien imaginer de si beau. » On remarquait surtout la maison du cardinal, rivalisant presque avec la pompe de la maison du roi lui-même.

Jamais le triomphe de ce ministre ne fut plus complet qu'à cette époque. Le peuple, qui l'avait injurié, chassé, le reçut avec acclamation; le parlement, qui l'avait proscrit, condamné à mort, qui était allé jusqu'à mettre sa tête à prix, lui rendit un honneur inoui jusqu'alors; il vint le complimenter par une députation solennelle, et cet exemple fut suivi par les autres cours souveraines. Mazarin ne survécut pas longtemps à son triomphe. Jusqu'à la mort, il conserva néanmoins toute son autorité; et jamais le roi ne lui montra plus de déférence que depuis son mariage. Il fit donation au roi

de toute sa fortune, qui était immense. Cet acte était le résultat des scrupules de conscience; mais le roi refusa d'accepter cette donation ou restitution, et il lui fit expédier un brevet par lequel il lui accordait en pur don tout ce qu'il avait *acquis* pendant son ministère.

Deux jours avant le mort de Mazarin, l'administration du royaume fut réglée d'après ses indications et ses conseils. Le ministère de la justice fut confié au chancelier Séguier, le département de la guerre à Letellier, celui des affaires étrangères à Lionne, et la surintendance des finances à Fouquet. Mazarin succomba enfin aux suites de la maladie de langueur et d'épuisement dont il était attaqué depuis quelque temps, et qui était la suite des fatigues d'une vie si laborieuse et si agitée. Le roi témoigna un vif regret de la mort de son ministre, il prit même le deuil, ce qui était contraire aux usages et à l'étiquette de la cour.

Le lendemain de la mort du cardinal, le roi réunit de bon matin son conseil, où étaient les quatre ministres dont nous venons de parler, et en outre les secrétaires d'Etat de Brienne père et fils, de la Vrillière et du Plessis-Guénégaud. « Messieurs, leur dit-il, je vous ai fait assembler pour vous dire que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal, mais que dorénavant j'entends les gouverner moi-même; vous m'aiderez de vos conseils quand je vous les demanderai. » « Il y avait alors, dit Ch. Bazin, plus d'un demi-siècle que le Louvre n'avait entendu l'équivalent de ces royales paroles. » Il y avait dix-huit ans que Louis XIV était roi; mais ce n'est qu'à compter d'à présent qu'il va réellement régner.

CHAPITRE IV

Louis XIV prend en main le gouvernement de l'Etat. — Il déclare qu'il ne veut plus de premier ministre. — Il s'occupe d'abord du rétablissement des finances. — Il donne sa confiance à Colbert. — Disgrâce de Fouquet. — Suppression de la charge de surintendant. — Colbert nommé contrôleur-général. — Portrait du roi à cette époque. — De Monsieur, duc d'Orléans. — La reine-mère. — Les princes. — Louis XIV obtient la préséance de ses ambassadeurs sur ceux d'Espagne. — Réparation d'une insulte faite à l'ambassadeur de France à Rome. — Acquisition de Dunkerque et de la Lorraine. — Versailles, le Louvre, les Invalides, l'Observatoire, le canal du Languedoc, etc. — Ports militaires, arsenaux, marine, manufactures, établissements de commerce. — Excédant des recettes du trésor sur les dépenses. — Diminution d'impôts. — Fêtes de la cour. Centralisation du pouvoir. — Réforme dans l'armée. — Fondation d'académies. — Encouragements donnés aux gens de lettres, aux artistes, aux savants. — Mort de la reine-mère et de Philippe IV, roi d'Espagne. — Louis XIV réclame une partie de la succession d'Espagne. — Déclaration de guerre. — Invasion de la Flandre. — Triple alliance. — Conquête de la Franche-Comté. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — (1661 - 1668.)

Au moment de la mort du cardinal Mazarin, personne n'avait encore deviné le mérite du roi ; depuis quarante ans, la France était accoutumée à ce qu'un premier ministre supportât seul tout le poids des affaires, et l'étonnement fut grand quand on apprit la déclaration qu'il avait faite à son conseil. Cependant quelques personnes doutaient encore ; et Harlai de Chanvaloz, président de l'assemblée du clergé, étant venu demander au roi à qui il s'adresserait désormais pour les affaires, le monarque lui répondit : « A moi. »

On crut d'abord que ce n'était que l'explosion d'une ardeur de jeune homme qui ne durerait pas; mais bientôt on reconnut que c'était une résolution arrêtée, inébranlable, et à l'étonnement succéda l'admiration. Cette résolution d'ailleurs était prise depuis longtemps; Louis XIV avait alors plus de vingt-un ans, il se sentait la force et la volonté d'agir seul; et s'il avait laissé la direction du conseil au cardinal Mazarin, c'est que de hauts services et les habitudes de gouvernement avaient placé le premier ministre dans une sphère qu'il était difficile d'atteindre. De ce moment l'omnipotence ministérielle disparaît, et le roi prend la pleine possession de sa couronne. Ecoutons Louis XIV lui-même rendre compte à son fils de sa résolution et du résultat de ses premiers travaux [1].

« Je m'imposai pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour, et deux ou trois heures chaque fois avec diverses personnes, sans compter les heures que je passais seul en particulier, ni le temps que je pouvais donner extraordinairement aux affaires extraordinaires, s'il en survenait; car il n'y avait pas un moment où il ne fût permis de m'en parler, pour peu qu'elles fussent pressées....

» Je ne puis vous dire quel fruit je recueillis aussitôt après de cette résolution; je me sentis comme élever l'esprit et le courage, je me trouvai tout autre, je découvris en moi ce que je n'y connaissais pas, et je me reprochai avec joie de l'avoir si longtemps ignoré. Cette première timidité que le jugement donne toujours, et qui me faisait peine, surtout quand il fallait parler un peu longtemps et en public, se dissipa en moins de

[1] Mémoires historiques de Louis XIV.

rien. Il me sembla seulement alors que j'étais roi et né pour l'être. »

Voici de quelle manière il parle de ses premières relations avec ses ministres. « Je commandai aux quatre secrétaires d'Etat de ne plus rien signer du tout sans m'en parler, au surintendant de même, et qu'il ne se fît rien aux finances sans être enregistré dans un livre qui devait me demeurer, avec un extrait très-abrégé où je pusse voir à tout moment, d'un coup-d'œil, l'état des fonds et des dépenses faites ou à faire....

» Je fis connaître qu'en quelque nature d'affaires que ce fût, il fallait me demander directement ce qui n'était que grâce, et je donnai à mes sujets, sans distinction, la liberté de s'adresser à moi à toute heure, de vive voix et par placet....

» Quant aux personnes qui devaient seconder mon travail, je résolus sur toutes choses de ne point prendre de premier ministre; et si vous m'en croyez, mon fils, et tous vos successeurs après vous, le nom en sera pour jamais aboli en France. Rien n'étant plus indigne que de voir d'un côté toute la fonction, et de l'autre le seul titre de roi. »

Le premier objet dont s'occupa sérieusement Louis XIV, dès qu'il eut pris la direction du conseil, fut le rétablissement des finances, dont le désordre était extrême. Fouquet, qui en était surintendant, lui avait été signalé par Mazarin comme un dissipateur, dont il lui conseillait de se défaire. Cependant le roi le conserva quelque temps, parce que cet homme avait un génie vaste, des vues élevées, et que d'ailleurs il fallait pourvoir à le remplacer dans une administration aussi importante. « Les insolentes acquisitions qu'il avait faites, son luxe extravagant, ses mauvaises mœurs ne pouvaient, dit Louis XIV,

que me convaincre du dérèglement de son ambition. Mais ce qui le rendait plus coupable envers moi était que, bien loin de profiter de la bonté que je lui avais témoignée en le retenant dans mes conseils, il en avait pris une nouvelle espérance de me tromper, et bien loin d'en devenir plus sage, tâchait seulement d'en être plus adroit. »

Mazarin avait donné au roi son propre intendant, Jean-Baptiste Colbert, homme droit, franc, intègre, dont l'esprit d'ordre était admirable, dont le travail clair et facile introduisait Louis dans tout le dédale des finances. C'était lui qui faisait connaître jour par jour au roi les malversations du surintendant. Colbert, petit-fils d'un marchand de laine de Reims, n'avait rien des airs du monde qui pouvait, dans les autres ministres, séduire un jeune roi. « Son visage, dit l'abbé de Choisy, était naturellement renfrogné, ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs lui formaient une mine austère, et lui rendaient le premier abord sauvage et négatif; mais dans la suite, en l'apprivoisant, on le trouvait assez facile, expéditif et d'une sûreté inébranlable. » Ce fut un grand mérite au roi de savoir distinguer dans cet homme, qui n'avait ni les avantages du savoir et de l'éducation, ni le prestige de la naissance, ni le vernis du monde, le futur restaurateur de ses finances.

Fouquet ne tarda pas à être disgrâcié, malgré la fête magnifique qu'il donna au roi dans sa terre de Vaux. Les dépenses qu'il fit en cette occasion ne servirent qu'à confirmer le monarque dans la conviction qu'il s'était déjà faite des malversations de son ministre; il eut même l'intention de le faire arrêter au milieu de la fête, et il n'en fut détourné que par la reine-mère. Mais quelque temps après (septembre 1661), le roi s'étant rendu à

Nantes pour tenir les états de Bretagne, fit arrêter Fouquet dans cette ville. On le transporta aussitôt au chateau d'Angers, et de là à Vincennes et à la Bastille. Une chambre de justice fut érigée à l'arsenal pour y faire son procès. La procédure dura plus de quatre ans, et enfin le surintendant fut condamné au bannissement. Cette peine fut commuée en une prison perpétuelle, que Fouquet fut condamné à subir dans la citadelle de Pignerol.

Fouquet, dans sa prospérité, avait été le protecteur des gens de lettres; un grand nombre ne l'abandonnèrent pas dans sa disgrâce. Les mémoires de Pellisson, les lettres de Mme de Sévigné à M. de Pompone, l'ode et la touchante élégie de La Fontaine sur sa détention, sont restés comme des monuments qui attestent, sinon l'innocence du ministre, du moins la reconnaissance et le dévouement de ses amis : sentiments qui honorent également et ceux qui les éprouvent et celui qui en est l'objet.

Louis XIV supprima la charge de surintendant des finances, ou, comme il le dit dans ses mémoires, il se la réserva pour lui-même. Colbert fut mis à la tête de cette branche si importante de l'administration, sous le titre de *contrôleur général*. Bientôt les réformes qu'il établit opérèrent une augmentation considérable sur le revenu des impôts, tout en procurant au peuple une remise de trois millions sur les tailles.

A l'époque où Louis XIV se mettait ainsi à la tête du gouvernement, il était parvenu au milieu de sa vingt-troisième année. Il était d'une taille peu élevée, mais bien prise; il la relevait par de hauts talons rouges, que les nobles portaient alors; la mode de la grande perruque n'était point venue encore, et le roi brillait par sa chevelure châtain-brune et épaisse, qu'il portait longue et flottante, comme les rois de race franque, ses ancêtres.

Son nez était grand et bien fait; sa bouche agréable; ses yeux bleus plus majestueux que vifs; il montait à cheval avec grâce, il aimait les fatigues de la chasse et les travaux de la guerre; sa voix avait quelque chose d'accentuée et de lent qui imprimait un indicible respect autour de lui. Il avait l'esprit vif; mais il s'était tellement habitué à la gravité, à la lenteur, qu'il mettait du flegme et de la réflexion dans toutes ses réponses; il se contenait parfaitement; il disait rarement des choses dures, mais il prenait des résolutions soudaines, élevait haut ou frappait de disgrâce les gentilshommes qui l'entouraient; et une fois ses résolutions prises, il en revenait difficilement. Il avait de la sagacité dans l'esprit, mais une si puissante opinion de lui-même, qu'il se laissait peu diriger par les conseils; on aurait dit que le roi était fatigué de toute domination ministérielle; il avait souvenir de Louis XIII sous Richelieu, de son enfance à lui-même sous Mazarin; il voulait constater aux yeux des peuples qu'il était roi. Son entendement était juste et prompt: il saisissait avec facilité les affaires qui lui étaient exposées; il était doué d'une grande force de volonté, capable d'application et de suite, et sa résolution d'accomplir, dans toute son étendue, sa tâche de roi, ne se relâcha jamais. Avec cette ferme détermination, il trouva dans sa puissance même des ressources pour s'instruire, que les particuliers ne possèdent point, et qui suppléèrent complètement à l'insuffisance de sa première éducation. Toutes le recherches lui étaient épargnées; toute la partie mécanique de l'étude était renvoyée à des subalternes; il savait questionner avec méthode, comparer, combiner fortement les idées, et il arrivait de plein saut aux résultats. L'esprit national avait fait des progrès surprenants dans la première moitié de ce siècle; la cour

réunissait des hommes, des femmes dont les écrits nous charment encore aujourd'hui par l'abondance des idées et les grâces du style; leur conversation était plus entraînante encore que leurs ouvrages; et l'homme qui était sans cesse entouré de ces êtres distingués, l'homme devant lequel tous s'efforçaient de déployer leurs divers mérites, de faire passer leurs idées avec le plus de clarté, et dans l'enchaînement qui le rebutait le moins, s'instruisait rapidement sans s'en douter, et acquérait la connaissance du monde et des affaires avec l'air qu'il respirait.

Le frère de Louis XIV, Philippe de France, duc d'Orléans, avait deux ans de moins que le roi; c'était un prince de mœurs douces, d'un courage de champ de bataille, et d'habitudes efféminées à la cour; vrai type de cette noblesse qui se berçait dans les plaisirs et courait aux combats avec une valeur de chevalier. Il avait épousé Henriette d'Angleterre, fille du malheureux Charles Ier, et sœur de Charles II, nouvellement rétabli sur son trône. Henriette d'Angleterre avait été élevée à la cour de France, dont elle était un des plus brillants ornements par la beauté de sa personne, la grâce et la facilité de son esprit.

La reine-mère, Anne d'Autriche, naguère si puissante pendant sa tutelle, avait vu son autorité décroître, même à la fin du ministère Mazarin. Quand le roi se fut réservé la direction des affaires, Anne d'Autriche se relégua dans le Val-de-Grâce, où elle consacrait son temps en œuvres de piété, et occupait ses loisirs à la culture des fleurs. Louis XIV l'entourait de respect; c'était tout ce qu'il lui rendait, car pour le pouvoir elle n'y rentrait plus en partage. Une commune origine avait rapproché la reine-mère de la jeune reine Marie-Thérèse, sa nièce

et sa bru tout à la fois ; elles se rappelaient ensemble, dans la langue majestueuse du Cid, alors si à la mode, le beau soleil d'Espagne, les vastes couloir de l'Escurial, les jardins du Tage et le couvent de Saint-Ildephonse.

Les princes du sang, tels que Condé et Conti, qui avaient joué un si grand rôle dans les troubles de la Fronde, s'étaient tout à fait rapprochés de Louis XIV ; ils ne songeaient plus qu'aux bruyantes distractions, à briller dans les fêtes de la cour, et au noble plaisir de servir le roi dans ses armées. Nous parlerons des autres personnages remarquables qui entouraient alors le roi, chaque fois que l'occasion s'en présentera dans le cours de cette histoire.

Dès cette première année du règne réel de Louis XIV, il voulut relever sa dignité à l'étranger comme il l'avait restaurée en France après la Fronde. L'Espagne prétendait en tout point être l'égale de la France. Louis XIV voulait au contraire que la France eût le pas sur l'Espagne. A la réception d'un ambassadeur de Suède à Londres (10 octobre 1661), le baron de Watteville, gentilhomme franc-comtois, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, voulut prendre le pas sur le comte d'Estrades, ambassadeur de France : il résulta de ce conflit une rixe, dans laquelle une troupe de bouchers et d'artisans de Londres, ameutés et payés par Watteville, tombèrent sur le cortége du comte d'Estrades et l'accablèrent ; quelques-uns de ses gens furent tués, un grand nombre furent blessés, et parmi ces derniers le propre fils de l'ambassadeur. Louis XIV, indigné en apprenant cette nouvelle, donna ordre au comte de Fuensaldague, ambassadeur d'Espagne à Paris, de quitter la cour sur-le-champ : il déclara que, si l'on ne faisait pas satisfaction à son ambassadeur, il recommencerait aussitôt la guerre ;

il intimait en *ultimatum* au roi d'Espagne, son beau-père, qu'il eût à reconnaître comme un droit irrévocablement acquis : « que les ambassadeurs de France avaient le pas sur ses envoyés au même degré. » Philippe IV s'empressa de désavouer le baron de Watteville et de le rappeler à Londres ; en même temps il chargea le marquis de la Fuente, de venir déclarer en plein Louvre, et en présence des ambassadeurs des autres puissances convoqués à cette cérémonie, que désormais les ambassadeurs d'Espagne céderaient le pas à ceux de la France. Le procès-verbal de cet aveu fut dressé en présence du conseil et du corps diplomatique, et le roi, s'adressant au nonce du pape, qui était là comme doyen des ambassadeurs, lui dit : « Vous avez ouï la déclaration que M. l'ambassadeur d'Espagne m'a faite ; je vous prie de l'écrire à vos maîtres, afin qu'ils sachent que S. M. C. a donné ordre à ses ambassadeurs de céder le rang aux miens en toute occasion. »

Une réparation non moins éclatante fut exigée du pape Innocent X, à l'occasion d'une rixe entre les gens du duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome, et les Corses de la garde du pape. Quelques Français qui troublaient la tranquillité, furent arrêtés par la guarde corse ; mais les laquais du duc les arrachèrent des mains de la garde et les emmenèrent dans l'hôtel de l'ambassadeur. Jusque-là rien n'était répréhensible dans la conduite des Corses, et les Français seuls étaient coupables du désordre qui avait eu lieu. Mais les Corses en se retirant rencontrèrent l'ambassadrice qui rentrait au palais, et animés par le désir de la vengeance, ils tirèrent sur le carrosse, tuèrent un page et blessèrent plusieurs domestiques. Aussitôt le duc de Créqui sortit de Rome et demanda justice. Quatre mois se passèrent en négociations. Le

pape crut beaucoup accorder en faisant pendre un Corse et un sbire, et en destituant le cardinal Impériali, gouverneur de Rome, comme coupable de négligence dans cette affaire; mais le roi de France ne fut pas satisfait. Il s'empara d'Avignon et du comtat, et menaça de faire passer son armée en Italie. Le souverain pontife fut forcé de se soumettre à tout ce qu'on voulut. Le traité fut conclu à Pise. Le pape fut obligé de promettre, moyennant la restitution de ses avances, la réintégration du duc de Parme dans les duchés de Castro et de Ronciglione, d'exiler son frère, Morio Chigi, général de ses troupes, de casser la garde corse, d'élever dans Rome une pyramide avec une inscription contenant le récit de l'offense avec la réparation, et enfin d'envoyer en France le cardinal Flavio Chigi, son neveu, faire ses excuses au roi.

Ce traité avec la cour de Rome, la reconnaissance de la suprématie diplomatique de la France sur l'Espagne, relevèrent tout à fait la dignité des ambassadeurs du roi à l'étranger. Il y eut un sentiment d'obéissance craintive pour tout ce qui émanait de Louis XIV; on prit garde de ne jamais blesser cette majesté royale; on sut tous les résultats d'une offense jetée à sa face, qu'elle élevait si haut.

Dans le même temps à peu près, un traité plus utile donnait Dunkerque à la France. Cette ville avait été cédée à l'Angleterre à l'époque de Cromwel, pour obtenir l'alliance intime du protecteur durant la guerre d'Espagne. La possession de Dunkerque, cette clef de la Flandre et de la Picardie, offrait un intérêt immense pour la France. La cession de cette ville se fit au prix d'un subside de cinq millions, payé par Louis XIV à Charles II, et la promesse de soutenir le roi d'Angleterre contre les partis qui agitaient encore ce pays, et qui regret-

taient le temps de Cromwel et de la république. La ville fut livrée aux Français le 27 novembre 1662, et Louis XIV y fit exécuter aussitôt d'immenses travaux, soit pour en rendre les fortifications inexpugnables, soit pour creuser un bassin capable de contenir à flot trente vaisseaux de guerre.

Le roi fit encore cette année l'acquisition de la Lorraine, cédée par le duc régnant Charles IV ; mais cette cession, à laquelle s'opposèrent les autres princes de la maison de Lorraine, fut annulée quelques années après, et ce ne fut que sous le règne du successeur de Louis XIV, près d'un siècle plus tard, que cette province fut définitivement remise à la France.

Ces dépenses n'empêchaient pas le roi d'élever à Versailles ce magnifique palais et ces merveilleux jardins où il semble avoir pris à tâche de lutter contre la nature; Versailles, autrefois simple rendez-vous de chasse, devint par la volonté du grand roi un séjour enchanté. On a beaucoup écrit, on a beaucoup déclamé, surtout dans le siècle dernier, sur les sommes énormes prodiguées à ces constructions ; on a surtout exagéré ces dépenses, et l'on s'est plu à ne les envisager que sur un seul point de vue, et à ne les considérer que comme des prodigalités ruineuses qui n'avaient d'autre objet que de satisfaire les goûts dispendieux et l'orgueil du monarque. Mais ne compte-t-on pour rien l'impulsion donnée aux beaux-arts par ces travaux! La foule d'étrangers qu'attiraient ces merveilles, et qui dépensaient en France plus d'argent qu'elles n'avaient coûté? Ce reproche d'ailleurs pourrait être fondé, si Louis XIV eût consacré en fêtes et aux embellissements de sa résidence royale tous les revenus de sa couronne; mais en même temps qu'il faisait travailler à Versailles et au Louvre,

il élevait l'hôtel des Invalides, l'Observatoire ; il creusait le canal du Languedoc, construisait des arsenaux et des ports, sillonnait la France de routes nouvelles propres à faciliter le commerce et les communications, fondait les manufactures royales de Sèvres, des Gobelins, des draps fins de Louviers, des points de France de Paris, et des glaces de Cherbourg, puis de Saint-Gobain. Il s'appliquait avec ardeur au rétablissement de la marine et de la navigation, etc., etc. Nous y ajouterons enfin les pensions accordées à titre d'encouragement aux hommes de lettres, aux artistes français et étrangers [1].

Tant de dépenses cependant étaient loin d'excéder les revenus, et les finances étaient si bien administrées, qu'en 1663 les recettes étant de 88,900,002 l., et les charges de 37,784,200 l., il y eut un *boni* au trésor de 51,121,802 livres. Cet excédent des recettes sur les dépenses alla toujours en augmentant, jusqu'au moment où les grandes guerres vinrent engloutir toutes les économies du ministre, et creuser bientôt un énorme déficit.

[1] Les manuscrits de Colbert, conservés à la bibliothèque royale, contiennent la liste des pensions de cette nature accordées par le roi pour l'année 1664. On y voit figurer entre autres les deux Corneille, dont l'aîné en qualité de *premier poëte dramatique du monde*, sa pension est fixée à 2,000 livres ; Molière, avec le titre d'*excellent poëte comique*, 1,000 livres ; le savant Huet (depuis évêque d'Avranches), 1,500 liv. ; le sieur Fléchier (depuis évêque de Nimes), 800 livres ; le sieur Racine, poëte français, 800 livres ; Perrault, 1,500 livres ; Mézerai, historiographe, 4,000 livres. A côté de ces noms justement célèbres, on en voit figurer d'autres dont les noms ne sont venus jusqu'à nous que grâce aux satyres de Boileau, tels sont Chapelain, qualifié le *plus grand poëte français qui ait jamais été*, 3,000 livr. ; l'abbé Cotin, 1,200 liv. ; l'abbé de Pure, 1,000 livr. ; Boyer, 800 livres. Les étrangers sont Heinsius, Vossius, Huyghens, Beklerus, dont les pensions sont de 12 et de 15,000 livres.

Tant il est vrai que la guerre est un des fléaux les plus ruineux pour un état.

D'ailleurs, toutes ces fêtes brillantes, toutes ces dépenses de la cour pendant la paix, tournaient en définitive au profit des ouvriers, des artisans, des commerçants. Ce n'était pas le peuple, mais la noblesse qui se ruinait pour paraître à la cour; chaque gentilhomme voulait se faire remarquer du maître, et l'emporter sur ses rivaux dans les carrousels et les fêtes de Versailles. Cette noblesse si turbulente autrefois, et jusque pendant la minorité du roi, perdait peu à peu le goût de la vie de province, et acquérait plus de politesse et d'uabanité. Les grands seigneurs, habitués naguère encore à se mettre à la tête des mécontents, perdaient toute leur influence en perdant leurs richesses, et tout le monde se trouvait ainsi dans la dépendance du pouvoir royal.

Louis XIV avait compris que l'autorité politique a deux moyens de dominer les forces de la société; c'est ou de les diriger avec habileté, ou de les comprimer avec violence. Le second rôle est celui d'un tyran ignorant et brutal; Louis XIV choisit le premier, qui convient à un monarque avide de gloire, et non moins jaloux de son pouvoir. Ainsi, à mesure que le nouveau ministère travaillait à remettre l'ordre dans l'Etat, il centralisait le pouvoir, et déférait au roi seul le droit de nommer à toutes les fonctions, de disposer de toutes les forces. Jusqu'alors on avait laissé aux chefs d'emploi le soin de choisir tous leurs subalternes, en sorte que le roi n'était ni maître de l'armée, ni des forteresses, ni des provinces. Colbert et Le Tellier s'attachèrent au contraire à établir le principe que; dans aucun département, personne n'exerçait de pouvoir que par déléga-

tion directe du monarque. Le roi fit sentir aux gouverneurs des provinces, qu'ils ne devaient regarder leurs gouvernements que comme une grosse pension qu'il leur avait assurée ; que leur demeure habituelle devait être la cour, et qu'ils devaient considérer leur renvoi dans leurs gouvernements comme une disgrâce et presque un exil.

Il apporta enfin une réforme fondamentale dans l'armée. Une partie fut licenciée, comme inutile depuis la paix ; mais on en conserva les cadres, avec un nombre suffisant d'officiers expérimentés pour être en état d'avoir promptement une armée au grand complet. Le ministre de la guerre s'attacha à établir une discipline sévère et à faire disparaître une foule d'abus scandaleux qui existaient depuis longtemps. Il donna à chaque régiment des habits d'uniforme ; jusqu'alors chaque soldat avait porté le sien, et souvent à leurs guenilles on les aurait pris pour des mendiants ou pour des bandits. Avec l'uniforme s'introduisit l'esprit du corps. Dès qu'il fut possible d'y reconnaître à des signes certains, le régiment et la compagnie auxquels chaque soldat appartenait, ce régiment et cette compagnie devinrent en quelque sorte responsables de la conduite des hommes qui le composaient. Avant Le Tellier, les capitaines volaient sans scrupules et leurs soldats, et le roi, et les paysans, et les ennemis. Quand ils étaient sur la frontière, les contributions qu'ils levaient faisaient la meilleure partie de leurs profits. Le ministre retira de leurs mains et les munitions et les fourrages, pour en faire une administration séparée. Il protégea le paysan contre l'homme de guerre, et en peu de temps l'armée se trouva plus forte, mieux composée, tandis que le pays fut infiniment soulagé.

Ainsi toutes les branches de l'administration, les finances, la marine, l'armée, se rattachaient à un centre commun, le pouvoir royal. De là partait toute l'impulsion donnée aux rouages de cette vaste machine, et là en aboutissait tout le mouvement, comme le sang qui part du cœur, après avoir porté le mouvement et la vie jusqu'aux extrémités du corps, revient à son point de départ recevoir une nouvelle impulsion.

Nous avons vu tout à l'heure que Louis XIV, dès qu'il eut pris l'administration des affaires, encouragea les gens de lettres, les savants, les artistes, etc. Il était convaincu que la littérature et les beaux-arts ont une grande influence sur l'opinion publique, qu'ils contribuent à augmenter le respect pour le monarque dont ils célèbrent les louanges de son vivant, et qu'ils immortalisent sa mémoire après sa mort. Il ne se contenta pas de donner des pensions aux hommes de mérite en tous genres qui abondaient à cette époque; il créa des académies destinées à devenir les centres et les arbitres de la science et du goût. En 1663 il établit l'académie des inscriptions et médailles, plus tard appelée l'académie des inscriptions et belles-lettres, qui devait perpétuer le souvenir des grands événements historiques par des médailles et par des inscriptions sur des monuments publics. En 1666 il fonda l'académie des sciences, pour les recherches qui tenaient à l'astronomie, aux mathématiques et aux connaissances exactes; enfin l'académie royale de peinture et de sculpture, dirigée par Perrault, et l'académie royale de musique, par Lully. L'académie française, fondée par Richelieu, reçut aussi du roi des nouveaux priviléges et un nouvel éclat. Tous ces savants, tous ces poëtes, ces orateurs, ces peintres, ces statuaires, ces

musiciens, entonnèrent un concert de louanges pour le roi, ou plutôt pour le héros, pour le demi-dieu, comme ils l'appelaient dans leur langage hyperbolique. Louanges souvent outrées, et par conséquent ridicules, dont le monarque se moquait parfois tout bas, mais qu'il accueillait toujours avec faveur comme un hommage dû à la royauté, dont il voulait relever la dignité, après l'avoir vue si méprisée et si avilie pendant son enfance [1].

Au milieu de ces réformes, de ces vastes entreprises de toute nature, l'ardeur du soldat français était entretenue par quelques petites expéditions militaires. Telle fut la prise de Marsal en Lorraine, qui avait été exceptée de la rétrocession de ce duché faite au duc, mais qui cependant ne voulait pas la céder.

La marine, à laquelle Colbert donnait tant de soins, fut bientôt en état de parcourir la Méditerranée et de donner la chasse aux corsaires barbaresques qui infestaient cette mer. Le duc de Beaufort, l'ancien roi des halles, fut chargé de cette expédition; deux fois il battit les flottes barbaresques et les resserra dans leurs ports. Il s'empara même de Gigeri, dans la régence

[1] On peut citer au nombre des flatteries outrées dont Louis XIV fut l'objet à cette époque, celle de la devise que lui présenta l'académie des inscriptions et belles-lettres. Elle représentait un soleil éclairant le globe terrestre, avec ces mots : *Nec pluribus impar.* Louis XIV adopta cette devise, et lui-même en explique le sens, longtemps controversé dans ses mémoires historiques. Le roi est par rapport à son royaume ce que le soleil est au globe terrestre qu'il éclaire, échauffe et vivifie, et, comme lui, *il n'est pas incapable d'exercer son influence sur plusieurs autres à la fois* : NEC PLURIBUS IMPAR. Si cette devise flattait l'amour-propre du roi, elle devait éveiller la jalousie de ses voisins et leur faire craindre les effets de son ambition.

d'Alger ; on voulait y former un établissement, mais le défaut de vivres et de munitions fit échouer ce projet.

L'empereur Léopold était en guerre avec les Turcs (1664). Il demanda au roi de France des secours contre les infidèles. Louis lui envoya un petit corps d'armée, sous les ordres des comtes de Coligni et de la Feuillade. A la bataille de Saint-Gothard, où Montécuculli défit complètement le grand visir Ahmed-Krouprouli, les Français repoussèrent les Turcs des bords du Raab, soutinrent le centre des Allemands près d'être enfoncé, et eurent une grande part à l'honneur de la journée.

L'activité de Louis ne se ralentissait point, et son aptitude aux affaires semblait s'agrandir à mesure qu'il s'en occupait davantage. Cependant il trouvait encore le temps de se livrer aux plaisirs de la chasse, de donner des fêtes, des bals, des spectacles où il ne dédaignait pas lui-même de figurer [1]. Heureux toutefois s'il se fût borné à des délassements innocents, et s'il n'eût souillé sa gloire en se livrant à des distractions coupables et à l'entraînement des passions honteuses. La reine, sa mère, et surtout la jeune reine, sa femme, eurent plus d'une fois à gémir des attachements criminels que le roi avait contractés avec des femmes de la cour. Nous

[1] Il cessa, dit-on, de paraître en public dans ces sortes de représentations théâtrales, quand il eut entendu ces vers de Racine dans la tragédie de Britannicus, où il est dit de Néron :

Pour toute ambition, pour vertu singulière
Il excelle à conduire un char dans la carrière,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.
A venir prodiguer sa voix sur un théâtre,
A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre ;
Tandis que des soldats, de moments en moments.
Vont arracher pour lui les applaudissements.

ne citerons que deux noms, parce qu'ils ont pris une place dans l'histoire : Mme la duchesse de la Vallière et Mme de Montespan; la première non moins célèbre par sa faute que par la pénitence rigoureuse qu'elle s'imposa pour l'expier, et la seconde par le long empire qu'elle exerça sur le cœur du monarque, mais sans jamais avoir aucune influence sur le gouvernement.

Anne d'Autrice essaya souvent de ramener son fils à ses devoirs. Personne plus qu'elle n'était capable de faire entendre au roi le langage de la raison et de la religion, car il avait conservé pour sa mère un vif attachement et un respect sincère. Peut-être aurait-elle réussi ; malheureusement sa santé s'affaiblissait de jour en jour, et elle mourut le 20 janvier 1666, après trois ans de souffrance. Pendant sa longue et cruelle maladie (un cancer au sein), elle montra la plus grande patience. Les personne qui l'approchaient ne s'apercevaient de ce qu'elle souffrait que par des mouvement involontaires, et trouvaient toujours snr son visage le sourire de la bienveillance. Elle s'acquitta des devoirs de la religion avec une ferveur qui édifia toute la cour. Le roi, la reine, Monsieur et Madame ne la quittèrent pas, et jusqu'au dernier moment elle fit connaître, par ses regards attendris, combien leurs soins assidus lui étaient agréables. Les larmes de ses enfants la consolaient; elle ne montra quelque attachement à la vie que pour eux, et elle fit bien sentir que le sacrifice de la royauté n'était pas ce qui lui coûtait le plus. Qu'est-ce qu'une couronne quand on meurt ?

Le roi d'Espagne, Philippe IV, était mort quelques mois avant sa sœur Anne d'Autriche. Il laissait pour héritier de son trône un fils âgé seulement de quatre ans, Charles II, prince d'une santé fragile. La tutelle

et la régence furent confiées à la reine-mère. Louis XIV crut l'occasion favorable à l'exécution d'un projet qu'il avait conçu depuis longtemps, de réclamer, à titre d'héritage, quelques portions de la monarchie espagnole. S'il avait même tardé jusqu'alors la manifestation de ce projet; ce n'était que par égard pour sa mère; mais dès qu'elle fut morte, il annonça hautement ses prétentions. Elles étaient fondées 1° sur ce que la renonciation faite par Marie-Thérèse, dans son contrat de mariage, ne devait avoir d'effet qu'autant que la dot de cinq cent mille écus d'or lui aurait été payée; or les trois termes fixés pour le paiement étaient échus depuis longtemps, et le roi n'avait encore rien reçu; 2° quand même le défaut de pa ement de la dot n'annulerait pas la renonciation, elle ne pourrait envelopper les biens de la maison d'Espagne situés en Brabant, à cause d'une coutume particulière de ce pays, conçue en ces termes : « Si un homme et une femme ont des enfants, et que l'un des deux vienne à mourir, la propriété des fiefs, venant du survivant, passe à l'enfant ou aux enfants issus de ce mariage, et le survivant n'a plus aux mêmes fiefs qu'un usufruit héréditaire. » Or Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, était le seul enfant restant du premier mariage de Philippe IV avec Elisabeth de France, fille de Henri IV. A la mort de sa mère, elle se trouvait donc saisie des fiefs du Brabant, dont son père n'était qu'usufruitier héréditaire. Ces fiefs, quelque étendue qu'on eût donnée à la renonciation, ne pouvaient pas y entrer, puisque, dans le temps de son mariage, elle en était déjà en possession, et que la clause du contrat de mariage ne la faisait renoncer qu'aux héritages et successions de leurs Majestés catholiques.

Louis XIV demandait donc à Charles II, son beau-frère, la succession entière du duché de Brabant et de ses annexes, la seigneurie de Malines, la Haute-Gueldre, Namur, Limbourg, les places au-delà de la Meuse, l'Artois, le Cambrésis, le Hainaut, le duché de Luxembourg, enfin tout ce qui était de la coutume de Brabant. Quant au reste de la succession provenant de la maison de Bourgogne, il prétendait que son épouse, seul rejeton du premier lit de Philippe IV, devait le partager avec son frère, Charles II, et sa sœur, Marguerite-Thérèse, du second lit, sans qu'on pût lui opposer sa renonciation, puisqu'elle était annulée par le défaut de paiement [1].

Louis XIV était en mesure d'appuyer ses prétentions par l'armée la plus nombreuse, la mieux constituée, la mieux administrée et la plus aguerrie de l'Europe. Il avait pour la commander le maréchal de Turenne et le prince de Condé, les plus grands généraux de leur temps; les maréchaux de Grammont, de Choiseul, du Plessis-Praslin et d'Aumont, qui avaient montré des talents; le marquis de Créqui, frère de l'ambassadeur de Rome, le comte de Schamberg et Bouteville, devenu duc de Luxembourg, déjà jugés dignes de succéder à Turenne et à Condé qui les avaient formés; une vingtaine de lieutenants-généraux et de maréchaux de camp, capables de conduire avec distinction des corps détachés; une multitude de jeunes militaires de la plus grande espérance, au nombre desquels étaient Catinat, le duc de Vendôme et le marquis de Villars, qui ne tardèrent pas à percer la foule avec éclat; Saint-Hilaire et de Metz aussi instruits dans l'artillerie qu'on pouvait l'être

[1] Anquetil.

alors ; enfin le chevalier de Clerville, Paul Mégrigni, Choisi, et surtout Vauban, les plus habiles ingénieurs du siècle [1].

On a reproché à Louis XIV, et il se l'est reproché à lui-même dans les dernières paroles qu'il adressa à son successeur, d'avoir trop aimé la guerre ; mais avec de tels éléments de succès, placé à la tête d'une nation passionnée pour la gloire militaire, comment un prince jeune, ardent, ambitieux de renommée, eût-il pu se garantir de cette passion ? Aussi fut-il peut-être plus content du refus que le gouvernement espagnol fit à ses demandes, que d'un acquiesment complet, qui l'aurait privé de l'occasion qu'il cherchait de cueillir des lauriers. Au milieu de l'année 1667, il fit entrer trois armées en Flandre. Lui-même était à la tête de la plus nombreuse, commandée par le maréchal de Turenne. La reine et son épouse et les dames de la cour accompagnèrent le monarque à cette expédition, qu'on appelait *prise de possession*. L'Espagne n'avait préparé en Flandre aucun moyen de résistance sérieuse ; elle en avait été empêchée par la guerre de Portugal et par les troubles de la minorité de Charles II. Il n'y eut qu'une seule action de cavalerie, où le marquis de Créqui battit le prince de Ligne, qui avait essayé de ravitailler Lille. Le roi en deux mois prit Charleroi, Binch, Mons, Ath, Douai, le fort de la Scarpe, Tournai, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Furnes et leurs dépendances. Pourvu de ces nantissements, le vainqueur s'arrêta et retourna à Paris à la fin d'août, laissant aux nations étonnées à réfléchir sur ce qu'elles avaient à craindre d'un jeune conquérant si actif et si heureux.

[1] Notice du général Grimoard, éditeur des œuvres de Louis XIV.

L'alarme causée par les succès de Louis XIV se fit sentir surtout en Hollande, les états généraux voyaient avec inquiétude ce prince devenir leur voisin. Ils s'unirent avec l'Angleterre et la Suède; et dans un traité de la triple alliance (23 janvier 1668), ces trois puissances déclarèrent qu'elles s'unissaient pour forcer l'Espagne et la France à la paix, annonçant qu'elles agiraient hostilement contre celle des deux qui la refuserait. La condition de cette paix devait être l'abandon, par l'Espagne à la France, de toutes les places que celle-ci avait conquises dans les Pays-Bas, à moins qu'elle ne préférât se faire céder en échange la Franche-Comté. Cette intervention fut signifiée aux parties belligérantes, avec invitation de suspendre les hostilités, pour travailler à la conclusion de la paix. Louis XIV ne pardonna jamais aux Hollandais, qui lui arrachaient ainsi une conquête assurée; mais il se vit forcé d'entrer en négociation et de consentir à l'armistice proposé; seulement il offrit de cesser les hostilités jusqu'au 31 mars 1668; mais le marquis de Castel Rodrigo, ministre d'Espagne, repoussa une pareille proposition, disant que c'était une moquerie, et qu'il se contentait de la suspension d'armes que l'hiver se chargeait d'imposer au roi de France. Louis en fut piqué, et il résolut de prouver aux Espagnols qu'il pouvait continuer ses conquêtes, malgré les rigueurs de la saison.

La province que le roi se proposait d'envahir était la Franche-Comté ou comté de Bourgogne. Il chargea de cette expédition le prince de Condé, qui n'avait jamais été employé depuis les guerres civiles, et qui était resté en quelque sorte dans une demi-disgrâce. Ce choix fut, dit-on, dicté par Louvois, fils et successeur de Le Tellier, qui était jaloux de Turenne. Quoi qu'il

en soit, jamais expédition ne fut conduite avec plus de secret et de rapidité. Condé s'était rendu à Dijon sous prétexte d'aller tenir les états de Bourgogne. En même temps divers corps de troupes étaient mis en mouvement avec l'ordre apparent de se rendre dans diverses parties éloignées du royaume; mais leur marche était combinée de manière qu'ils traversèrent tous en même temps la Bourgogne, et qu'arrivés là, tous reçurent ordre de s'arrêter, en sorte que douze mille hommes d'infanterie, trois mille de cavalerie, l'artillerie et les vivres se trouvèrent comme par enchantement sous la main de Condé, au commencement de février 1668, sans que personne fût averti ou se doutât de ce mouvement.

M. le Prince entre aussitôt en Franche-Comté, et se porte sur Besançon et Salins, qui se rendirent sans résistance le 7 février. Louis XIV et Louvois, son ministre, arrivèrent quelques jours après en Franche-Comté avec de nouvelles troupes. Aucune place n'offrit une résistance sérieuse, et en quatorze jours toute la province fut soumise.

Cette rapide conquête excita en France des transports d'admiration et d'enthousiasme. Louis lui-même était comblé de joie; il prouva sa reconnaissance pour le prince de Condé, en lui donnant le gouvernement de la province conquise, et en disant à son fils, le duc d'Enghien : « J'ai toujours estimé votre père, mais je ne l'avais jamais aimé; aujourd'hui je l'aime autant que je l'estime. » Mais d'un autre côté cette expédition renouvela l'alarme de l'Europe. Aux trois puissances unies, d'autres menaçaient de se joindre encore, si la France n'acceptait la paix aux conditions raisonnables qui lui étaient offertes. Malgré ses victoires, Louis XIV

ne s'était point encore accoutumé à braver seul l'Europe armée contre lui ; il céda, et la paix fut signée à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668. Par ce traité toutes les villes conquises par Louis en Flandre lui étaient cédées; la Franche-Comté était restituée à l'Espagne, et quant au surplus, les parties contractantes s'en référaient au traité des Pyrénées.

Ainsi se termina cette courte guerre, la première à laquelle Louis XIV participa essentiellement. Elle mérite d'autant plus de fixer l'attention, qu'elle devint la source de celles qui éclatèrent en 1672, 1683 et 1688.



CHAPITRE V

Codes de Louis XIV. — Dépenses en constructions diverses. — Magnificence du roi. — Inquiétudes des puissances européennes. — Triple alliance renouvelée. — Louis se décide à faire la guerre à la Hollande. — Mort de MADAME. — Mademoiselle. — Le duc de Lauzun. — Nouveau mariage du duc d'Orléans. — Traité d'alliance entre la France et l'Angleterre. — Les deux puissances déclarent la guerre à la Hollande. — Situation des Provinces-unies. — Marche des armées de Louis XIV contre la Hollande. — Passage du Rhin. — Progrès de l'armée française. — Conditions de paix offertes aux Hollandais. — Massacre des frères de Witt. — Rétablissement du stathoudérat. — Résolution désespérée des Hollandais pour sauver leur pays. — Combat naval de Solebay. — Les puissances européennes s'alarment des succès de la France. — Campagne de Turenne contre l'électeur de Brandebourg. — L'empereur et l'Espagne s'allient avec les états généraux. — Toute l'Europe liguée contre la France. — Conquête de la Franche-Comté par Louis XIV. — Bataille de Senef. — Belle campagne de Turenne sur le Rhin. — Combat d'Ensisheim. — Turenne chasse les alliés de l'Alsace. — Turenne et Montécuculli. — Mort de Turenne. — Douleur de l'armée et de la France. — Retraite de l'armée française. — Promotion de huit maréchaux de France. — (1668-1675.)

Les opérations de la guerre, non plus que l'ivresse des divertissements et l'entrainement de ses passions, n'avaient pas relenti l'ardeur du roi pour le travail, ni sa ferme volonté de connaître ses affaires et de poursuivre ses réformes. Au mois d'avril 1667, il signait sa célèbre ordonnance sur les procédures civiles, ouvrage du chancelier Séguier et de seize jurisconsultes. Cette ordonnance a été en vigueur jusqu'à la promulgation

du code actuel de procédure civile ; elle précéda de quelque temps celles qu'il publia successivement sur l'instruction criminelle, sur le droit commercial et sur les eaux et forêts. Ces diverses ordonnances, ou plutôt ces codes, ne furent point la pensée d'un seul homme : le chancelier procédait avec l'intervention des parlements et des jurisconsultes. On désignait des commissions choisies dans toutes les cours ; les commissaires se réunissaient, discutaient les dispositions ; on rendait compte au roi, qui donnait son approbation. Une fois l'ordonnance rendue, il faisait veiller strictement à son exécution. Plusieurs conseillers au parlement furent interdits de l'exercice de leur charge, pour avoir refusé de se soumettre à l'ordonnance sur la réforme de la justice. Pour détruire, s'il se pouvait, jusqu'à la trace de la résistance que les compagnies souveraines avaient opposée à l'autorité royale pendant sa minorité, il fit enlever des registres du parlement tout ce qui se rapportait à la lutte que cette compagnie avait soutenue contre le ministère, depuis l'année 1647 jusqu'à la fin de l'année 1652.

Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV dépensa des sommes énormes pour fortifier ses villes frontières, surtout celles que venait de lui assurer le traité. Il ne cessait pour cela de bâtir au Louvre et à Versailles, et il étalait, dans les ameublements de ses palais, dans les joyaux de la couronne, dans ses livrées, ses équipages et sa table, une magnificence que l'Europe n'avait encore jamais connue. La capitale eut aussi sa part au goût du souverain pour faire partout éclater sa grandeur ; par son ordre, on fit un repavage général de Paris en pierres larges et bien jointes ; on perça plusieurs belles rues dans le faubourg Saint-Germain.

Ces rues larges et tirées au cordeau contrastaient avec les rues étroites, fangeuses et tortueuses des anciens quartiers. En même temps on adoptait un nouveau système de police pour la sécurité de Paris. Des lanternes et des réverbères furent attachés non loin les uns des autres, de manière à éclairer pendant la nuit les grandes rues, les places, les carrefours et même les impasses les plus isolées. Ainsi la ville entière, assainie autant qu'embellie, offrit un séjour plus agréable et plus sûr.

Cependant les puissances de l'Europe ne voyaient pas sans inquiétude et sans jalousie la France s'élever à un si haut degré de force et de gloire. Elles prévoyaient tout ce qu'elles pouvaient craindre d'un peuple aussi brave, conduit par un monarque ardent, jeune, ambitieux. Les signataires du traité de la triple alliance le renouvelèrent le 7 mai 1669, en prenant de nouveau l'engagement de garantir tous les états de S. M. catholique, contre quelque agresseur que ce pût être. La Hollande surtout se croyait menacée, car elle n'était plus séparée de la France que par une langue de terre que possédait encore l'Espagne en Flandre et en Brabant ; elle avait irrité Louis XIV en le forçant de conclure le traité d'Aix-la-Chapelle et de s'arrêter au milieu de ses conquêtes. A ce sujet de mécontentement, les Hollandais, enorgueillis du rôle qu'ils avaient joué dans cette circonstance, ne gardèrent aucune mesure envers le roi de France. Des pamphlets, des médailles injurieuses à la gloire de Louis XIV furent répandus avec profusion[1]. Il n'en fallait pas tant pour piquer

[1] L'une de ces médailles faisant allusion au soleil, que Louis XIV avait pris pour emblème, représente les états généraux sous la forme de Josué arrêtant le soleil, avec ces mots en exergue : *In*

au vif l'amour-propre d'un roi accoutumé à n'entendre autour de lui qu'un concert de louanges, et pour qui les plus beaux génies de cette époque épuisaient toutes les formes et tous les genres de flatteries. Il résolut de punir ces *insolents républicains*, *ces bourgeois enrichis*, comme on les appelait à la cour de Versailles, qui prétendaient faire la loi à la France. La guerre était décidée; mais, avant de la commencer, il fallait la rendre la moins chanceuse et la plus brillante possible. Louis XIV chercha d'abord à rompre la triple alliance; et il parvint sans peine à en détacher l'Angleterre, dont le roi Charles II se laissa gagner par l'or de la France, et par sa sœur Henriette, femme du duc d'Orléans, que le roi avait chargée de cette négociation.

On obtint la neutralité de l'Espagne et de l'empereur; l'électeur du Hanovre signa avec la France une convention de subsides et d'alliance intime; le prince de Furstemberg y adhéra; l'évêque de Munster promit une levée d'hommes extraordinaire; les villes libres de Liége et de Cologne reçurent assurance de la part du roi qu'elles seraient protégées dans leurs libertés municipales; le duc de Savoie, comme conséquence d'une alliance intime, promit un corps de trois mille hommes; enfin on obtint la neutralité de la Suède.

Avant que le traité préparé par Madame avec son frère le roi d'Angleterre et le roi de France fût signé, cette princesse mourut presque subitement à Saint-Cloud, le 30 juin 1670. Des soupçons d'empoisonnement planèrent

conspectu meo stetit sol. Louis XIV y répondit par une autre médaille où il était représenté à la tête de son armée, avec ces mots pour exergue : *Hunc solem, ô Josue, sistere tempus adest.*

sur le duc d'Orléans, son mari, sur le chevalier de Lorraine, favori de ce prince, et sur d'autres personnes encore. Cependant les médecins chargés de faire l'autopsie déclarèrent qu'ils n'avaient trouvé aucune trace de poison, et que Madame avait succombé à une attaque de *choléra-morbus*. Cet événement jeta la consternation à la cour, dont cette princesse était le plus bel ornement; le roi, la reine, Mademoiselle, témoins de son agonie, étaient accablés de douleur, et l'effet produit par cette mort inattendue ne saurait être mieux rendu qu'en employant les paroles de Bossuet, qui s'écrie: « O nuit désastreuse, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette effrayante nouvelle : Madame se meurt! Madame est morte[1]!!! »

Un an à peine s'était écoulé depuis la mort d'Henriette d'Angleterre, que le duc d'Orléans songea à se remarier. Le roi jeta d'abord les yeux sur Mademoiselle, que nous avons vu figurer dans les guerres de la Fronde, pour la faire épouser à son frère; mais cette princesse, déjà âgée (elle avait alors plus de quarante ans), avait de la répugnance pour cette union, car elle aimait un gentilhomme, nommé Antoine Nompar de Caumont, marquis de Puyguilhem et duc de Lauzun. Ce seigneur jouissait de toute la faveur de Louis XIV et avait une certaine influence sur son esprit, autant toutefois qu'il était possible d'en avoir sur un prince qui ne se laissa jamais gouverner ni par ses ministres ni par ses favoris. Il parvint néanmoins à obtenir du roi la permission d'épouser Mademoiselle. Quand on connaît les mœurs, ou, si l'on veut, les préjugés de ce temps, quand on connaît surtout la fierté de Louis, on est étonné qu'il ait

[1] Bossuet, oraison funèbre de MADAME.

pu consentir à donner en mariage à un simple gentilhomme une princesse du sang royal, sa propre cousine germaine. Cet événement fit à cette époque une sensation extraordinaire à la cour et à la ville. Tout le monde connaît la lettre si spirituelle de Mme de Sévigné, où elle l'annonce à M. de Coulanges : « Je vais vous mander la chose du monde la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue.... une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi, etc. » Elle avait raison, car dans l'intervalle qui s'écoula entre le consentement arraché au roi et le jour fixé pour la célébration du mariage, la famille royale obtint de Louis XIV la révocation de ce consentement. Mais Mademoiselle n'en persista pas moins dans sa résolution ; elle épousa secrètement Lauzun, ce qui fut cause qu'il fut arrêté et détenu dix ans à Pignerol. Quant à Monsieur, le roi lui fit épouser Elisabeth-Charlotte, fille de l'électeur palatin, désirant s'assurer, par cette alliance, de la neutralité de l'électeur pendant la guerre qu'il méditait contre les Hollandais.

Ni la mort d'Henriette d'Angleterre, ni l'opposition de Colbert, qui redoutait la guerre, n'avaient un instant détourné Louis de ce projet. Les négociations entamées par la duchesse d'Orléans avec son frère le roi d'Angleterre ne furent point interrompues par la mort de la princesse. Le 10 décembre 1670, les deux rois signèrent un traité qui stipulait ce que chacun fournirait de troupes de terre, de vaisseaux et d'argent. L'Angleterre devait fournir six mille hommes pour la guerre de terre, cinquante gros vaisseaux et six brûlots. Louis XIV joignait à la flotte anglaise, commandée par le duc d'Yorck, une division de trente vaisseaux de ligne et de dix brûlots, sous le maréchal d'Estrées. C'était le fruit du zèle de Colbert

pour la restauration de la marine française; zèle qui, dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, lui avait permis de porter le nombre des constructions navales à soixante gros vaisseaux et quarante frégates. Quant aux troupes de terre, le roi ne se bornait pas, et il donnait encore trois millions par an au roi d'Angleterre pour les frais. A ces clauses on joignit, pour satisfaire le peuple anglais, la promesse de lui céder, après la conquête, quelques îles de la Hollande et de la Zélande.

L'année 1671 fut entièrement consacrée en préparatifs, en revues de troupes, en négociations. On leva de nouveaux régiments, on recruta les anciens; on fit de grands magasins de vivres et de munitions, tandis que Colbert pressait avec ardeur les armements de mer, et que Lionne suivait avec activité et avec succès ses négociations avec les puissances étrangères. Malheureusement ce dernier mourut le 1er septembre de cette année; il fut remplacé par Simon Arnauld, marquis de Pomponne, alors ambassadeur en Suède, homme intègre, rempli de bonnes intentions, mais qui était loin d'avoir la capacité de Lionne.

Enfin, le 7 avril 1672, les rois de France et d'Angleterre publièrent leur déclaration de guerre contre la Hollande. Le manifeste de Louis XIV, sans entrer dans aucune explication, sans exposer aucun grief, porte simplement: « Que la mauvaise satisfaction que Sa Majesté a de la conduite que les états-généraux des Provinces-unies ont eue depuis quelque temps à son égard, étant venue si avant que Sa Majeté, sans diminution de sa gloire, ne peut dissimuler plus longtemps l'indignation qui lui est causée par une manière d'agir si peu conforme aux grandes obligations dont Sa Majesté et les

rois, ses prédécesseurs, les ont comblés si généreusement. Sa Majesté a déclaré, comme elle déclare présentement, qu'elle a arrêté et résolu de faire la guerre auxdits états-généraux des Provinces-unies tant par mer que par terre. » Le roi d'Angleterre exposait ses griefs avec plus de détail et se plaignait de plusieurs infractions aux traités. Du reste, dans l'un et l'autre manifeste, on ne laissait apercevoir aucun dessein ambitieux, aucun projet de conquête; il s'agissait simplement de venger les insultes faites à deux puissants rois. Ainsi l'avait-on fait entendre à l'Europe, pour ne pas l'inquiéter.

Les Provinces-unies n'étaient point en état de résister aux forces qui allaient les attaquer. Depuis leur affranchissement de l'Espagne, les Hollandais n'avaient pas eu de guerre sérieuse; s'ils avaient montré une grande énergie dans ce mouvement d'indépendance, dès lors l'activité nationale s'était portée sur les entreprises commerciales; les Hollandais n'avaient songé qu'a agrandir leurs colonies, qu'à multiplier leurs comptoirs; leurs navires sillonnaient toutes les mers; leur marine pouvait tenir tête à toutes les marines de l'Europe; mais leur armée de terre avait été complètement négligée. A peine comptait-elle vingt mille hommes de troupes, mauvais soldats, excepté deux ou trois régiments de levées allemandes, conduits par le prince d'Orange et le landgrave du Rhin. Leur faiblesse était encore augmentée par leur division; deux partis jaloux l'un de l'autre cherchaient réciproquement l'occasion de se renverser. Les partisans du stathoudérat voulaient élever à cette dignité le prince Guillaume d'Orange, fils du dernier stathouder mort en 1650; mais un nombreux parti, à la tête duquel étaient deux frères, Jean et Cornelius de Witt, avait fait abolir le stathoudérat par édit du 5 août 1667. Ces dissensions

divisaient les forces de la république, et devaient faciliter les conquêtes de ses deux puissants adversaires.

Louis XIV divisa ses troupes en quatre corps principaux. La grande armée, commandée sous lui par Monsieur duc d'Orléans et par le maréchal de Turenne, devait s'assembler sur la Sambre ; l'armée du prince de Condé, ayant à ses ordres les maréchaux de Bellefonds et d'Humières, se réunissait à Sedan. Le corps du maréchal de Créqui, formé d'une partie des troupes françaises qui avaient hiverné dans l'électorat de Cologne. et d'un détachement de l'armée du roi, avait pour point de rassemblement le voisinage de Maestricht. Enfin le duc de Luxembourg, avec le surplus des troupes du roi reçues dans les états de Cologne, était destiné à seconder l'armée combinée de ce prince et de l'évêque de Munster. Le roi avait voulu donner le pas au maréchal de Turenne sur tous les autres maréchaux, en lui accordant en 1660 le titre de maréchal-général. Cependant les trois maréchaux de Bellefonds, de Créqui et d'Humières, ayant refusé de se soumettre à ce règlement, le roi les exila sur-le-champ, et ne leur permit de rentrer au service à la fin de la campagne qu'après qu'ils eurent fait acte d'obéissance.

Le roi partit de Saint-Germain le 25 avril 1672, pour joindre son armée à Charleroi ; en même temps le prince de Condé franchissait les Ardennes. L'armée traversa le territoire de l'évêque de Liége, électeur de Cologne, de qui on avait obtenu le passage pour ne pas violer le territoire des Pays-Bas espagnols, qui séparaient la France des Provinces-unies. Tandis que Condé s'avançait entre la Meuse et le Rhin, pour s'emparer de Wesel et des autres places occupées par les Hollandais sur la rive droite du fleuve, le roi suivit la Meuse qu'il traversa au-

dessus de Maestricht. Il laissa un petit corps de troupes pour observer cette place, tandis que la masse de l'armée se portait sur le Rhin. Tel était le secret qui avait présidé à ses premières opérations, que les Hollandais, ne pouvant soupçonner de quel côté viendrait fondre l'orage, avaient disséminé leurs forces dans un grand nombre de places et n'avaient aucune armée pour tenir la campagne. Le prince de Condé marcha huit jours sans rencontrer d'ennemis, et au mois de mai on était déjà sur l'Yssel. En quelques jours les places d'Orsoy, Wesel, Emmerick, Dockum et Rhinberg tombèrent au pouvoir des Français.

Ces places, que l'on venait de conquérir, étaient de celles où les Hollandais tenaient garnison en dehors de leur pays ; mais le roi voulait pénétrer dans le cœur de la Hollande. Son armée, réunie dans le pays de Clèves, pouvait s'étendre à droite dans l'Over-Yssel; elle avait aussi devant elle la bifurcation du Rhin ; deux de ses bras, le Wahal et le Rhin propre coulent au midi, l'Yssel au nord, embrassant entre les deux premiers l'île de Beetuwe (ou des Bataves), et celle de Weluwe entre le second et le troisième. Au premier point du partage, se trouvait le fort de Schenek qu'on croyait imprenable; entre ce fort et celui de Tolhuys, on indiqua au prince de Condé un gué que le comte de Guiche fut chargé d'aller reconnaître. Il n'était pas tout-à-fait praticable, mais le comte de Guiche le déclara tel. Son audace, comme elle fut couronnée par le succès, le couvrit de gloire; si l'armée eût été repoussée, son faux rapport aurait mérité la mort. Le passage fut résolu pour la nuit du 11 au 12 juin.

Au lever de l'aurore, le régiment des cuirassiers, ayant à sa tête le comte de Revel, son colonel, s'élança dans

le Rhin. Parvenus au milieu du fleuve, les premiers furent entraînés par le courant et se noyèrent; mais la masse de l'escadron rompit la force du courant et atteignit la rive opposée. D'autres escadrons le rejoignirent bientôt, et toute cette cavalerie se formant en bataille, chargea les Hollandais qui prirent la fuite. Le feld-maréchal Wartz, qui défendait ce passage, n'avait que deux régiments d'infanterie, quelques escadrons de cavalerie et point d'artillerie, tandis que Condé avait fait soutenir les cuirassiers français par une batterie de douze pièces de canons qui ne cessaient de tirer pendant qu'ils effectuaient le passage. Wartz se retira précipitamment avec la cavalerie hollandaise. L'infanterie, composée en grande partie d'Allemands, se trouva bientôt enveloppée, et s'apprêtait à re rendre en demandant quartier, quand le jeune duc de Longueville, neveu du prince de Condé, s'élança sur eux en criant: « Non, non, point de quartier; » et il déchargea en même temps le pistolet qu'il avait à la main. Les ennemis, n'ayant plus d'espoir, firent alors une décharge générale qui tua le duc de Longueville, le marquis de Guétry et plusieurs autres personnes de qualité. Le prince de Condé lui-même fut grièvement blessé, son bras fut cassé au-dessus du poignet. On ne fit dès lors aucun quartier aux Allemands et aux Hollandais; tous furent passés par les armes. Ainsi l'emportement d'un jeune présomptueux coûta la vie à un grand nombre d'hommes, et lui-même en fut la première victime. « Tandis que, dit Louis XIV dans la lettre à la reine où il raconte cet événement, avec un peu de patience il ne nous eût pas échappé un seul de ces gens-là, sans avoir besoin de répandre une goutte de sang, au lieu que cet emportement nous a coûté bien cher. »

Le lendemain, le roi et le reste de son armée passèrent le fleuve sur un pont de bateaux construit par Vauban. Tel fut ce fameux passage du Rhin, exalté par la poésie [1] et la peinture; on le compara au passage du Granique par Alexandre en face des innombrables armées des Perses. La flatterie a trop exalté ce fait d'armes, qui n'aurait été merveilleux que si l'autre rive avait été bien défendue. On peut dire que le fleuve lui seul opposa de la résistance, et sous ce rapport la fiction de Boileau se rapprocha de la vérité. D'un autre côté les ennemis de Louis XIV ont voulu mettre en doute sa bravoure, parce qu'il ne s'était pas joint aux deux mille cavaliers qui passèrent les premiers le courant à la nage. « Il nous semble, dit M. Sismondi, qu'on n'accusera pas certes de flatter Louis XIV, que cette action téméraire n'aurait convenu ni à un roi ni à un général d'armée.... Mais, ajoute-t-il, l'avantage pour n'être point digne de tant d'admiration n'en était pas moins décisif. Les îles qu'enserre le Rhin, et où les paysans se croyaient à l'abri des dangers de la guerre, étaient remplies de richesses qui tombèrent aux mains des Français. »

La blessure de Condé l'avait forcé de quitter l'armée; mais Turenne n'en poursuivait pas moins ses succès. Quarante places tombèrent en vingt-deux jours au pouvoir

[1] Tout le monde connait la quatrième épître de Boileau où le passage du Rhin est décrit avec la magnificence du style de l'épopée :

> Au pied du mont Adulle, entre mille roseaux,
> Le Rhin, tranquille et fier du produit de ses eaux,
> Appuyé d'une main sur son urne penchante,
> Dormait au bruit flatteur de son onde naissante,
> Quand tout à coup un cri suivi de mille cris
> Vint d'un charme si doux réveiller ses esprits, etc.

des Français. Les provinces d'Utrecht, de Gueldres et d'Over-Yssel furent occupées, et des partis s'avancèrent même jusqu'aux portes d'Amsterdam.

La république était aux dernières extrémités ; de Witt avait engagé les états-généraux à envoyer au roi trois députés, dont le chef était le fils de l'illustre Grotius, pour demander la paix ; ils arrivèrent au camp français le 22 juin. Pomponne voulait leur accorder des conditions modérées ; mais Louvois les traita avec arrogance. Il demanda la cession de tout ce que la république possédait en Flandre, en Brabant et en Allemagne, en dehors de ses sept anciennes provinces ; l'abandon au roi des forteresses importantes qu'il avait conquises sur le Rhin et sur la Meuse, la liberté du commerce français dans toutes les terres de la domination hollandaise, l'exercice public du culte catholique dans toutes les provinces, et un paiement de vingt millions pour les frais de la guerre.

Quelque dures que fussent ces conditions, elles auraient été acceptées si le roi avait poursuivi ses conquêtes; mais il avait fait la double faute d'affaiblir son armée, en mettant des garnisons dans chacune des villes dont il s'était emparé, et d'augmenter l'armée ennemie en rendant, moyennant une faible rançon, vingt-huit mille prisonniers qu'il avait faits aux Hollandais. D'un autre côté le parti orangiste, opposé au parti républicain de la bourgeoisie, ne voulait expliquer que par la trahison les revers de l'Etat. Plus on était enflammé de colère contre les Français, plus on accablait de reproches les frères Witt, l'amiral et le grand pensionnaire, de s'être montrés si longtemps leurs partisans. Le peuple s'ameuta contre eux ; il contraignit les magistrats à révoquer l'édit d'abolition à perpétuité du stathoudérat,

et les força de déclarer Guillaume d'Orange stathouder, gouverneur et capitaine-général de la république. Bientôt Jean et Cornelius de Witt furent massacrés par la populace qui traîna leurs cadavres par les rues. Ces deux hommes qui, pendant tant d'années, avaient présidé aux destinées de leur patrie, n'étaient pourtant coupables que d'avoir voulu sincèrement le maintien d'un gouvernement fédéral, et d'avoir repoussé de toutes leurs forces l'établissement du pouvoir monarchique, sous le nom de stathoudérat. Guillaume, prince d'Orange, n'avait alors que vingt-deux ans; ce n'était point lui sans doute qui dirigeait son parti, et la révolution s'accomplit pour lui bien plus que par lui. Cependant la part qu'il eut au massacre des Witt, et les faveurs qu'il accorda à leurs meurtriers, ont imprimé une tache à sa mémoire, dont tous les succès d'une carrière longue et glorieuse n'ont jamais pu la laver.

D'un autre côté, cet état d'exaspération dans lequel était la Hollande, fut peut-être la cause de son salut. C'est alors que fut décidée une de ces mesures extraordinaires, que le désespoir seul peut inspirer, et devant lesquelles on reculerait de sang-froid. On ouvrit les écluses, on perça les digues qui soutiennent les eaux de l'océan au-dessus du niveau du territoire hollandais; aussitôt toutes les campagnes furent inondées, les récoltes furent détruites, la plus grande partie des bestiaux périrent; un grand nombre de maisons de campagne et de riches villages furent abîmés sous les eaux, mais la marche victorieuse des nombreux soldats de Louis fut arrêtée, et la liberté de la Hollande fut sauvée. Cet acte de désespoir d'un peuple aux abois peut être comparé à un événement plus terrible encore dont notre siècle

a été le témoin, je veux dire l'incendie de Moscou, qui vint aussi mettre un terme aux succès de Napoléon.

Louis XIV, se voyant hors d'état d'avancer au-delà, quitta son armée le 26 juillet, après en avoir confié le commandement à Turenne. Il trouva à son retour les Parisiens occupés à élever à grands frais l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, pour célébrer la prise de trois provinces et de quarante villes, conquises en deux mois, et qui furent évacuées avant que le monument fût achevé.

Les Hollandais s'étaient mieux défendus sur mer que sur terre. Leur flotte, commandée par Ruyter, attaqua les flottes françaises et anglaises réunies à Solcbay, entre Harwich et Yarmouth (7 juin). Le combat fut épouvantable; le comte de Sandwich, contre-amiral anglais, et Van Ghent, lieutenant-amiral hollandais, y furent tués. Le duc d'York, qui commandait les deux flottes combinées, combattit deux heures bord à bord contre Ruyter, et fut si maltraité sur le sien, qu'il se vit obligé de faire passer son pavillon sur un autre. Cependant chaque parti s'attribua la victoire; mais avec leurs vaisseaux délabrés et une perte immense dans leurs équipages, les Anglais et les Français dûrent renoncer à faire en Zélande la descente qu'ils avaient projetée. Il y eut encore en 1673 trois actions qui n'eurent pas plus de résultat.

L'Europe, attentive à tous les événements de cette guerre, s'alarma des succès de la France, et se crut menacée par l'ambition d'un prince jeune et impétueux. Toutes les autres puissances, en voyant la Hollande près d'être anéantie, commencèrent à trembler pour

elles-mêmes et se déterminèrent à venir à son aide. Le premier qui se déclara fut l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, le fondateur de la monarchie prussienne. Il avait signé un traité avec les états-généraux, au moment des plus grandes difficultés de la république, et avait promis de faire marcher vingt-cinq mille hommes à son secours. Déjà il s'avançait pour satisfaire à sa promesse, quand Turenne, avec quinze à seize mille hommes, passa le Rhin à Wesel, entra dans la contrée de la Marck, et menaça le territoire de l'électeur de Brandebourg. En même temps le prince de Condé, guéri de sa blessure, était envoyé en Alsace pour contenir les Allemands, dont les dispositions étaient également douteuses, et les empêcher de passer le Haut-Rhin. Ce mouvement de Turenne soulagea toutefois les Provinces-unies, et permit au prince d'Orange de recouvrer quelques-unes des villes que sa patrie avait perdues. Le duc de Luxembourg était resté seul en Hollande, et au plus fort de l'hiver, lorsque la gelée lui eut rouvert les passages qui avaient été fermés par l'inondation, il s'empara des villes de Bodegrave et de Swammerdam. Il aurait pénétré jusqu'à la Haye, si un dégel inattendu ne l'eût arrêté, et ne l'eût mis lui-même dans un danger imminent. Il parvint cependant à regagner Utrecht, après avoir ravagé la province de ce nom et y avoir commis d'effroyables dévastations.

Ce fut aussi pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver que Turenne entra dans le Brandebourg pour le ravager, et forcer l'électeur à renoncer à son alliance avec la Hollande. Au mois de décembre, Louvois, qui était jaloux de la gloire de Turenne, lui fit donner l'ordre de repasser le Rhin et de prendre ses quartiers

d'hiver. Mais le maréchal, plus à portée de juger sur les lieux de l'importance de sa présence, recourut directement au roi par l'entremise de son neveu le cardinal de Bouillon, et Louis le laissa maître de faire ce qu'il jugerait convenable. Turenne alors poursuivit l'électeur Frédéric-Guillaume de ville en ville, de province en province, ne lui laissant ni relâche ni trêve, jusqu'à ce qu'il l'eût contraint de signer avec la France un traité (6 juin 1673) par lequel il s'engageait à rentrer dans sa neutralité et renonçait à toute alliance avec la Hollande.

Mais tandis que Turenne réduisait l'électeur de Brandebourg à l'impossibilité de nuire à la France, d'autres ennemis plus sérieux se préparaient à l'attaquer. Le 30 août 1673, l'Espagne, l'empereur et les états-généraux signèrent à la Haye un traité d'alliance offensive et défensive. L'empereur promettait de faire avancer trente mille hommes sur le Rhin; l'Espagne d'attaquer la France avec toutes ses forces; la Hollande de restituer à l'Espagne Maëstricht dont Louis XIV venait de s'emparer, et de lui faire rendre tout ce qu'elle avait perdu par la paix d'Aix-la-Chapelle. La diète de l'Empire, sans déclarer encore la guerre à la France, promit toutefois un libre passage et des vivres à l'armée autrichienne qu'amènerait le général Montécuculli, un des plus habiles tacticiens et des plus braves généraux qui aient été chargés de commander les troupes autrichiennes. Enfin le duc de Lorraine devait amener, moyennant un subside, dix-huit mille hommes aux alliés.

Louis ne s'effraya point de cette coalition menaçante, et se prépara de toutes parts à lui résister. Après s'être emparé de Maëstricht, dont il avait fait

le siége en personne, il se rendit en Lorraine, fortifia Nancy, et fit occuper par ses troupes toutes les villes impériales de l'Alsace. Mais l'arrivée de Montécuculli sur les bords du Mein, sa jonction avec l'armée du prince d'Orange, le siége de Bonn dont les alliés s'emparèrent le 12 novembre, forcèrent le roi de retirer ses troupes de la Hollande. Il fallut évacuer toutes ces conquêtes dont il s'était tant glorifié, et de tant de places il ne garda que Grave et Maëstricht.

Cependant la Suède avait interposé sa médiation entre les parties belligérantes, et un congrès s'était assemblé à Cologne pour négocier de la paix. Mais les propositions de la France étaient si exagérées qu'il n'y avait aucun espoir de conclure. Bientôt l'empereur, en faisant arrêter le prince Guillaume de Furstemberg, l'un des plénipotentiaires, comme étant né son sujet, fit cesser les conférences, et cet événement amena la rupture la plus complète avec la France. Presque tout l'Empire y prit part; les princes neutres renoncèrent à leur neutralité; et les alliés de Louis XIV, désespérant de ses secours, rompirent les traités qu'ils avaient faits avec lui. Le parlement anglais força son roi à rompre avec la France; et cette défection de l'Angleterre engagea tous les ennemis secrets de la France à se déclarer contre elle; le landgrave de Hesse, l'électeur de Trèves, les ducs de Brunswick et de Lunebourg, et l'électeur de Hambourg, se liguèrent avec les Hollandais. La Suède seule resta fidèle à Louis; mais l'empereur lui opposa le Danemarck, et la France eut ainsi l'Europe presque entière à combattre. La force réelle de son état, l'unité d'intérêt et de mesure, l'habileté de ses généraux et de ses ministres firent sortir Louis vainqueur

de cette lutte, et lui acquirent plus de gloire qu'il n'en avait obtenue dans aucune de ses campagnes précédentes.

Les forces françaises furent divisées en trois corps d'armée. Le premier, sous le vicomte de Turenne, occupa l'Alsace; le second, que Louis XIV conduisait en personne, se dirigea vers la Franche-Comté; le troisième enfin, sous le prince de Condé, fut chargé de maintenir la ligne de la Flandre en se groupant vers les Pays-Bas espagnols. Nous allons écouter Louis XIV rendre compte lui-même de son expédition de Franche-Comté.

« Je me déterminai enfin d'attaquer la Franche-Comté, et d'essayer de la mettre toute sous mon obéissance, devant que les ennemis pussent rien faire pour m'en empêcher. Pour cela j'envoyai le vicomte de Turenne du côté d'Allemagne pour observer le mouvement des Impériaux. Après avoir pourvu à ce que les ennemis pourraient faire dans la Basse-Alsace, par un corps qu'il y laissa, il marcha pour s'opposer au duc de Lorraine qui voulait jeter des secours dans la Franche-Comté. Les Suisses firent des propositions de neutralité pour la Bourgogne[1], que j'acceptai d'abord, et je témoignai la désirer ardemment. L'empereur n'en avait pas d'envie, croyant que, par cet endroit, il pourrait me faire du mal; mais voyant la saison s'avancer, je finis la négociation, et je partis brusquement pour aller en Bourgogne. J'assurai les Suisses que mon voisinage leur serait avantageux; je leur promis de les traiter mieux que les Espagnols ne le faisaient, et je répandis quelque argent dans leur pays.

[1] C'est-à-dire le comté de Bourgogne ou Franche-Comté. Les Suisses, quoique alliés de la France, redoutaient le voisinage d'un prince aussi puissant que Louis XIV.

» J'avais des troupes logées et en état d'entrer dans la (le comté de) Bourgogne en très-peu de temps. J'avais envoyé le duc d'Enghien, sous prétexte de tenir les états du duché de Bourgogne, avec ordre d'assembler les troupes, de préparer toutes choses et d'investir Besançon. En partant, j'ordonnai au prince de Condé d'aller en Flandre, et j'envoyai le comte de Schomberg commander en Roussillon. Je fis assez de diligence pour me rendre à Gray, où une partie de mes troupes avaient rendez-vous. J'y arrivai peu de temps après que le duc d'Enghien eut investi Besançon. Le vicomte de Turenne s'avança en même temps sur les frontières des Suisses, dans la Haute-Alsace.....

» Je m'occupai alors d'attaquer la ville et la citadelle de Besançon. La situation de ces places est si extraordinaire, les environs si difficiles à occuper, tout le pays si inégal et les chemins si fâcheux, qu'il fallut une furieuse application pour surmonter les obstacles qui se trouvaient naturellement augmentés par les pluies continuelles et le temps fâcheux qu'il fit pendant le siége. La ville est assez grande ; elle est séparée en deux par la rivière du Doubs ; il fait le tour d'une partie, en passant aux pieds d'un rocher fort haut où est la citadelle ; il ferme entièrement les deux côtés, et ne laisse dehors que la partie de la ville que l'on appelle Battan. Tout le reste est enfermé dans le Doubs et la citadelle, à laquelle on ne saurait venir par le dehors que sur des rochers quasi inaccessibles. Il y a deux montagnes qui commandent la ville et qui paraissent à la même hauteur que la citadelle[1].

[1] On ne sera pas fâché sans doute de lire la description de la même ville faite par Jules-César dix-sept siècles auparavant.

.... « Omnium rerum quæ ad bellum usui erant, summa erat

» Une partie des troupes qui étaient dans la province, s'était jetée dans Besançon sur le bruit de la marche des miennes. Elle était en petit nombre, mais très-bonne et bien en état. Je n'avais que douze bataillons et cinq ou six mille chevaux. Je n'avais pas voulu trop affaiblir mes autres armées, et j'avais composé celle-là de ce que j'avais tiré des autres. J'arrivai devant la place que je trouvai investie par le duc d'Enghien. J'avais la montagne sous moi. Je voulais voir la situation que je trouvai fort extraordinaire [1]...... »

On ouvrit la tranchée la nuit du 6 au 7 mai, et on poussa l'attaque avec vigueur, malgré les pluies continuelles. Les assiégés résistèrent valeureusement, tentèrent des sorties pour reprendre les dehors qu'ils

in eo oppido (Vesuntione) facultas; idque naturâ loci sic muniebatur, ut magnam ad ducendum bellum daret facultatem propterea quod flumen Dubis, ut circino circumductum, penè totum oppidum cingit; reliquum spatium, quod est non amplius pedum DC, quà flumen intermittit, mons continet magnâ altitudine, ita ut radices ejus montis ex utrâque parte ripæ fluminis contingant. Hunc murus circumdatus arcem efficit, et cum oppido conjungit. Huc Cæsar magnis diurnis nocturnisque itineribus contendit, occupatoque oppido, ibi præsidium collocat. » — Besançon était une ville abondamment fournie de munitions de toute espèce et dont la position naturelle offrait de grands avantages pour soutenir la guerre : la rivière du Doubs l'environne presque tout entière et décrit un cercle à l'entour; l'intervalle qu'elle ne baigne point, et qui n'a pas plus de six cents pieds, est couvert par une haute montagne dont la base touche des deux côtés aux rives du Doubs. Une enceinte de mur forme de cette montagne une citadelle, et la joint à la ville. César se dirige sur cette ville à marches forcées de jour et de nuit, s'en empare, et y met une garnison. — Commentaires de César, *de Bello gallico*, liv. 1, § 38, édition Panckouke.

[1] Mémoires militaires de Louis XIV, t. 3.

avaient perdus, et néanmoins désespérèrent trop tôt du salut de la ville, qui pouvait résister encore quelques jours; elle capitula le 15 mai, en même temps que le prince de Vaudemont se retirait dans la citadelle avec six cents hommes; le surplus de la garnison fut fait prisonnier de guerre.

La citadelle fut attaquée encore plus vigoureusement que la ville. Le fort Saint-Etienne, qui couvrait la place, fut emporté en plein jour, et on y établit sans délai des batteries qui foudroyèrent les assiégés au point de les décider à se rendre le 22 mai; ils obtinrent les honneurs de la guerre. Le roi marcha ensuite sur Dôle, l'investit le 26; et après une vive attaque, où Louis ne craignit pas de s'exposer de sa personne, la ville capitula le 7 juin.

Pendant le siége de Besançon, Louis XIV avait envoyé le duc de Luxembourg avec trois ou quatre mille hommes, pour observer le gouverneur espagnol de la province, nommé d'Alveida, qui rassemblait des milices dans l'espoir de retarder les progrès des Français. Luxembourg fit échouer ses desseins, l'obligea bientôt à quitter le pays, marcha sur Ornans, s'en empara, mit le même jour garnison dans le château de Scey, à peu de distance d'Ornans, prit le Château-Vieux, Pontarlier le 8, et en partit le 12 pour revenir au camp devant Besançon.

Quelques jours après la capitulation de Dôle, le roi quitta la Franche-Comté (19 juin) pour retourner à Fontainebleau. Le duc de la Feuillade prit Salins et divers petits forts après son départ. Le dernier fut celui de Faucogney, emporté d'assaut et brûlé le 4 juillet. La soumission de cette forteresse termina celle de la province, qui dès lors est restée unie à la France

dont elle forme aujourd'hui trois départements (le Doubs, le Jura et la Haute-Saône).

La conquête de Franche-Comté terminée, le roi n'y laissa qu'une partie des troupes qu'il avait employées à cette expédition, et le reste fut envoyé à l'armée de Flandre, que commandait le grand Condé. A l'aide de ce renfort et des garnisons retirées de Hollande, M. le prince se trouvait à la tête de quarante à quarante-cinq mille hommes. Il y avait en face de lui Guillaume d'Orange, dont l'armée s'élevait à soixante mille hommes, Allemands, Hollandais, Espagnols. Condé, en présence d'une armée bien supérieure à la sienne, se tint sur la défensive, se contentant d'observer l'ennemi pour profiter de la première faute qu'il pourrait faire. Le prince d'Orange, soutenu du comte de Souches, général des troupes de l'empereur, et du comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, se concentra autour de Grave dont il fit le siége. Telle était alors l'attitude des alliés que, si le prince d'Orange obtenait un succès décisif, il pouvait pénétrer au cœur même de la France. Il appelait une bataille, et il vint l'offrir à Condé, qui s'était placé entre Charleroi et Pont-l'Evêque. Guillaume avait choisi un champ de bataille au-delà de Senef; il voulait y entraîner les Français; mais voyant qu'ils ne quittaient pas leur position, il se détermina lui-même à décamper et à gagner Ath. Pour opérer ce mouvement, il fallait passer par plusieurs défilés; le comte de Souches commandait l'avant-garde avec les Impériaux; les Hollandais formaient le corps de bataille sous les ordres immédiats du prince d'Orange; l'arrière-garde était composée d'Espagnols. Condé était parfaitement instruit de ces mouvements de l'ennemi; il le laissa

tranquillement se mettre en marche sans paraître songer à l'inquiéter; mais quand il songea que l'avant-garde et le corps de bataille étaient engagés dans les défilés et suffisamment éloignés, il tomba sur l'arrière-garde qui était encore à Senef, et la mit en pièces après un combat acharné qui ne dura guère plus d'une heure. Dans cette première attaque, les Français ne perdirent qu'une centaine d'hommes; ils tuèrent deux mille Espagnols, firent trois mille prisonniers, enlevèrent les bagages des Hollandais et des Espagnols, et s'emparèrent de leur caisse militaire. Au bruit du canon, Guillaume accourt, force Condé à des attaques successives et infructueuses. Orange connaissait le fougueux courage de son adversaire; Condé épuise infanterie et cavalerie, gendarmes et chevau-légers, pour gagner quelques positions militaires, et à la fin, après quinze heures de combat acharné, la bataille fut tellement douteuse, les succès si variés, les pertes si balancées, que les deux combattants purent également s'attribuer la victoire. On ne cessa de combattre qu'à minuit, et Condé disait qu'au point du jour il attaquerait de nouveau; mais les deux armées, harassées de fatigue et frappées d'une terreur mutuelle, s'éloignèrent simultanément du champ de bataille. Il était couvert de vingt-sept mille morts, appartenant à peu près en nombre égal aux deux armées.

La bataille de Senef fut suivie d'opérations de peu d'importance; il régnait peu d'union entre les trois généraux ennemis, ce qui les empêcha de tirer parti des forces imposantes dont ils pouvaient encore disposer. Lorsque, au retour de cette campagne, Condé se présenta à la conr, le roi alla le recevoir en haut du grand escalier de Versailles. Le prince monta lentement

les degrés, à cause de la goutte dont il souffrait. En arrivant auprès de Louis XIV, il lui dit : « Sire, je demande pardon à Votre Majesté de la faire attendre si longtemps. — Mon cousin, reprit gracieusement le monarque, quand on est chargé de lauriers comme vous, on ne peut que difficilement marcher. »

Les succès des Français furent plus brillants encore pendant cette campagne en Alsace et en Lorraine, où Turenne fixait les regards de la France et de l'Europe. Son armée n'était que de douze mille hommes; car l'inimitié de Louvois, qui cherchait à lui ménager des revers, avait refusé de la renforcer. Avec une armée si faible, Turenne avait protégé l'expédition de Franche-Comté; après la conquête de cette province, il avait gagné Saverne, et manœuvré de manière à empêcher la réunion des confédérés, dont l'armée se serait trouvée alors quatre ou cinq fois plus nombreuse que la sienne. Le 16 juin il battit à Sintzeim, au-delà du Rhin, le vieux duc de Lorraine, qui s'était retranché dans une position réputée imprenable; il lui enleva tous ses bagages et le mit en pleine déroute. Il ramena ensuite ses troupes sur la rive gauche du Rhin pour leur donner quelque repos. Là il reçut des renforts de la division qui avait achevé la conquête de la Franche-Comté; ce qui porta son armée à dix-huit ou vingt mille combattants. Pendant ce temps-là, le duc de Bournonville, général au service de l'empereur, s'était réuni au duc de Lorraine; les deux généraux, dont les forces se trouvaient doublées, se fortifièrent sur le Necker, en attendant de nouveaux secours promis par les Cercles. Turenne repassa le Rhin aussitôt pour prévenir cette jonction. Les deux généraux, mal instruits de ses forces et re-

doutant ses talents, abandonnèrent tout le pays situé entre le Necker et le Mein, après avoir perdu assez de monde sur les bords du premier de ces fleuves. Le Palatinat fut ainsi livré à la merci des Français. Une cruelle nécessité de la guerre força Turenne à ravager ce malheureux pays, afin qu'aucune armée ne pût y trouver à vivre après la sienne. Tout le bétail, tout le blé et les récoltes furent enlevés; ce qu'on ne pouvait emporter fut brûlé; le vin qu'on ne pouvait boire fut répandu dans les caves. Le paysan au désespoir vengea sa ruine par des atrocités qui amenèrent de terribles représailles. Des soldats anglais des régiments de Douglas et d'Hamilton (qui, malgré la paix entre l'Angleterre et les états généraux, étaient restés dans le camp de Turenne, par estime pour ce général) avaient été rencontrés isolément par des paysans, et massacrés de la manière la plus barbare. Leurs camarades les vengèrent avec non moins de cruauté, tuant tout ce qu'ils rencontrèrent, et mettant le feu à plusieurs villes, bourgs et villages.

Le malheureux électeur Charles-Louis, retiré à Manheim, vit de la tour de son château l'incendie ravager ses états. Il écrivit à Turenne pour lui reprocher cet odieux abus du droit de la guerre, et lui demander un combat singulier, puisqu'il n'avait point d'armée pour se mesurer avec lui en bataille. Turenne lui répondit la lettre la plus respectueuse; il nia d'avoir donné les ordres si odieux que lui imputait l'électeur, lui rendit compte, avec sa franchise et sa simplicité accoutumées, des causes qui avaient amené ces malheurs imprévus, et ne put lui promettre de les punir.

Cependant l'armée de l'empereur s'était grossie des

troupes de Zell, de Wolfenbuttel, de Hesse, de Munster, de Cologne, de Trèves et de Lunebourg. Elle était déjà forte de trente-cinq mille hommes, et elle attendait encore Frédéric-Guillaume de Brandebourg, qu'on nommait le grand-électeur, avec vingt-mille combattants. Turenne repassa le Rhin, et vint prendre ses cantonnements aux environs de Landeau et de Weissembourg. Peu de temps après, l'armée combinée passa le Rhin à Mayence, malgré la neutralité de l'électeur. L'alarme fut générale en France; on croyait voir déjà la Lorraine et la Champagne envahies. Un édit du roi (11 août 1674) convoqua le ban de l'arrière ban, c'est-à-dire que toute la noblesse possédant fief fut appelée à prendre les armes pour aller défendre les frontières menacées. En même temps Louvois envoya ordre à Turenne, d'abandonner l'Alsace et de se contenter de défendre les passages des Vosges. Turenne, qui se faisait une plus juste idée de la faiblesse d'une armée commandée par six chefs presque égaux, écrivit au roi pour demander la permission de rester en Alsace, déclarant qu'il prenait sur lui la responsabilité des événements, et il l'obtint.

L'armée allemande, après avoir reconnu la difficulté de forcer les Français dans leur position, repassa sur la rive gauche du Rhin, qu'elle remonta jusqu'en face de Strasbourg. Les magistrats de cette ville neutre se laissèrent gagner, et livrèrent aux Allemands le pont qu'elle possédait sur le Rhin. L'armée combinée passa le Rhin le 25 septembre, et s'avança en Alsace. Tout le pays leur était ouvert; il était riche et abondant en vivres; les ennemis avaient au moins quarante mille hommes, et ils attendaient de jour en jour le renfort de vingt mille hommes qu'amenait le grand

électeur. Turenne, malgré l'infériorité de ses forces, résolut d'attaquer Bournonville avant qu'il eût été rejoint par l'électeur de Brandebourg. Il lui livra un combat à Ensisheim, le 4 octobre. Malheureusement les pluies continuelles des jours précédents avaient détrempé les chemins et retardé la marche du soldat; sans cet obstacle, Bournonville aurait été surpris, et l'avantage remporté par Turenne eût été bien plus décisif. Les Français demeurèrent maîtres du champ de bataille, mais après avoir perdu deux ou trois mille hommes, et en avoir détruit autant à l'ennemi. Bournonville renonça à pénétrer pour le moment plus avant dans l'Alsace, et il se retira sous le canon de Strasbourg, où il attendit l'arrivée du grand-électeur.

Le 14 octobre, Brandebourg rejoignit l'armée combinée, et le 18, les Impériaux, forts maintenant de soixante mille hommes, se mirent en marche pour attaquer Turenne. Celui-ci, voyant bien qu'il lui était désormais impossible de tenir contre des forces si redoutables, voulut du moins leur faire dissiper sans profit le reste de la belle saison. Il prenait une forte position, et laissait approcher les Allemands, qui, après l'avoir reconnu, se préparaient à l'y attaquer le lendemain : mais dans la nuit il en partait sans bruit, et venait occuper une autre position plus en arrière, qu'il avait étudiée d'avance. Il avait inspiré à ses soldats une confiance si entière, qu'aucun désordre n'éclata jamais dans ces retraites nocturnes, et qu'il ne fut jamais exposé à une surprise. Des renforts détachés de l'armée de Flandre, après la bataille de Senef, lui étant arrivés les uns après les autres, il se sentit bientôt assez puissant pour défendre l'Alsace; ce fut le moment qu'il choisit pour l'évacuer, à la fin de novembre, afin de

donner quelque repos à ses troupes : il les cantonna donc dans la Lorraine allemande.

Les Impériaux, maitre de l'Alsace, s'étendirent paisiblement dans toute cette province pour y prendre leurs quartiers d'hiver, remettant au retour de la belle saison les grands coups qu'ils devaient porter. Après une campagne si longue et si pénible. ils ne pensaient pas avoir plus rien à craindre de leur redoutable adversaire. La saison était avancée; tout le monde regardait la campagne comme finie; mais, dans les plans de Turenne, elle ne faisait que commencer. Il avait bien partagé ses troupes en petits détachements, pour ôter à l'ennemi toute inquiétude; mais après quelques semaines de repos, il mit en mouvement tous ses quartiers, et les fit filer derrière les montagnes des Vosges, par des chemins divers et crus impraticables, et par un froid de dix degrés. Après un mois de marche, à l'insu les uns des autres, tous ces détachements se trouvèrent réunis, à leur grand étonnement, le 27 décembre 1674, dans la plaine de Béfort, et pour ainsi dire au milieu des quartiers du duc de Lorraine, lesquels furent enlevés sur-le-champ. Si les troupes françaises avaient été surprises de se trouver réunies sur un seul point, après avoir si longtemps ignoré le sort les uns des autres, on peut se faire une idée de la stupeur qui s'empara des ennemis en voyant l'armée de Turenne apparaître tout à coup quand on la croyait dispersée et cantonnée à soixante ou quatre-vingts lieues de là. Profitant de l'effroi qu'inspirait sa présence inattendue, Turenne fondit sur tous les quartiers que l'ennemi avait établis dans la Haute-Alsace; tout fut mis en fuite, tué ou fait prisonnier. Les Impériaux essayèrent de se réunir et de tenir ferme derrière la rivière d'Ill; mais Turenne les poursuivit avec tant de

diligence, que des corps nombreux se précipitèrent vers Bâle, où ils passèrent le Rhin. Turenne se dirigea ensuite vers Colmar, où l'électeur de Brandebourg avait établi son quartier général. Son armée était aussi nombreuse que celle de Turenne; sa position était excellente; sa gauche était appuyée à Colmar, sa droite à Turkheim et à la montagne; son front était couvert par la petite rivière de Techt; mais cette armée était découragée, abattue, tandis que les Français étaient pleins de confiance et d'audace. Le 6 janvier 1675, Turenne fit attaquer la position de Turckheim; elle fut emportée; et pendant la nuit l'armée ennemie se retira précipitamment et en désordre sur Schelestadt, abandonnant dans Colmar trois mille malades et blessés, et un grand nombre d'officiers. Le lendemain les Impériaux continuèrent leur retraite, toujours harcelés par les vainqueurs, et ils ne s'arrêtèrent qu'après avoir repassé le pont du Rhin à Strasbourg (11 janvier). De soixante mille Allemands qui étaient entrés en Alsace quelques semaines auparavant, il n'y en eut guère plus de vingt mille qui parvinrent à se réunir sur la rive droite du Rhin.

Cette campagne, méditée depuis longtemps, et dont le plan avait été tracé et envoyé au ministre dès le mois d'octobre, n'a pas besoin d'éloges; l'Europe entière jeta un cri d'admiration, et en France il s'y joignit de plus un sentiment d'admiration pour le modeste vainqueur qui l'avait préservée de l'invasion.

Turenne, après la retraite de l'armée ennemie, cantonna ses troupes en Alsace, et vint trouver Louis XIV, pour se plaindre, quoique avec modération, du ministre Louvois, qui avait contrarié sans cesse ses opérations et avait même cherché à le desservir auprès du roi. Le roi

accueillit Turenne avec tous les honneurs que pouvait admettre l'étiquette de sa cour ; il l'embrassa, et contraignit Louvois à se rendre auprès du maréchal pour s'excuser et lui demander son amitié.

Les alliés, convaincus que leurs pertes dans les campagnes précédentes étaient dues à la division qui régnait parmi les généraux qui commandaient l'armée combinée, engagèrent l'empereur à mettre à la tête de l'armée du Rhin son meilleur tacticien, Montécuculli, le vainqueur de Saint-Gothard, et le seul capitaine qu'on pût opposer à Turenne, avec lequel il avait plusieurs points de conformité. Quand on connut ces dispositions, Turenne se hâta de rejoindre son armée, où il arriva le 11 mai.

Montécuculli, qui voulait porter la guerre en Alsace, avait presque obtenu des magistrats de Strasbourg la promesse qu'ils lui permettraient de passer le Rhin sur leur pont, lorsque Turenne, s'approchant rapidement de cette ville, intimida les habitants et leur fit renouveler l'engagement de maintenir leur neutralité. Montécuculli se dirigea alors vers le Palatinat, passa le Rhin près de Spire et parut vouloir menacer Haguenau. Turenne ne s'occupa point des projets de son adversaire, dont l'exécution lui paraissait impossible; il jeta un pont de bateaux sur le Rhin à Ettenheim, à quatre lieues de Strasbourg, et le 7 juin il passa avec son armée sur la rive droite.

Les Allemands frémirent de voir l'armée française de l'autre côté du fleuve; les états plus faibles furent frappés de terreur. Montécuculli fut rappelé sur la rive droite, pour en chasser les Français; mais il eut beau examiner leur position, malgré la supériorité de ses forces, il ne trouvait aucun point par où il pût les attaquer. Pendant six semaines, ces deux habiles généraux cherchèrent

tour à tour à se surprendre par des marches et des contre-marches, ou à se couper réciproquement des convois. Enfin, le 26 juillet, Turenne ayant reconnu la position que son adversaire avait prise au village de Saspach, à deux lieues de Bade, annonça à ses généraux qu'il allait livrer bataille. Le lendemain, 27 juillet, après avoir entendu la messe et communié de bonne heure, il disposa son ordre d'attaque : sa gauche et son centre prirent position au lieu qu'ils devaient occuper dans le combat, et sa droite n'eut plus qu'un mouvement à faire pour s'y placer. Montécuculli, qui s'apercevait du danger de sa position, laissait percer de l'inquiétude et dirigeait déjà ses bagages vers la montagne. Turenne averti monta à cheval pour l'examiner d'une hauteur. En considérant l'ordonnance de l'ennemi, il ne put, malgré sa réserve ordinaire, contenir l'excès de sa confiance. « Je les tiens, s'écria-t-il en s'adressant aux officiers qui l'entouraient, et je vais recueillir les fruits d'une si pénible campagne. » En ce moment, le comte Hamilton s'approcha de lui et l'engagea à se retirer, car on tirait sur l'endroit où il se trouvait. Turenne le suivit en disant : « Vous avez raison, il faut me retirer, car je ne veux point être tué aujourd'hui. » En continuant son chemin, il rencontra le marquis de Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, qui lui dit en tendant la main : « Jetez les yeux sur cette batterie que j'ai fait mettre là. » Turenne portait ses regards du côté que lui indiquait Saint-Hilaire, quand un boulet des ennemis, tiré au hasard, emporta le bras du général d'artillerie et frappa le maréchal au milieu de l'estomac. Son cheval fit encore une vingtaine de pas, emportant son maître qui tomba mort entre les bras de ses gens, après avoir ouvert deux fois les yeux. Ainsi mourut à soixante-quatre

ans ce grand capitaine, dont les vertus morales égalaient les talents militaires, et qui, suivant l'expression de Montécuculli dans sa dépêche à l'empereur, faisait honneur à l'humanité.

En ce moment le fils du marquis de Saint-Hilaire se jeta sur son père, en cherchant avec inquiétude un reste de vie qu'il craignait de ne plus retrouver, lorsque le blessé lui adressa les paroles suivantes, comparables à tout ce que l'antiquité a consacré de plus héroïque : « Ce n'est pas moi, mon fils, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer. » Et grand lui-même dans ses paroles et dans ses actions, il ordonna à ce même fils de le quitter et de courir au service de ses batteries.

Turenne avait bien rempli sa grande vie ; il était né en septembre 1611, et par conséquent il atteignait sa soixante-quatrième année. Longtemps il professa la religion réformée, comme le chef de sa race, Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan ; sa mère était de la famille de Nassau ; c'est à l'âge de cinquante ans que Turenne s'était converti au catholicisme, par suite d'une instruction sérieuse ; Bossuet, avec sa parole puissante, avait été son instructeur. Il appartenait au plus grand des orateurs d'enseigner le plus grand des capitaines [1].

Toute l'armée pleura son général, toute la France fut plongée dans le deuil et la consternation. Jamais la mort d'un seul homme n'avait produit en France une si douloureuse sensation ; jamais on n'avait reconnu avec une si profonde affliction que la perte d'un individu était un

[1] Nous engageons les jeunes gens à lire les lettres de madame de Sévigné sur la mort de Turenne, et surtout l'oraison funèbre de Fléchier, l'un des chefs-d'œuvre d'éloquence que possède notre langue.

grand malheur national. Louis XIV lui fit faire de magnifiques funérailles; il voulut lui faire les honneurs de la sépulture royale. Son tombeau fut placé à Saint-Denis, à côté de ceux des rois de France, « afin, comme le disent des stances composées à cette époque,

> Afin qu'aux siècles à venir,
> On ne fît point de différence
> De porter la couronne ou de la soutenir.

Quand la tempête révolutionnaire profana les tombeaux de Saint-Denis, celui de Turenne fut respecté. Plus tard Bonaparte le fit transporter sous le dôme des Invalides, où on le voit à côté du monument élevé à Napoléon lui-même.

La mort de Turenne changea l'aspect des batailles sur le Rhin; avec lui avaient péri ses plans sur celle qu'il était sur le point de livrer; il fallut songer à repasser le Rhin. Pour comble de disgrâce, les deux lieutenants-généraux auxquels était dévolu le commandement de l'armée, le marquis de Vaubrun et le comte de Lorges, avaient perdu la tête dans l'excès de leur douleur; ils se prirent de querelle, et l'on eut peine à les empêcher de se battre au pistolet. Dans la nuit du 28 juillet, l'armée française se mit en marche pour repasser le Rhin au pont d'Altenheim. Montécuculli tenta de lui couper la retraite; mais l'infanterie française fit si bonne contenance qu'elle arrêta les Impériaux sur les bords de la petite rivière de Schulter, ce qui permit au reste de l'armée de traverser paisiblement le fleuve. Le marquis de Vaubrun fut tué dans cette action, et l'armée arriva en Alsace sous les ordres du comte de Lorges. Le duc de Vendôme, qui n'avait que dix-huit ans, fit ses premières

armes dans cette retraite; il reçut un coup de mousquet qui lui traversa la cuisse.

Le lendemain du jour où l'on apprit la nouvelle de la mort de Turenne, Louvois proposa au roi de réparer cette perte en créant huit maréchaux au lieu d'un. Cette promotion eut lieu, et les huit plus anciens lieutenants-généraux furent élevés à cette dignité. C'étaient MM. de Luxembourg, de Duras, La Feuillade, d'Estrades, Navailles, Schomberg, Vivonne et de Rochefort. Cette promotion, en avilissant en quelque sorte la première des dignités militaires, causa un mécontentement universel: les épigrammes, les quolibets, les satires ne manquèrent pas, comme c'est l'ordinaire en France, aux nouveaux élus, que l'on appelait *la monnaie de M. de Turenne.*

CHAPITRE VI

Embarras des finances. — Augmentation des impôts. — Défaite de Créqui à Konds-Sarbruck. — Condé en Alsace. — Succès de Vivonne et de Duquesne contre les flottes hollandaise et espagnole. — Prise de Condé et de Bouchain par Louis XIV. — Siége de Maëstricht par le prince d'Orange. — Prise de Philisbourg par le duc de Lorraine. — Congrès à Nimègue. — Lenteur des négociations. — Louis XIV rentre en campagne. — Prise de Valenciennes. — Bataille de Cassel, gagnée par le duc d'Orléans. — Prise de Cambrai et de Saint-Omer. — Succès de Créqui en Alsace. — Succès du comte d'Estrées sur la mer. — Mariage du prince d'Orange avec la princesse Marie, fille du duc d'Yorck. — Prise de Gand et d'Ypres par Louis XIV. — Signature du traité de Nimègue entre la France et la Hollande. — Bataille de Mons. — Traité de paix avec l'Espagne, l'Allemagne et toutes les parties belligérantes. — Joie qu'excite en France la paix de Nimègue. — La France décerne au roi le nom de Louis-le-Grand. — Divers mariages dans la famille royale. — Constructions de forteresses et de monuments publics. — Emploi de l'armée aux travaux publics. — Réunion des principautés et des villes impériales d'Alsace. — Occupation de Strasbourg. — Publication du code maritime. — Bombardement d'Alger. — Projets de Louis XIV pour détruire le calvinisme. — Révocation de l'édit de Nantes. — Violences qu'entraîne l'exécution de l'édit de révocation. — Jugement que l'on doit porter sur cet acte. — (1676-1635.)

Nous avons vu, à l'époque où Louis XIV prit la direction des affaires, et où Colbert apporta ses réformes dans les finances, que les recettes surpassaient de beaucoup les dépenses. Mais depuis longtemps il n'en était plus ainsi. La guerre avait imposé d'énormes sacrifices, et comme si elle n'eût pas suffi pour épuiser les finances, Louis XIV ne diminuait rien de ses fêtes, de son luxe et de sa pas-

sion pour bâtir. Il fallut recourir à de nouveaux impôts et aggraver les anciens; on en exigea le recouvrement avec rigueur; les peuples murmurèrent; il y eut des soulèvements à Bordeaux, à Toulouse, à Limoges, à Nevers. En Bretagne la sédition fut plus générale et prit un caractère plus grave; il fallut recourir à la force pour l'apaiser.

Tels étaient pour la France les fruits de la guerre et des prodigalités de la cour. Mais parmi les confédérés, les souffrances n'étaient pas moins cruelles; car outre les taxes et les impôts de leur gouvernement, ils avaient été exposés pour la plupart à l'invasion des vainqueurs et à tous les maux auxquels peuvent être livrés les pays qui sont le théâtre de la guerre. Cependant, malgré les souffrances des peuples, rien ne paraissait encore annoncer la fin des hostilités. Louis XIV avait paru en Flandre au commencement de la campagne, et s'était emparé de quelques villes sans importance. Mais dès le 17 juillet il avait quitté l'armée pour retourner à Versailles, et obligé le prince de Condé à s'affaiblir pour envoyer un fort détachement en Alsace; dès lors il ne se fit plus rien en Flandre jusqu'à la fin de cette campagne.

Le maréchal de Créqui avait été nommé au commandement de l'armée du Rhin. Il perdit une bataille à Konds-Sarbruck, au confluent de la Sarre et de la Moselle, contre le vieux duc de Lorraine et le duc de Lunebourg qui assiégeaient Trèves. Sa témérité fut punie par une défaite entière; il gagna Trèves, où il ne chercha plus qu'à ensevelir son affront. La résistance de Trèves fut en effet héroïque; elle se prolongea au-delà de tout ce qu'on pouvait attendre d'une ville mal fortifiée. Créqui fut sourd à toute proposition de se rendre; mais ses officiers signèrent malgré lui une capitulation où il refusa

d'être compris ; et, au grand hasard de sa vie, il fut fait prisonnier dans une église, où il se défendait encore avec quelques braves qui avaient voulu suivre sa fortune. La prise de Trèves fut le dernier exploit du vieux et bizarre duc de Lorraine. Il mourut sur ses entrefaites, laissant ses droits et ses espérances à Charles-Léopold son neveu, beau-frère de l'empereur, et qui fut désigné dès lors sous le titre de Charles V duc de Lorraine.

Le roi ordonna sur-le-champ à Condé de se rendre en Alsace pour y établir l'ordre, et de remettre le commandement de son armée de Flandre au duc de Luxembourg. Sans cette résolution, une portion des frontières de France se trouvait menacée par les alliés. Condé, contraint de se tenir sur la défensive, de reculer quelquefois, sut manœuvrer si habilement, qu'il força Montécuculli à lever successivement les siéges de Saverne et de Haguenau, et qu'il finit par le repousser tout à fait de l'Alsace. Cette campagne fut le terme de la carrière militaire de trois grands généraux : de Turenne, par sa mort ; de Montécuculli et de Condé, par leurs infirmités. Celui-ci passa les dix dernières années de sa vie à Chantilly, faisant de rares voyages à la cour. Dans sa retraite, revenu des illusions de sa jeunesse, il ne cultiva plus que les grands intérêts du ciel, qu'il avait naguère négligés, et il n'eut plus d'autre pensée que celle de son salut éternel.

La guerre ne se faisait pas seulement sur le continent; la mer était aussi le théâtre de sanglants combats qui illustrèrent la marine française. Au mois d'août 1674 la ville de Messine en Sicile s'était révoltée contre la domination de l'Espagne, et s'était placée sous la protection du roi de France. Louis XIV s'était empressé d'y envoyer une flotte commandée par le duc de Vivonne,

général des galères de France. Il avait sous ses ordres Abraham Duquesne, le plus habile marin qu'eut la France; il lui laissa bientôt la direction de la flotte, et Duquesne défit la flotte espagnole. Dans un premier combat contre Ruyter, le célèbre amiral hollandais, envoyé au secours des Espagnols, Duquesne soutint dignement l'honneur du pavillon français. Le 22 avril 1676, la flotte française rencontra les flottes hollandaise et espagnole dans le golfe de Catane. Elles s'attaquèrent aussitôt avec fureur, et la nuit seule put les séparer. On donna à cette bataille le nom de Mont-Gibel, parce qu'elle avait été livrée en vue de l'Etna. La victoire avait été indécise, et de part et d'autre les flottes avaient été également endommagées. Mais les Hollandais avaient fait une perte irréparable; l'amiral Ruyter, grièvement blessé pendant l'action, succomba sept jours après à Syracuse. L'armée navale qu'il avait commandée ne tarda pas à s'apercevoir combien ce grand homme était nécessaire à sa sûreté. Elle était entrée dans le port de Palerme pour réparer ses avaries; le maréchal de Vivonne et Duquesne l'attaquèrent le 2 juin dans cette position, et la détruisirent presque entièrement. Douze vaisseaux de guerre, six galères, quatre brûlots furent brûlés et sautèrent dans le port: sept cents pièces de canons furent englouties, et plus de cinq mille hommes périrent dans les flammes ou dans les flots.

Pendant toute cette année 1676, la guerre se continua sur toutes les frontières. Louis XIV prit le commandement de l'armée de Flandre, en appelant cinq des nouveaux maréchaux à servir sous lui comme lieutenants-généraux. Le maréchal de Navaille fut chargé de commander en Roussillon; mais comme on affaiblit son armée pour faire passer des renforts en Sicile, il n'y eut

rien d'important dans cette province. L'armée du Rhin fut confiée au duc de Luxembourg, qui avait ainsi la tâche difficile de remplacer Turenne et Condé.

Le roi se rendit à son armée de Flandre le 21 avril ; il la trouva devant Condé, que les maréchaux de Créqui et d'Humières avaient déjà investi. Cette petite place fut prise le 26 avril; celle de Bouchain le fut le 10 mai. Pendant le siége de cette dernière, le prince d'Orange arriva pour la secourir avec une armée qui, dit-on, était forte de cinquante mille hommes. Les deux armées se trouvèrent en présence près de Valenciennes, et si proches l'une de l'autre qu'une bataille paraissait inévitable. Le prince d'Orange, qui le désirait, était contrarié par les Espagnols, qui en redoutaient les suites ; et, du côté des Français, les généraux qui entouraient Louis XIV, à l'exception du maréchal de Lorges, s'opposèrent à une bataille qui pouvait exposer la personne du roi et par conséquent le salut de la monarchie. On prétend qu'il regretta toute sa vie de n'avoir pas profité de l'occasion qui s'était offerte à lui, surtout lorsque l'année suivante son frère, le duc d'Orléans, eut battu le prince d'Orange à Cassel, et acquis une gloire qui manqua toujours à Louis XIV d'avoir gagné une bataille rangée.

Le 4 juillet, Louis retourna à Versailles, laissant le commandement de son armée au maréchal de Schomberg. Aussitôt après le départ du roi, le prince d'Orange cerna Maëstricht, la seule place qui restât aux Français de celles qu'ils avaient conquises sur les Provinces-unies. Cette ville était défendue par Calvo, réfugié catalan, l'un des hommes les plus braves de son temps. Louis XIV avait en lui la plus grande confiance, et Calvo montra qu'il en était digne. Avec une garnison de cinq à six mille hommes, il soutint pendant cinquante jours l'at-

taque du prince d'Orange à la tête d'une nombreuse armée. Chaque jour Calvo faisait des sorties vigoureuses; enfin le 29 août l'approche du maréchal de Schomberg força Orange à lever ce siége, après y avoir perdu douze mille hommes.

Le maréchal de Luxembourg, qui avait paru si entreprenant lorsqu'il commandait en sous-ordre, et qui devait plus tard obtenir une si haute réputation militaire, se montra timide et indécis la première fois qu'il commanda en chef. Il ne manquait pas de bravoure, mais il était bien difficile de succéder à des hommes tels que Turenne et Condé. Il avait pour adversaire le nouveau duc de Lorraine, dont l'armée, il est vrai, était plus nombreuse que la sienne. Supposant au duc Charles-Léopold l'intention de pénétrer dans la Lorraine, Luxembourg se retrancha dans les Vosges, à la hauteur de Sàverne; le duc profita de ce mouvement pour investir Philisbourg, et en couvrit le siége en se fortifiant sur le Lauter dans des retranchements inexpugnables. Le maréchal ayant vainement tenté de forcer le duc de Lorraine dans ses lignes, la place de Philisbourg se rendit après trois mois de siége.

La guerre durait depuis plus de quatre ans. Commencée d'abord entre la France et la Hollande, elle avait fini par embrasser toute l'Europe. Les succès avaient été si variés, tant de combats avaient eu lieu sans résultats, tant de pertes, tant de dépenses avaient été faites, qu'enfin Louis XIV et les états de Hollande désiraient vivement la paix. Il n'en était pas de même des petits souverains de l'Allemagne, qui, recevant des subsides de la Hollande, trouvaient une occasion de vendre les services de leurs soldats. L'Espagne, malgré son impuissance, qui n'avait pas diminué son orgueil, voulait tou-

jours la guerre, dans l'espoir de recouvrer la Franche-Comté et tout ce qu'elle avait été forcée d'abandonner par le traité d'Aix-la-Chapelle ; enfin l'empereur voulait aussi la guerre pour reprendre l'Alsace et rendre la Lorraine au duc Charles-Léopold. Cependant toutes ces puissances, qui désiraient la continuation de la guerre, ne le pouvaient qu'à l'aide des subsides de la Hollande, et celle-ci était épuisée. Les rois d'Angleterre et de Suède, connaissant les dispositions des principales parties belligérantes, offrirent leur méditation, qui fut acceptée. La ville de Nimègue fut choisie pour y ouvrir un congrès, et les négociateurs français s'y rendirent les premiers dès le mois de juin 1676. Ceux des autres puissances arrivèrent lentement et après des délais infinis. Quand tous furent réunis, un temps considérable s'écoula encore en préliminaires, et la fin de l'année arriva avant qu'on fût entré en matière.

Louis XIV jugea enfin qu'il n'avait qu'un seul moyen de presser les négociations, c'était de remporter de nouvelles victoires. L'activité de Louvois le mit en état d'entrer en campagne dès le mois de février. Louis quitta Versailles au milieu des plaisirs du carnaval et des fêtes de la cour, dont l'éclat et la magnificence éblouissaient les étrangers, et ne leur permettaient pas de supposer que le roi songeât de sitôt à se livrer aux fatigues de la guerre. Il arriva le 4 mars devant Valenciennes, que les maréchaux d'Humières et de Luxembourg avaient investie quelques jours auparavant. L'attaque dirigée par Vauban eut un plein succès. La ville se rendit le 27 mars, pour éviter les suites de l'assaut qui allait être livré. Cambrai et Saint-Omer furent ensuite assiégés en même temps; la première de ces places par le roi, la seconde par son frère le duc d'Orléans. Les Espagnols furent pris

au dépourvu par la promptitude et la vigueur des attaques de Louis. Ils ne s'étaient pas attendus à ce que le roi ouvrît sitôt la campagne ; quand ils le virent attaquer Valenciennes, ils pensaient que cette place tiendrait au moins deux mois, et que dans tous les cas aucune autre ville importante ne serait attaquée dans la même campagne. Rien n'était donc prêt pour résister, et Cambrai se rendit dès le 4 avril. Saint-Omer tint un peu plus longtemps, ce qui donna au prince d'Orange l'occasion de marcher au secours de cette place. Il arriva le 11 avril au pied du mont Cassel, en présence de l'armée du duc d'Orléans, dont il n'était séparé que par un ruisseau profondément encaissé. Le maréchal de Luxembourg arriva pendant la nuit avec huit bataillons; il fut suivi bientôt de soixante escadrons venant de Lille et des environs. Le combat s'engagea bientôt et fut des plus acharnés ; le duc d'Orléans combattit aux premiers rangs avec un courage au-dessus de tout éloge. Le prince d'Orange perdit avec la bataille trois mille morts, quatre mille prisonniers et treize pièces de canons ; avec le reste il se retira sur Poperingue. Le siége de Saint-Omer, interrompu pendant quelques jours, fut repris avec une nouvelle vigueur, et la ville capitula le 19 avril.

A la fin d'avril, le roi revint à Versailles avec son frère, laissant son armée au maréchal de Luxembourg.

Quoique dès l'ouverture de la campagne le prince d'Orange eût perdu trois places de guerre et une bataille, il n'était point découragé. Son armée s'était reformée peu à peu, et s'était grossie des contingents de Munster, de Brunswick, de Neubourg, tandis que l'armée française avait été affaiblie par de nombreux détachements qu'on en avait tirés pour renforcer l'armée du Rhin. A la fin de juillet, Orange, se trouvant à la tête de

cinquante mille hommes, vint le 6 août investir Charleroi. Les maréchaux de Luxembourg et d'Humières, ayant reçu heureusement des renforts que Louvois s'empressa de leur envoyer, vinrent se présenter le 12 août devant l'armée du prince d'Orange. Celui-ci, ne voulant pas hasarder de nouveau une bataille, se décida le 14 à lever le siége. Il ne se passa plus rien d'important en Flandre dans le reste de la campagne.

L'armée du Rhin était commandée cette année par le maréchal de Créqui. Ce général se montra un digne élève de Turenne, et fit voir que la déroute de Konds-Saarbruck avait été un accident et non une preuve d'impéritie. L'armée impériale qui lui était opposée, était commandée par le nouveau duc de Lorraine; cette armée, déjà redoutable par elle-même, était secondée par l'armée des cercles, sous les ordres du prince de Saxe-Eisenach. Avec des troupes bien inférieures en nombre, Créqui sut tenir trois mois en échec le duc de Lorraine, sans lui donner occasion de combattre. Il lui enleva ses convois, battit ses détachements, et le contraignit enfin le 9 juillet à reprendre la route de Luxembourg. Débarrassé de son principal adversaire, Créqui se porta rapidement contre le prince d'Eisenach qui était entré en Alsace et l'avait traversée tout entière. A son approche, Eisenach battit en retraite sur Strasbourg pour y repasser le Rhin; mais Créqui, qui le suivait de près, le rejeta dans une île du Rhin, et ne lui permit d'en sortir, le 24 septembre, que par une capitulation humiliante. Créqui termina cette brillante campagne par la prise de Fribourg en Brisgaw, le 16 novembre.

Cette campagne fut signalée par des succès non moins brillants sur mer. Le comte d'Estrées, avec une flotte de six vaisseaux et de quatre frégates, reprit Cayenne et

l'île de Marie-Galante, dont les Hollandais s'étaient emparés. Il vint attaquer l'amiral Binken sur la rade de Tabago; le 3 mars il détruisit la flotte hollandaise, et quelque temps après se rendit maître de Gorée et de Tabago.

Cependant le congrès assemblé à Nimègue avait commencé ses conférences, et les avait continuées sans interruption pendant les hostilités. Les propositions des alliés étaient d'abord inacceptables; mais les succès des Français avaient fini par les modérer. Louis XIV, voyant toutefois qu'il serait difficile d'obtenir le consentement général des puissances, songea à traiter séparément avec quelques-unes pour les distraire de la coalition. La Hollande était disposée la première à accepter ses dispositions; mais Guillaume d'Orange s'y opposait. Pour entraîner l'Angleterre dans son parti, il se rendit à Londres au mois de septembre 1677. Pendant ce voyage, il demanda et obtint en mariage la princesse Marie, fille du duc d'Yorck, née de son premier mariage avec la fille du lord Clarendon. Cette alliance donna au prince d'Orange du crédit sur le roi Charles II, et les propositions qu'il fit en qualité de médiateur se ressentirent de cette influence. Louis XIV, jugeant que le meilleur moyen de rattacher ses alliés et de déconcerter ses ennemis, c'était de pousser ses conquêtes, fit mettre ses troupes en mouvement dès le mois de janvier 1678, et il se rendit lui-même à Metz dès les premiers jours de février.

Le plus profond secret, comme à l'ordinaire, enveloppait ses projets. De Metz, le roi menaçait également l'Allemagne et les Pays-Bas, et les ennemis effrayés sur toutes leurs frontières attendaient avec inquiétude de quel côté allait fondre l'orage. Enfin quatre corps d'ar-

mée marchèrent en même temps sur Ypres, Namur, Mons et Luxembourg. Le gouverneur des Pays-Bas se hâta d'envoyer une partie de la garnison de Gand au secours d'Ypres. C'était précisément ce qu'attendait Louis XIV; et le 4 mars, il fit investir Gand par plus de soixante mille hommes. Cette ville, dépourvue d'une garnison suffisante pour défendre sa vaste enceinte, fut contrainte de se rendre huit jours après; Ypres éprouva le même sort le 25 mars, après dix jours de siége.

Après ces deux importantes conquêtes, Louis retourna à Saint-Germain. Il renouvela ses propositions aux états généraux; la Hollande épuisée désirait ardemment la paix; le prince d'Orange, qui persistait à s'y opposer, était devenu suspect au parti républicain. Malgré ce prince, les états généraux répondirent avec respect et confiance aux avances de Louis XIV, qui leur donnait, comme avant la guerre, le titre de ses *très-chers et grands amis*. Une suspension d'armes fut signée entre la France et la Hollande pour jusqu'au mois d'août. Dans cette intervalle le roi et la république se rapprochèrent tous les jours davantage, et enfin le dix août la paix fut signée entre ces deux puissances. Par ce traité la France et la Hollande se promettaient réciproquement une paix fidèle et durable; tous les prisonniers étaient rendus de part et d'autre; toutes les offenses étaient pardonnées. Maëstricht était restitué aux Hollandais, qui rendaient le marquisat de Berg-op-Zoom au comte d'Auvergne, tandis que Louis XIV rendait à Guillaume sa principauté d'Orange et le riche patrimoine qu'il avait hérité en Franche Comté.

Quatre jours après la signature du traité, le 14 août, le prince livra encore une bataille sanglante au duc de Luxembourg, qui assiégeait la ville de Mons. Les en-

nemis du prince d'Orange l'ont accusé d'avoir eu connaissance du traité lorsqu'il engagea la bataille, et d'avoir causé ainsi une inutile et cruelle boucherie, car sept ou huit mille hommes des deux partis restèrent sur le champ de bataille. Le prince a toujours protesté, en prenant Dieu à témoin qu'il n'avait reçu que le lendemain de la bataille, à midi, la nouvelle du traité de paix.

Les états généraux déterminèrent l'Espagne à signer aussi la paix avec la France. Elle fut conclue à Nimègue le 17 septembre. La France rendait à l'Espagne les villes et forteresses de Charleroi, Binch, Ath, Oudenarde et Courtrai, le duché de Limbourg, le pays d'Outre-Meuse, Gand, Rodenhuys, le pays de Waes, Leuwe et Saint-Guislain, ainsi que la ville de Puycerda en Catalogne; mais elle se réservait le reste de ses conquêtes, savoir : la Franche-Comté tout entière, Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Warwick, Warneton, Poperingue, Bailleul, Cassel, Bavay, Maubeuge, et Charlemont ou Dinan, à l'option de l'Espagne, avec leurs territoires.

Vint ensuite le traité avec l'empereur; il fut signé beaucoup plus tard et avec beaucoup plus de répugnance; mais l'Allemagne ne pouvait pas lutter seule contre Louis XIV, surtout depuis qu'elle ne recevait plus les subsides de la Hollande; il fallut donc adhérer à la paix générale. Les maréchaux de Luxembourg et de Créqui venaient d'ailleurs de remporter quelques avantages sur les Impériaux, et des troubles éclataient en Hongrie, où Tékéli, à la tête d'une partie de la noblesse, venait de proclamer l'indépendance de la nation hongroise. La paix avec la France était donc une impérieuse nécessité. Le traité stipulait la cession complète de Phi-

lisbourg, restitué par Louis XIV à l'Empire, qui en échange cédait Fribourg à la France; on rétablissait le duc de Lorraine dans la pleine possession de son duché, sauf la ville de Nancy qui demeurait réunie au domaine de la couronne; Toul devenait la capitale des ducs de Lorraine. Charles V refusa d'adhérer à ce traité, et il ne rentra jamais dans ses états. Les hautes parties contractantes renonçaient mutuellement à réclamer toutes les dépenses faites pendant la guerre, et, par suite, des traités séparés étaient conclus avec tous les états du second ordre, lesquels avaient pris part à la grande lutte qui venait de s'accomplir. Tous ces divers traités ne furent définitivement signés, et les ratifications échangées, que dans le mois de juillet 1679.

Ainsi fut terminée, après huit ans de calamités pour l'Europe, une guerre commencée contre la Hollande seule pour des griefs assez frivoles. Les armes de Louis XIV furent couronnées d'abord par des succès plus éclatants que glorieux, car c'était le triomphe du fort sur le faible. Cependant la Hollande, qu'on pouvait croire sur le point d'être anéantie, se releva avec une vigueur inattendue, grâce à son patriotisme et à ses richesses. Elle réveilla l'Europe endormie et lui mit les armes à la main en la soudoyant. Louis XIV, aussi habile politique qu'heureux guerrier, apprit alors à respecter l'ennemi qui lui résistait. Au lieu de poursuivre la république qui se cachait dans ses marais, il remporta sur l'Europe presque entière des victoires répétées, qu'il devait à son habileté, à sa promptitude et au secret qui accompagnait ses résolutions, autant qu'au génie de ses généraux; en même temps il montra au sénat de la Haye plus d'égards qu'à l'empereur et au roi d'Espagne, et il fit plus d'efforts pour se récon-

cilier avec lui qu'avec eux. Il lui rendit ses conquêtes et les avantages de son commerce; et quand, par sa modération et sa justice, il eut désarmé la Hollande, il reprit avec les autres puissances un ton souvent plein de hauteur et de menaces. Il leur dicta la paix; mais c'était une paix équitable, eu égard à sa puissance et à ses conquêtes; une paix par laquelle il restituait une grande partie de ce qu'il avait pris; une paix où il n'oubliait aucun de ses alliés, car le prince de Furstemberg, enlevé à l'époque du congrès de Cologne, recouvra sa liberté, et la Suède ses provinces d'Allemage.

Pendant le temps qu'avait duré la guerre, les succès du roi avaient inspiré en France un enthousiasme universel. Chaque victoire, chaque prise de ville excitait les acclamations des peuples, qui oubliaient leurs souffrances, qui ne s'informaient pas si ces guerres étaient justes ou injustes; mais les armes de la France triomphaient; c'en était assez pour satisfaire l'orgueil d'une nation que la gloire militaire enivre trop facilement. À la fin cependant le peuple était fatigué; la noblesse elle-même appelait le repos. Aussi, quand les divers traités de paix signés à Nimègue parvinrent à Versailles, ils excitèrent une joie vive, bruyante, universelle. Les succès obtenus par ces traités n'étaient pas moins brillants, et ils étaient plus solides que ceux obtenus par les armes. Aussi la conclusion de la paix de Nimègue fut-elle peut-être l'époque la plus glorieuse du règne de Louis XIV; et il ne faut pas s'étonner si l'armée, les courtisans, les gens de lettres et la nation tout entière, enivrés de tant de succès, en prirent occasion pour lui décerner le nom de Louis-le-Grand.

La cessation de la guerre n'amena point de réduction dans les dépenses; Louis avait pris l'habitude des plus

opulantes magnificences, et il regardait la splendeur comme un des apanages de la couronne. Des mariages qui eurent lieu dans la famille régnante, peu de temps après la publication de la paix, entraînèrent encore le roi à de grandes dépenses. Le 30 août 1679, il maria la fille de son frère, Marie-Louise d'Orléans, au roi Charles II d'Espagne, en lui assignant cinq cent mille écus d'or de dot. Bientôt après, il maria au prince de Conti Mlle de Blois, fille de la duchesse de la Vallière, en lui donnant aussi cinq cent mille écus d'or; cette union causa une surprise universelle. Enfin le 30 décembre de la même année, fut signé le contrat de mariage du Dauphin avec la princesse Marie-Anne-Christine de Bavière. Ce mariage fut célébré à la cour par des fêtes d'une somptuosité sans égale et qui durèrent deux mois.

Malgré toutes ces dépenses extraordinaires, et malgré la paix, le roi n'avait pas diminué le nombre de ses troupes; en même temps il faisait élever de toutes parts de nouvelles forteresses. Pendant l'été de 1680, il visita d'abord ses ports de mer, Boulogne, Calais, Dunkerque; puis les places nouvellement conquises aux Pays-Bas, Ypres, Lille, Valenciennes, Cambrai, et partout il ordonna des fortifications nouvelles, dont il suivait les travaux avec intelligence. En Cerdagne, il faisait bâtir la forteresse de Mont-Louis, pour remplacer Puycerda qu'il avait rendue à la paix. En Alsace, il construisait Huningue à une demi-lieue de la frontière des Suisses, pour les intimider, et Sarre-Louis, à l'autre extrémité de la province, pour fermer l'entrée de la Lorraine. Il releva en même temps les fortifications de Landau et de Phalsbourg. Cependant les travaux de Versailles, des Invalides et des autres constructions

royales n'étaient pas abandonnés; il semblait au contraire que le désir d'illustrer son règne par de grands monuments s'augmentât avec les années. Dans le but d'avancer les travaux, de faciliter les moyens d'exécution, Louvois proposa en conseil l'application des troupes aux travaux publics; c'était un moyen d'employer utilement ces nombreux soldats, retenus sous les drapeaux, et chez qui l'oisiveté engendrait tous les vices. Cette idée n'était pas nouvelle: les Romains employaient leurs légions à élever ces superbes édifices, ces larges voies, ces aquéducs, ces cirques, dont quelques-uns encore debout survivront aux fragiles œuvres des nouvelles générations, et dont les ruines de tous attestent la grandeur et la puissance du peuple-roi. Le travail fortifie le corps, endurcit les soldats à la fatigue; il n'y a plus ce passage rapide et souvent mortel de la vie paresseuse de garnison à l'activité fatigante d'une compagne.

Louis XIV avait compris tout ce qu'il y avait d'utile, de puissant dans l'idée présentée par son ministre. Elle fut mise aussitôt à exécution. Les troupes du camp de Compiègne furent employées à la confection des aquéducs destinés à conduire les eaux de la rivière d'Eure à Versailles. Malheureusement cet essai fut mal dirigé ou mal choisi. Le terrain où devaient travailler les soldats était malsain et souvent marécageux; l'intempérance des travailleurs dans les chaleurs de juillet, lorsque les champs se couvraient de fruits, occasionna des maladies; de déplorables épidémies enlevèrent jusqu'au tiers ou la moitié des régiments. On se récria contre cet essai; une vive opposition se manifesta dans la cour et dans la bourgeoisie; il fallut abandonner ce projet. On en a fait un des griefs historiques contre Louis XIV; on a prétendu que pour satisfaire ses caprices

il se jouait de la vie des hommes; et pourtant, à des époques modernes, on est revenu à cette idée d'employer l'armée à des travaux publics; elle est approuvée, elle est conseillée par la plupart des économistes de nos jours; et l'application qui s'en fait en ce moment en Algérie et sur plusieurs points de la France a eu jusqu'ici les résultats les plus avantageux.

Depuis longtemps Louis nourrissait un projet qu'il crut pouvoir mettre à exécution après la paix de Nimègue. Par les traités de Westphalie, l'Autriche avait cédé tout ce qu'elle possédait en Alsace; mais ni les villes impériales, ni les souverainetés appartenant à des princes d'Allemagne, n'avaient pu être comprises dans cette cession, puisquelles n'appartenaient pas à l'Autriche, mais à l'Empire. Le roi ne voulut tenir aucun compte des droits de l'Empire; il prétendit que la France avait traité avec l'empereur, non-seulement comme souverain de l'Autriche, mais comme empereur d'Allemagne. En conséquence il institua deux chambres de justice, l'une à Brisach, l'autre à Metz, avec commission de réunir les terres démembrées de l'Alsace et les fiefs des trois évêchés. La chambre de Brisach ordonna que le roi entrerait en pleine possession de la souveraineté des dix villes impériales d'Alsace, en même temps que la chambre de Metz réunissait à la couronne plus de quatre-vingts fiefs, dont plusieurs étaient importants, tels que Hombourg, Pont-à-Mousson, Salm, Sarrebourg, Saarbruck et Vaudémont. Enfin la même année (30 août 1680), le parlement de Besançon réunit à la Franche-Comté le comté de Montbelliard. Cependant, parmi les villes impériales dont la réunion était prononcée par la chambre de Brisach, Strasbourg, la plus importante, n'était pas comprise; mais Louvois gagna les magistrats de cette

ville, qui consentirent à recevoir garnison française (30 septembre 1681). Le roi y fit son entrée le 23 octobre. Il y rétablit l'exercice du culte catholique, supprimé depuis cent cinquante ans, et il fit aussitôt travailler aux fortifications, de manière à faire de Strasbourg une des plus fortes places de l'Europe.

Ces agressions alarmèrent l'Allemagne ; on fit entendre de toutes parts des réclamations ; mais personne ne voulait ni ne pouvait faire la guerre ; la France seule menaçait, attaquait, et se croyait certaine qu'on ne lui résisterait pas. En même temps, Colbert mettait sur un pied formidable la marine, pour laquelle il publiait un code nouveau. Les habitants des côtes étaient dispensés du service des troupes de terre ; mais ils devaient en retour fournir soixante mille matelots, dont le tiers seulement était réservé aux vaisseaux de guerre, et les deux autres à la marine marchande. De nouveaux bâtiments étaient mis en construction, et l'armement de Toulon était complété.

L'armée navale trouva bientôt une occasion de s'exercer. En 1681, l'amiral Duquesne reçut l'ordre de poursuivre les corsaires de Tripoli, qui infestaient la Méditerranée. Il leur donna la chasse jusque dans le port de Chio, où il les détruisit à coups de canon, sans ménager les habitants de la ville, dont plusieurs furent tués dans les rues et dans les maisons. L'année suivante, Duquesne fut chargé de châtier aussi les corsaires d'Alger. Le 20 juillet il brûla deux de leurs vaisseaux dans le port de Cherchell ; dans la nuit du 30 août et dans celle du 4 septembre, il fit avancer des galiotes à bombes jusqu'à peu de distance des murs ; il lança dans la ville deux cents bombes, qui abattirent une centaine de maisons et détruisirent plusieurs vaisseaux.



Enfin, dans une troisième expédition, Duquesne reçut l'ordre de bombarder Alger, pour punir ses habitants, qui, au mépris des capitulations, avaient arrêté plusieurs navires français et emmené les équipages en esclavage. Le bombardement eut lieu dans la nuit du 20 septembre 1683; deux cent cinquante bombes et des milliers de boulets rouges tombèrent sur cette ville et y causèrent des ravages épouvantables. Les Algériens demandèrent la paix avec instances, et envoyèrent comme préliminaires six cents esclaves chrétiens qu'ils avaient dans leurs bagnes; mais la France demanda des dédommagements si exorbitants que le dey les refusa. Le peuple soulevé massacra le dey; on saisit les Français qui étaient dans la ville, on les attacha à la bouche des canons, et, en y mettant le feu, on lançait les membres palpitants de ces malheureux sur les vaisseaux de leurs compatriotes. Le bombardement recommença et dura tant que Duquesne eut des munitions pour l'alimenter. Les navires des Algériens, leurs arsenaux, leurs magasins furent incendiés; leurs canons démontés ou brisés; une grande partie de la population fut écrasée sous les ruines. Duquesne, en se retirant, laissa deux ou trois vaisseaux pour bloquer le port. Enfin le nouveau dey, Mezzo-Morto, obtint la paix aux conditions qui avaient été refusées à son prédécesseur.

Louis XIV avait triomphé de tous ses ennemis extérieurs; la plupart des souverains de l'Europe étaient mécontents ou jaloux de lui, mais aucun n'aurait osé lutter contre un monarque dont la puissance aurait pu les écraser. Louis connaissait les dispositions de l'Europe à son égard; loin de s'en inquiéter, il jugea que le moment était venu d'étouffer dans ses propres Etats les germes de discorde et de rébellion qui pouvaient encore

y exister. Il était convaincu que la source de tous les désordres, de toutes les guerres civiles qui avaient ensanglanté l'Europe, et la France en particulier, depuis le commencement du seizième siècle, venait de la prétendue réforme religieuse introduite par Luther, Calvin et leurs disciples ou leurs imitateurs. Il résolut donc d'abolir dans son royaume le calvinisme et les autres sectes religieuses dissidentes, et de s'opposer à toute innovation en matière de religion. Ce n'était peut-être pas tant le zèle pour la religion catholique qu'un motif politique qui faisait agir Louis XIV; il voulait tout ramener à cette unité monarchique qui fait la force d'un gouvernememt; il voulait qu'il n'y eût en France qu'une loi, qu'une administration, qu'un langage, qu'une religion. C'est à tort que beaucoup de personnes ont cru que la révocation de l'édit de Nantes avait été inspirée à Louis XIV par Mme de Maintenon et par le père La Chaise confesseur du roi. Ce coup d'état fut au contraire préparé de longue main et longtemps avant que le père La Chaise et Mme de Maintenon exerçassent aucune influence sur l'esprit du roi. Ce fut une œuvre patiente, développée avec une sollicitude et une prudence particulières.

Du reste, il ne faut pas croire que la suppression de l'hérésie fût contraire à l'opinion publique en France. Un écrivain, qui est loin d'être le panégyriste de Louis XIV, surtout en ce qui concerne ses mesures contre les protestants, trace ainsi le tableau de l'opinion publique en France à cette époque.

« Il faut convenir qu'il n'y avait, sur la convenance de supprimer l'hérésie, qu'un seul sentiment parmi les catholiques de France. Plusieurs ne demandaient point des mesures de rigueur, plusieurs craignaient l'explosion des troubles et des guerres civiles; mais tous,

différant sur les moyens, étaient d'accord sur le but : tous croyaient que c'était le devoir d'un roi catholique, d'un gouvernement catholique, de suprimer l'hérésie ; tous regardaient l'existence d'un parti réformé comme un état dans l'Etat, comme un danger pour la sûreté publique ; tous considéraient l'unité de l'Eglise comme un principe fondamental en religion.

» Non-seulement le clergé, dit Rhulières, mais les parlements, las cours souveraines, les universités, les corps municipaux, les communautés des marchands et artisans se livraient en toute occasion à leur pieuse animosité. Des qu'on pouvait, dans quelque cas particulier, enfreindre l'édit de Nantes, abattre un temple, restreindre un exercice, ôter un emploi à un protestant, on croyait remporter une victoire sur l'hérésie.

» Ce sentiment, qu'on retrouvait dans tout ce qui appartenait à la religion catholique, c'est-à-dire les neuf dixièmes de la population du royaume, suffisait pour donner à toutes les actions, et du gouvernement et de la masse des citoyens, l'apparence du concert. »

Qnand tout eut été préparé pour le coup d'Etat, il fut frappé, et ne rencontra de résistance que de la faible minorité qu'il atteignait.

Dès l'année 1670, Louis XIV exposait ainsi à son fils les principes de sa conduite à l'égard des protestants : « Je crus, mon fils, que le meilleur moyen pour réduire peu à peu les huguenots de mon royaume était, en premier lieu, de ne les point presser du tout par aucune nouvelle contre eux, de faire observer ce qu'ils avaient obtenu de mes prédécesseurs ; mais de ne leur rien accorder au-delà, et d'en renfermer même l'exécution dans les plus étroites bornes que la justice et la

bienséance le pouvaient permettre. Mais quant aux grâces qui dépendaient de moi seul, je résolus et j'ai assez ponctuellement observé depuis de ne leur en faire aucune, et cela par bonté plus que par aigreur, pour les obliger par là à considérer de temps en temps, d'eux-mêmes et sans violence, si c'était avec quelque bonne raison qu'ils se privaient volontairement des avantages qui pouvaient leur être communs avec tous mes autres sujets..... »

Les priviléges dont jouissaient les protestants en vertu de l'édit de Nantes leur furent enlevés peu à peu, en sorte que, au moment de la révocation formelle de cet édit, on peut dire que de fait il n'existait déjà plus depuis longtemps.

Enfin cette révocation solennelle fut présentée au conseil en avril, et arrêtée au mois d'août 1685. Elle fut entièrement basée sur le principe de l'unité religieuse et monarchique; en conséquence, toutes les concessions faites sous les règnes des rois Henri IV et Louis XIII étaient déclarées nulles et comme non avenues; tous les temples des sectateurs de la religion réformée situés dans le royaume devaient être incessamment démolis, et il leur fut fait défense de s'assembler pour faire l'exercice de leur religion, sous quelque prétexte que ce pût être.

Malheureusement l'exécution de cet édit entraîna quelques violences et quelques injustices de la part des ministres, des intendants et des officiers qui en furent chargés. Louvois voulut appuyer par la force militaire les ordres du roi. Des troupes furent envoyées en cantonnement dans les provinces où il y avait le plus de protestants. Les dragons surtout se firent remarquer par leur indiscipline dans ces expéditions; aussi, quoi-

que faites par des troupes de toutes armes, on leur a donné le nom de *dragonnades*.

« Quoiqu'il soit bien difficile de rencontrer l'exacte vérité au milieu des exagérations de tous les partis, on ne peut douter, par les témoignages des contemporains les plus sages et les plus modérés, que les Cévennes et le Vivarais n'aient été le théâtre de bien déplorables scènes, et que tous les gens de bien n'aient eu à gémir des excès dont on se rendit également coupable des deux côtés. Tout le monde s'accorde à blâmer l'abus criminel qu'on ose faire du nom de Louis XIV pour autoriser des actes de violence aussi contraires à son caractère qu'à ses intentions, et à déployer les calamités qui en furent la suite [1]. » Les écrivains protestants de cette époque reconnaissent eux-mêmes que l'on cachait à Louis les excès dont se rendaient coupables les exécuteurs de l'édit de révocation; qu'il apprenait seulement les conversions des huguenots par centaines et par milliers, et qu'il en concluait que ces gens, qui lui résistaient par opiniâtreté, étaient au fond bien peu attachés à leur religion [2].

On a beaucoup exagéré les pertes qui résultèrent pour la population de la révocation de l'édit de Nantes. D'après les documents les plus authentiques, le nombre des émigrés protestants ne dépassa guère le chiffre de deux cent mille. « Mais, dit le vénérable M. de Bausset, que nous avons déjà cité, quel que soit le nombre des émigrés, ne fût-il que de *soixante-huit mille*, comme le prétend le duc de Bourgogne, qui fit des recherches à ce sujet quelques années après, il n'est

[1] Bausset, Hist. de Bossuet, t. 4.

[2] Rhulières, éclaircissement sur la révocation de l'édit de Nantes, ch. XIII.

point de cœur français qui ne doive gémir sur le sort de tant de Français, fuyant leur terre natale, s'arrachant à leurs familles, à leurs proches, à leurs habitedes, à toutes les affections de la nation, pour aller chercher une existence incertaine dans une terre étrangère. Ces grandes émigrations forment toujours une époque désastreuse dans l'histoire d'une nation, et laissent de longs et douloureux souvenirs. »

Nous terminerons ce que nous avons à dire en ce moment sur cet acte si important du règne de Louis XIV, par les sages et judicieuses réflexions du même écrivain, sur la manière dont on doit le juger.

« Nous croyons devoir inviter nos lecteurs à ne point perdre de vue le système politique qui était alors commun à tous les gouvernements de l'Europe. On a trop souvent affecté, soit par défaut d'attention, soit par une prévention contraire à l'impartialité de l'histoire, d'isoler la législation politique de Louis XIV envers les protestants, de celle de tous les gouvernements protestants envers les catholiques. Pendant cinquante ans, on a toujours voulu représenter Louis XIV comme livré par la superstition à un système d'intolérance et de persécution qui offensait les principes de philosophie et de civilisation où l'Europe était alors parvenue, et on oublie que toutes les lois exclusives ou prohibitives que Louis XIV introduisit dans son administration étaient alors, et ont été jusqu'à ces derniers temps, en vigueur dans tous les états protestants. Nous ne prétendons certainement pas justifier les actes de violence et de tyrannie que le marquis de Louvois osa mêler aux vues modérées de Louis XIV. Mais l'histoire doit toujours se montrer impartiale, si elle veut obtenir des droits à la confiance; et lorsqu'elle est chargée

du récit de l'un des plus grands événements du règne d'un grand roi, elle doit présenter avec fidélité toutes les considérations qui concourent à lui donner son véritable caractère....

» Si l'on veut observer avec exactitude les variations de la politique qui a longtemps gouverné l'Europe, il faut consentir à se transporter dans le siècle dont on lit l'histoire, avec l'esprit, les principes et les préjugés même qui dominaient à cette époque. Sans cette disposition équitable, que tout historien a sans doute le droit de demander et l'espérance d'obtenir, on lui prêterait très-injustement des sentiments et des principes aussi étrangers à son cœur qu'à sa pensée.

» Après la paix de Westphalie, qui avait enfin mis un terme aux guerres de religion et à cette suite épouvantable de crimes et de calamités qui remplirent le seizième et la moitié du dix-septième siècle, le système religieux et politique de chaque gouvernement parut tendre au même but; ce but était d'amener, avec le temps, sans violence et sans effort, l'uniformité de la profession du culte qui avait prévalu dans chaque pays.

» On s'attacha donc, dans les gouvernements où la religion protestante était devenue dominante, à exclure les membres de la religion catholique de toute participation aux honneurs, aux dignités, aux offices et aux prérogatives de l'ordre politique. Tout culte public leur fut interdit, et souvent même le culte domestique ne fut pas toléré. De là ces lois, plus ou moins sévères, plus ou moins prohibitives, que l'Angleterre, la Hollande, Genève, les cantons suisses protestants, le Danemarck, la Suède, et un grand nombre de princes du corps germanique, portèrent contre les

catholiques soumis à leur domination. De là les lois du même genre, que les empereurs de la maison d'Autriche, les princes catholiques d'Allemagne, les rois de Pologne, les cantons catholiques de la Suisse, portèrent contre les protestants.

» Dans le cours ordinaire des événements, et d'après toutes les prévoyances de la sagesse humaine, ce système politique devait obtenir, avec le temps, le succès qu'on attendait, et qu'il a en effet obtenu, au moins en grande partie.... Depuis cette époque si remarquable, la France jouit d'un paix intérieure, qui ne fut altérée, sous la minorité de Louis XIV, que par les troubles de la Fronde, auxquels les protestants furent entièrement étrangers.

» Toutes les restrictions, toutes les entraves apportées successivement, pendant les quinze ou vingt années qui précédèrent la révocation de l'édit de Nantes, à l'exercice d'un culte protestant, avaient fait suffisamment connaître l'intention où était le prince d'accélérer, par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, la réunion de tous ses sujets au culte qu'il professait La conduite du gouvernement français n'étonnait personne ni au-dedans ni au-dehors; c'était *le même système politique* que les gouvernements protestants avaient mis depuis longtemps à exécution contre leurs sujets catholiques. En même temps, en comparant leur code pénal avec celui de la France, il serait facile de prouver qu'il se montre plus indulgent et plus tolérant [1]. »

L'opinion générale paraissait tellement consacrer cette mesure, que Louis XIV reçut les félicitations de

[1] Histoire de Bossuet, par le cardinal de Bausset.

tous les ordres de son royaume. Tous les parlements s'empressèrent d'enregistrer un édit qu'ils avaient prévenu eux-mêmes par une multitude d'arrêts particuliers, dont l'édit de révocation ne semblait être que la sanction générale. On pouvait également regarder cet édit comme conforme aux règles du droit et de la justice; car le célèbre jurisconsulte Grotius, protestant lui-même, écrivait quarante ans auparavant : « Il faut que les protestants sachent que l'édit de Nantes et autres semblables ne sont point des TRAITÉS D'ALLIANCE, mais des ordonnances faites par les rois pour l'utilité publique, et *sujettes à révocation*, *lorsque le bien public demande qu'on les révoque*[1]. »

Enfin on peut assurer avec confiance que l'idée de faire servir la violence à accélérer la conversion des protestants était loin du cœur et de la pensée de Louis XIV; on en trouve la preuve dans ce passage des Mémoires du chancelier d'Aguesseau : « Deux ans avant la révocation de l'édit de Nantes, le roi désapprouva la conduite de deux intendants qui, pour signaler leur zèle ou leur ambition, s'étaient donné à eux-mêmes la la mission peu canonique de convertir les huguenots, en les fatigant par des logements arbitraires de troupes, où l'on faisait aux soldats un mérite des vexations que l'on punissait partout ailleurs. L'un de ces intendants fut réprimandé, et l'autre honteusement révoqué. »

Nous avons cru devoir entrer dans ces détails, que nous regrettons même d'avoir été forcé d'abréger, par respect pour la mémoire d'un grand roi dont on a

[1] « Norint illi, qui reformatorum sibi imponunt vocabulum, non esse illa fœdera, sed regum edicta, ob publicam facta utilitatem, et revocabilia, sed aliud regibus publica auctoritas suaserit.

voulu trop inconsidérément offenser la justice et la gloire. Si les événements ne secondèrent point ses vœux et ses espérances, si Louis XIV s'est trompé, il s'est trompé avec tous ses ministres, avec tous les grands hommes de son siècle, avec tous les corps de son royaume. Son erreur fut l'erreur commune de toute la France; et c'est parce qu'on a confondu trop légèrement les temps et les faits, qu'on s'est livré dans la suite à des déclamations exagérées contre un monarque qui fera toujours honneur à la nation française. Du reste, nous avons montré que ses vues étaient sages et modérées; malheureusement un homme d'un caractère bien différent s'empara de leur exécution, et c'est à lui que l'on doit rapporter tout l'odieux qui s'est attaché à la révocation de l'édit de Nantes.

CHAPITRE VII

Origine du jansénisme. — Il est condamné par le Pape. — Le roi exige que les jansénistes se conforment à l'autorité du Saint-Siége. — Mort de la reine. — Louis XIV épouse secrètement Mme de Maintenon — Mort de Colbert. — Son éloge. — Demande injuste de Louis XIV à l'Espagne. — Elle y répond par une déclaration de guerre. — Trève de Ratisbonne. — Bombardement de Gênes. — Le doge de Gênes à Versailles. — Portrait de Louis XIV à cette époque. — Son influence sur son siècle. — Mort de Charles II, roi d'Angleterre; avènement de Jacques II. — Ligue d'Ausbourg. — Louis XIV l'attaque. — Siége de Philisbourg. — Révolution d'Angleterre, 1688. — Guillaume d'Orange détrône son beau-père. — Jacques II se retire en France. — Accueil qu'il reçoit de Louis XIV. — Guerre avec toute l'Europe. — Fêtes et profusions. — Destruction du Palatinat. — Expédition de Jacques II en Irlande. — Elle échoue. — Mort de la Dauphine. — Batailles de Fleurus, de Sainte-Hélène, de Staffarde. — Prise de Mons par Louis XIV. — Mort de Louvois. — Prise de Namur par Louis XIV. — Bataille navale de la Hogue — Défaite de la flotte française. — Bataille de Steinkerque gagnée par Luxembourg. — Le prince Eugène en Dauphiné. — Il est repoussé. — Promotion de maréchaux. — Création de l'ordre militaire de Saint-Louis. — Bataille de Neervinde gagnée par Luxembourg. — Bataille de Marsaille gagnée par Catinat. — Cruautés de cette guerre. — Epuisement des forces belligérantes. — Mort de Luxembourg. — Prise de Namur par Guillaume III. — La France traite avec la Savoie. — Guillaume III recherche la paix. — Paix de Ryswick. — (1685-1697)

Avant de poursuivre le récit des événements politiques, nous croyons devoir parler ici d'autres mesures que Louis XIV employa pour maintenir dans son royaume l'unité de la foi catholique. Il ne voulut pas

seulement abolir l'hérésie de Calvin, mais il s'opposa avec toute la force que lui donnait son autorité à toute autre innovation contraire à l'enseignement de l'Eglise. C'est ains que longtemps avant la révocation de l'édit de Nantes, il avait cherché à détruire une nouvelle secte qui s'était élevée sous le nom des jansénistes.

Le jansénisme, quoique depuis longtemps tombé dans l'oubli, tient une place remarquable dans la dernière moitié du dix-septième siècle et dans le commencement du dix-huitième. Nous n'avons pas l'intention de raconter en détail l'histoire de cette controverse religieuse; nous n'en parlerons que dans ses rapports avec l'histoire de Louis XIV.

En 1640 avait paru un ouvrage posthume de Jansénius, évêque d'Ypres, sur l'accord de la grâce et du libre arbitre. Le livre fut condamné en 1642, par le Pape, comme renfermant des erreurs déjà proscrites par l'Eglise soixante ans auparavant. Mais ni l'ouvrage ni la condamnation n'avaient fait de sensation en France, lorsque l'abbé de Saint-Cyran, ami de Jansénius, et après lui le jeune Arnaud, disciple de l'abbé, essayèrent de faire gouter les opinions de l'évêque. Ils trouvèrent un assez grand nombre de partisans, au point que le syndic de la faculté de théologie s'en émut, et dénonça la nouvelle doctrine, dont il réduisit toute la substance a cinq propositions, *qui en sont l'âme*, selon l'expression de Bossuet. Quatre-vingt-huit évêques écrivirent au Pape, et lui demandèrent de prononcer sur les cinq propositions. Innocent X établit une congrégation, et après un examen de deux ans, il prononça en 1653 un jugement qui déclarait les cinq propositions hérétiques. La bulle fut reçue en France, acceptée par l'assemblée du clergé et revêtue de lettres patentes.

On devait s'attendre que la contestation était finie, car les jansénistes avaient toujours déclaré qu'ils se soumettaient à la décision du souverain pontife; mais forcés de reconnaître que les propositions étaient justement condamnées, ils éludèrent ce jugement en prétendant qu'elles ne se trouvaient pas textuellement dans le livre de Jansénius, et qu'ainsi la décision du pape n'avait aucun rapport à la doctrine de cet évêque. Cet incident éleva de nouvelles discussions, de nouvelles réclamations auprès du Saint-Siége. Le pape déclara par une bulle de 1660, que les cinq propositions étaient réellement extraites du livre de Jansénius, car il n'est pas nécessaire pour qu'un extrait soit fidèle, qu'il reproduise les expressions mêmes de l'original, pourvu qu'il en reproduise exactement le sens et l'esprit. Pour ôter désormais tout prétexte à l'esprit de parti et à la mauvaise foi, le saint-père donna son assentiment à un *formulaire* proposé à l'assemblée du clergé de 1661; formulaire qui condamnait les cinq propositions extraites de Jansénius, dans le propre sens du même auteur. Il obligea tous les ecclésiastiques, séculiers et réguliers, les religieuses, les docteurs de toutes les facultés et les instituteurs, à signer ce formulaire, sous peine d'être procédé contre les réfractaires par les voies canoniques.

Les religieuses du Port-Royal, et quatre évêques (d'Aleth, de Pamiers, de Beauvais et d'Angers), refusèrent de souscrire le formulaire ou mirent des restrictions à leur soumission. Louis XIV, choqué de cette résistance, fit fermer le couvent du Port-Royal, et voulut faire faire le procès aux évêques réfractaires. Enfin cette affaire déférée au pape Clément IX, alors régnant, fut apaisée momentanément par la sagesse de ce pontife (1669), et ce ne fut que trente ans plus tard, en 1702,

que l'affaire des cas de conscience renouvela, avec un éclat scandaleux, ces malheureuses discussions.

Dans cette circonstance, comme dans toutes celles qui touchaient aux intérêts de la religion, le roi se signala par son zèle à défendre l'autorité de l'Eglise, et les droits du Saint-Siége sur l'enseignement des doctrines.

L'année 1683 fut marquée par la mort de la reine et par celle du célèbre ministre Colbert. La reine aimait véritablement son mari; mais elle était extrêmement timide vis-à-vis de lui. Elle avait beaucoup souffert de sa conduite, et sa timidité n'avait fait qu'augmenter. Depuis quelque temps elle goûtait un bonheur qu'elle n'avait jamais connu. Le roi, rappelé par la religion à des mœurs plus rangées, s'était rapproché d'elle et avait paru renoncer à ses coupables attachements. Il fit avec elle un voyage en Bourgogne et en Alsace; mais au retour la reine se trouva très-fatiguée. Le 26 juillet elle tomba malade, et le 30 elle était morte. Le roi fut plus attendri qu'affligé; aussi sa douleur passa promptement, et quelques mois après, ou suivant la Beaumelle, en 1685, il épousa secrètement Mme de Maintenon, veuve du poëte Scarron. Mme de Maintenon avait été appelée à la cour en qualité de gouvernante. La conduite remarquable qu'elle sut tenir dans ce poste élevé, les grâces de son esprit, le charme de sa conversation, avaient inspiré à Louis une vive affection, en même temps que sa vertu lui avait inspiré un profond respect. Ces sentiments le déterminèrent, après la mort de la reine, à contracter une union qui mettait en repos la conscience de l'un et de l'autre, mais que Louis XIV ne voulut jamais proclamer, tant elle était contraire à son orgueil et à la distance infinie qu'il avait toujours voulu maintenir entre le monarque et le plus noble de ses sujets.

Peu de temps après la mort de la reine, Louis XIV perdit un des hommes qui avaient le plus contribué à la grandeur de son règne. Colbert mourut le 6 septembre 1683, âgé de soixante-quatre ans. Lui seul avait su rétablir l'ordre dans les finances, pourvoir à des besoins toujours croissants, et, dans le même temps où il demandait de grosses sommes aux contribuables, faire encore fleurir le commerce et l'industrie, sans cesser pour cela de protéger les sciences et les arts.

Sous l'administration de ce grand homme, tous les arts semblèrent revivre en France. De nouvelles sociétés de gens de lettres et d'artistes furent formées par ses soins. L'académie des inscriptions prit naissance dans sa maison même en 1663 ; celle des sciences fut érigée trois ans après, et celle d'architecture en 1671. Les compagnies qui avaient été fondées longtemps auparavant, comme l'académie française, et celle de peinture et de sculpture, se ressentirent de la protection que le nouveau Mécène accordait à tous les arts.

Non content d'avoir rétabli les finances et d'avoir encouragé tous les gens de mérite, il porta ses vues sur la justice, sur la police, sur le commerce, sur la marine. Un conseil formé pour discuter toutes ces matières donna les règlements et les belles ordonnances qui ont été si longtemps en vigueur.

Le commerce, que la France n'avait exercé jusqu'alors qu'imparfaitement, fut généralement cultivé. Il se forma trois compagnies, l'une pour les Indes orientales, l'autre pour les Indes occidentales, et la troisième pour les côtes d'Afrique; toutes ces compagnies furent encouragées et récompensées. Le conseil de commerce fut établi.

Le canal de Languedoc, entrepris pour la communication des deux mers, transporta jusque dans le cœur

de la France les denrées et les marchandises de toutes les parties du monde. Un grand nombre de vaisseaux et de galères furent construits en peu de temps Des arsenaux bâtis à Marseille, à Toulon, à Brest, à Rochefort, renfermèrent tout ce qui était nécessaire à l'armement et à l'équipement de plusieurs flottes. Les draps fins, les étoffes de soie, les glaces de miroir, le fer-blanc, l'acier, la belle faïence, que les étrangers nous vendaient très-chèrement, furent enfin fabriqués dans le royaume. Chaque année de son ministère fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. On compta, dans l'année 1669, quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans le royaume.

En entrant dans les finances, il fit remettre trois millions de tailles, et tout ce qui était dû d'impôts depuis 1647 jusqu'en 1656. Telles étaient les occupations continuelles de ce digne ministre, lorsqu'il mourut consumé, dit un historien, des chagrins que lui donnait Louvois en le forçant à ruiner, par des vexations, le peuple qu'il avait enrichi par le commerce; seul martyr que le bien public ait eu, seul ministre des finances qui soit mort dans son emploi. Il ne fut que huit jours malade. Le roi lui écrivit une lettre telle que le méritait un homme qui, en créant le commerce et en aimant tous les artistes, avait donné cent millions de rente à sa patrie. Le mourant la mit sous son chevet sans l'ouvrir, disant qu'on était peu sensible à ces distinctions quand on était prêt à rendre compte au Roi des rois.

Vers cette époque, le roi demanda aux Espagnols de lui livrer le comté d'Alost, le vieux bourg de Gand et quelques autres places de Flandre qu'il avait conquises dans la dernière guerre, et auxquels il prétendait n'avoir pas renoncé par le traité de Nimègue. A cette pro-

position l'Espagne répondit par une déclaration de guerre, publiée le 11 décembre 1683. Mais cette puissance n'avait consulté aucun de ses alliés pour rompre la paix, et elle n'avait fait aucun préparatif pour se mettre en état de soutenir la guerre. Aussi, dès que cette déclaration fut notifiée, Louis XIV fit avancer ses armées dans le Luxembourg, la Catalogne et la Navarre, et nulle part elles ne rencontrèrent de résistance sérieuse. A la fin d'avril 1684, il se mit lui-même à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes d'infanterie et douze mille de cavalerie. que le maréchal de Schomberg commandait sous ses ordres. Courtrai, Dixmude et Luxembourg tombèrent en son pouvoir. Les états généraux de la Hollande interposèrent alors leur médiation, et le 20 août fut signée à Ratisbonne une trêve de vingt ans entre la France, l'Espagne et l'Empire.

Pendant cette campagne, la république de Gênes était restée fidèlement attachée à l'Espagne. Louis XIV résolut de l'en punir. Le marquis de Seignelai, fils aîné de Colbert, ministre de la marine, parut tout-à-coup devant Gênes, le 17 mai 1684. N'ayant pu obtenir du sénat la satisfaction qu'il exigeait, il fit bombarder la ville pendant plusieurs jours. Une grande partie de cette cité magnifique, ses palais, ses églises, ses plus somptueux édifices furent brûlés ou écrasés par les bombes. Le nonce du pape, Ranuzzi, évêque de Fano, porta au roi la soumission de la république. Un traité de paix fut signé à Versailles le 12 février 1685. Le roi exigea que le doge régnant de Gênes se rendit à son audience, accompagné de quatre sénateurs en habit de cérémonie, pour lui témoigner l'extrême regret qu'avait sa république d'avoir déplu à S. M. Le doge se rendit effectivement à Versailles, où après avoir fait la soumission

pendant son règne, et par les faveurs qu'il accorda aux premiers poëtes et aux premiers écrivains de son temps. Sa délicatesse sur le bon ton, et l'élégance de ses manières, donnèrent à sa cour et à la société française une supériorité de politesse, que personne ne peut méconnaître, sur les cours de tous les princes étrangers et sur les autres époques les plus brillantes de la société française.

Sans doute on ne doit pas considérer Louis XIV comme l'unique créateur du grand siècle auquel il a donné son nom. On peut reconnaître comment la nation s'était formée elle-même à ses progrès réguliers et lents ; on peut suivre la marche de l'esprit français qui s'exerçais tour à tour sur toutes les branches des connaissances humaines. C'était surtout au temps de Richelieu et de Mazarin qu'on avait vu la langue se former, la poésie de l'éloquence prendre leur essor, et les plus hautes classes de la société faire appel à la renommée par la rédaction de leurs mémoires, et montrer que le talent d'écrire était chez la plupart des personnages historiques de cette époque, égal au talent d'agir. Mais Louis XIV, formé avec eux et par eux, exerça à son tour sur eux l'influence d'un esprit distingué et d'un goût pur et sévère.

Le roi d'Angleterre Charles II était mort au commencement de l'année 1685 ; son frère le duc d'York lui avait succédé sous le nom de Jacques II. Ce prince était zélé catholique, et à l'exemple de Louis XIV, il aurait voulu abolir le protestantisme dans ses états. Mais il trouva une résistance contre laquelle se brisèrent tous ses efforts, et qui finit par le renverser du trône.

Jacques II était l'allié de Louis XIV ; ils avaient les mêmes principes politiques et religieux. Mais, en An-

gleterre, il y avait des obstacles bien grands au rétablissement de la vraie religion. Guillaume d'Orange, le stathouder de Hollande, le gendre de Jacques, était au contraire le chef du protestantisme. Excité par son ambition, par sa haine contre Louis XIV, et par les intrigues des refugiés de France et d'Angleterre, il travaillait à renverser son beau-père du trône de la Grande-Bretagne, pour s'y élever lui-même. Les circonstances favorisèrent son projet. Les princes d'Allemagne, inquiets des empiètements successifs du roi de France, signèrent à Augsbourg (1686) une ligue secrète pour le maintien des priviléges des électeurs, et la stricte observation des traités de Munster, Nimègue et Ratisbonne. Cette ligue, tenue secrète d'abord, fut conclue et signé par les électeurs de Saxe et de Bavière, les cercles de Souabe et de Franconie, par les princes et états de l'Empire, par les Hollandais, le duc de Lorraine et le prince d'Orange, et successivement par l'empereur et le roi d'Espagne.

Dès que le cabinet de Versailles eut connaissance de la coalition d'Augsbourg, il s'occupa des moyens de la combattre. Louis XIV était encore dans tout l'enivrement de ses victoires et de sa puissance. Sa cour, son peuple et son armée étaient toujours persuadés que ses forces étaient irrésistibles, et que les Français appelés à de nouveaux combats étaient assurés aussi de nouvelles victoires. Il fit marcher son armée sur Philisbourg; le dauphin fut chargé de la commander; mais on lui adjoignit les maréchaux de Duras et de Vauban, pour l'assister de leur conseils. Le siége commença dans les premiers jours d'octobre, et la place capitula le 26. En même temps l'armée française avait occupé Heiltron et Heidelberg, et levé des constructions à Augsbourg pour

punir cette ville d'avoir donné son nom à la ligue formée contre la France, tandis que le marquis de Boufflers, resté sur la rive gauche du Rhin. s'était emparé de Worms, Kaiserslautern et de plusieurs autres villes; qu'il avait mis garnison à Mayence, bombardé Coblentz et occupé Trèves et Cocheim. Ainsi la victoire paraissait fidèle aux armes de France; et dans une compagne qui avait à peine duré quarante jours, l'Allemagne avait déjà éprouvé des dommages considérables.

Tandis que les armes de Louis XIV triomphaient sur les bords du Rhin, une révolution inattendue précipitait du trône son seul allié, le roi Jacques II d'Angleterre. Guillaume d'Orange, appelé par un parti nombreux, était débarqué en Angleterre avec une armée de plus de vingt mille hommes, composée en grande partie de refugiés français et anglais (novembre 1668). Le parlément, la flotte et l'armée d'Angleterre accueillirent avec enthousiasme le prince d'Orange, qu'ils saluaient du nom de libérateur. Jacques II, abandonné de ses sujets, même d'une partie de sa famille, fut obligé de quitter l'Angleterre et de venir chercher un refuge en France (janvier 1669). Louis XIV lui donna le château de Saint-Germain pour résidence, et lui prodigua toutes les marque de l'amitié, du zèle et de l'hospitalité la plus généreuse. Cependant une convention composée des lords et des communes, se réunit à Londres à la fin de janvier (1689); elle commença par déférer au prince d'Orange le pouvoir exécutif, puis elle déclara le trône vacant par la désertion du roi Jacques, et enfin elle appela son gendre et sa fille, Guillaume III et Marie, à le remplacer. Ainsi Louis XIV, au lieu d'avoir en Angleterre un allié fidèle, voyait désormais à la tête d'une nation qui n'avait jamais été si riche et si puissante,

un politique habile, un guerrier vaillant; quoique souvent malheureux, un homme enfin, qui s'était montré le plus actif et le plus constant de ses ennemis. Ainsi le seul allié qui lui restât lui échappait, et c'était contre toute l'Europe qu'il fallait se préparer à soutenir la guerre. La diète, assemblée à Ratisbonne, l'avait déclaré le 24 janvier au nom de l'Empire; tous les membres de la ligue d'Augsbourg avaient promis de réunir leurs efforts, et tandis que le prince Louis de Bade devait tenir tête aux Turcs dans les états héréditaires de la maison d'Autriche, l'électeur de Brandebourg devait s'avancer du côté de Clèves avec vingt mille hommes; le duc de Bavière devait marcher vers le Haut-Rhin: le duc de Lorraine avec l'armée de l'empereur et de l'Empire devait pénétrer en Alsace. La marine d'Angleterre réunie à celle de Hollande pouvait opérer un débarquement sur toutes les côtes; le danger apparaissait de toutes parts.

Le roi ne se laissa point abattre. Il envoya le maréchal de Lorgues en Guienne, le maréchal d'Estrées en Bretagne, d'autres officiers généraux, dans toutes les provinces maritimes, tandis qu'il faisait rassembler une armée à l'intérieur pour se porter partout où l'on en sentirait le besoin.

La nécessité de pourvoir aux frais de cette guerre, la pénurie du trésor, ne diminuaient rien à la magnificence de Louis XIV. Le roi et la reine d'Angleterre, arrivés à Saint-Germain, pouvaient se croire encore au milieu de leur cour et dans tout l'éclat de leur puissance. Une garde nombreuse veillait autour d'eux; une foule nombreuse de serviteurs prévenaient jusqu'à leur moindre désir. Le lendemain de son arrivée, la reine d'Angleterre trouva dans sa chambre une toilette ma-

gnifique et tout ce qui était nécessaire pour elle et pour le prince de Galles, son fils, avec une bourse de dix mille pistoles ; le roi Jacques trouva également sa garde-robe montée, avec une bourse de dix mille pistoles (100,000 francs), tandis que Louis XIV lui assignait 600,000 francs par an pour sa maison. Parmi les divertissements et les fêtes à l'aide desquels Louis cherchait à distraire le royal exilé, nous citerons la tragédie d'Esther, jouée pour la première fois à Saint-Cyr, par les jeunes pensionnaires de cette maison le 8 février 1689.

La campagne qui s'ouvrit quelques jours après les fêtes, n'eut rien de décisif ni de bien remarquable. Le fait le plus important de cette campagne est la destruction du Palatinat, ordonnée par Louvois, afin de mettre un désert entre la France et ses ennemis d'Allemagne. On brûla les villes, les villages, les châteaux, les maisons de campagne; on mit le feu aux moissons, on arracha les vignes, on coupa les arbres fruitiers. L'horreur qu'excita cette odieuse exécution donna une force nouvelle à la ligue formée contre la France; les cris de l'Europe indignée retentirent jusqu'en France, et Louis éprouva de cuisants remords d'avoir cédé trop facilement aux conseils de son ministre. Sur ces entrefaites, Louvois osa lui proposer de renouveler dans le pays de Trèves l'exécrable destruction du Palatinat. Louis, dont le cœur était sans doute poursuivi par ce fatal souvenir, se leva furieux, et fut près de se livrer à la dernière violence contre son ministre; mais dès lors cet homme perdit la faveur de son maître; et si le roi ne lui retira pas entièrement sa confiance, c'est qu'il était difficile de se passer de l'expérience d'un tel ministre, au milieu des circonstances difficiles où l'on se trouvait engagé.

Louis XIV ne se borna pas à donner à Jacques II une royale hospitalité, il voulut encore l'aider à remonter sur son trône. L'Irlande, toute catholique, avait vu avec douleur un roi de sa religion chassé par un prince protestant; elle appelait de ses vœux le monarque exilé, et lui offrait pour le soutenir les bras de tous ses enfants. Jacques partit de Brest sur une flotte française, composée de trente vaisseaux de guerre, portant une petite armée composée de réfugiés anglais et de troupes françaises auxiliaires. Il prit terre à Kingsale, et fut reçu à Dublin avec enthousiasme; il convoqua un parlement, en obtint de l'argent et des troupes; mais bientôt il fit preuve en Irlande de la même incapacité qu'on avait déjà remarquée en Angleterre, il mécontenta ses partisans; il ne sut point profiter de la supériorité de ses forces, et il échoua au siége de Londonderry, où tous les protestants de la province s'étaient réfugiés.

Au printemps de 1690, Louis XIV envoya au roi Jacques un renfort de huit mille hommes, commandés par Lauzun (celui qui avait épousé mademoiselle). Guillaume III lui opposa le maréchal Schomberg, qui s'était illustré au service de la France, mais qui, étant protestant, avait quitté le service de Louis XIV après la révocation de l'édit de Nantes, et s'était attaché au prince d'Orange. Schomberg, quoique avec des forces inférieures à celles de Lauzun et du roi Jacques, les força à lever le siége de Londonderry. Bientôt l'arrivée de Guillaume avec une puissante armée changea la face des affaires. S'étant réuni à Schomberg, il marcha à la rencontre de son beau-père qu'il joignit près de la rivière de la Boyne. La bataille se livra le 11 juillet 1690. Schomberg fut tué dès le commencement de l'action; ce qui n'empêcha pas Guillaume de remporter une victoire

complète. Jacques II s'enfuit à Dublin et se hâta de repasser en France, où il trouva les mêmes égards que s'il fût revenu victorieux. La victoire de la Boyne affermit la couronne des trois royaumes sur la tête de Guillaume III.

Au mois d'avril de cette même année 1690, mourut madame la dauphine. Elle avait donné trois enfants à son mari : le duc de Bourgogne (l'élève de Fénelon), le duc d'Anjou, devenu plus tard roi d'Espagne, et le duc de Berry, mort sans postérité en 1714.

Trois victoires remarquables signalèrent l'année 1690. La première, celle de Fleurus, fut gagnée le premier juillet par le maréchal de Luxembourg contre Waldeck, qui commandait les alliés. Elle coûta aux Français trois à quatre mille hommes, mais elle ne produisit pas les avantages qu'on aurait pu en attendre. La seconde, qui suivit de près celle de Fleurus, ne fut ni moins glorieuse ni moins sanglante; elle fut gagnée par l'amiral de Tourville, le 10 juillet, sur les flottes anglo-hollandaises, à la hauteur de la pointe Sainte-Hélène, dans la Manche. Les Hollandais perdirent quinze gros vaisseaux et cinq brûlots; l'amiral anglais prit la fuite sans avoir éprouvé de grands dommages. On ne peut voir à cette occasion, sans le plus vif étonnement, les armements de la France. Cette puissance, qui, au commencement du règne de Louis XIV, n'avait point de marine militaire, possédait alors cent dix vaisseaux de soixante à cent quatre canons, beaucoup de frégates, de galères, de brûlots, et tous ces bâtiments réunis portaient ensemble quatorze mille six cent soixante-dix canons, et cent mille hommes d'équipage.

Enfin, le troisième fait d'armes important de cette campagne fut la bataille de Staffarde, gagnée par Catinat

contre le duc de Savoie, Victor Amédée, qui avait accédé à la ligue d'Augsbourg. Malheureusement Catinat souilla sa victoire par des atrocités, et le Piémont vit renouveler, avec peut-être plus de fureur encore, les scènes désastreuses qui avaient, l'année précédente, désolé le Palatinat.

Louis XIV ouvrit en personne la campagne de 1691 par le siége et la prise de Mons, sous les yeux de Guillaume III, qui, avec une armée de trente-cinq à quarante mille hommes, s'était avancé jusqu'à Halle, dans l'espoir d'inspirer du courage à la garnison de Mons; mais il n'était point assez fort pour tenter une action générale, et il eut la douleur de voir prendre la ville sans pouvoir la secourir. Après cette expédition, le roi revint à Compiègne, et le reste de la campagne n'offrit aucun événement important.

Cette année Louis XIV perdit deux ministres qui avaient puissamment aidé à ses triomphes sur terre et sur mer. Le marquis de Seigneley, ministre de la marine, avait donné à la marine française une importance qu'elle n'avait jamais eue auparavant et qu'elle n'eut jamais depuis. Il mourut le 3 novembre, et fut remplacé par M. de Pontchartrain, déjà ministre des finances. Cette mort fut suivie quelque temps après de celle de Louvois, qui depuis longtemps remplissait avec distinction les fonctions de ministre de la guerre. Nul homme n'avait montré avant lui le génie qui convient à ce ministère difficile. C'était lui qui avait ramené l'obéissance et la discipline dans les armées, l'ordre dans les approvisionnements, l'intégrité parmi les munitionnaires, l'exactitude dans le paiement de la solde et dans l'exécution de tous les marchés : il connaissait les mœurs, les opinions, les talents comme les actions de tous les

officiers de l'armée. Ce fut lui qui supprima le brigandage des troupes en France dans leurs marches et leurs cantonnements, qui les logea dans des casernes, au grand soulagement des bourgeois et des paysans. Mais, tout en admirant son génie, on était forcé de détester la dureté de son cœur. Il avait entraîné le roi dans des guerres longues et difficiles; il n'hésitait pas à prendre les mesures les plus désastreuses, pour effrayer et vaincre les ennemis. Sa rudesse était telle, que le roi lui-même eut plus d'une fois à en souffrir, et qu'il finit par éprouver pour son ministre une aversion qui allait presque jusqu'à l'antipathie. Cette disposition du roi à son égard influa, dit-on, beaucoup sur la santé de Louvois; il mourut presque subitement le 16 juillet. Son fils Barbezieux fut nommé pour le remplacer.

Le jour même de la mort de Louvois, le roi écrivit au maréchal de Luxembourg et aux autres généraux en chef (le maréchal de Lorges sur le Rhin, et Catinat en Piémont) pour leur recommander de ne plus rien entreprendre et de se contenter de garder leurs lignes.

Louis XIV, quoique âgé déjà de cinquante-quatre ans, voulut conduire encore une fois lui-même ses armées dans la campagne de 1692. Il avait résolu de signaler cette campagne par la prise de Namur, la plus forte place qui restât aux alliés pour couvrir les Pays-Bas, l'état de Liége et la Basse-Allemagne. La force de cette place, au confluent de la Sambre et de la Meuse, la situation presque inaccessible de son château, sur un roc escarpé, sa garnison de plus de neuf mille hommes, que commandait le prince de Barbançon, gouverneur de la province, donnaient en effet un grand éclat à cette entreprise. Louis, parti de Versailles le 10 mai, et arrivé près de Mons le 17, se chargea lui-même de la conduite

du siége, avec une armée d'environ trente-deux mille hommes ; il avait avec lui le dauphin, le duc d'Orléans, le prince de Condé, le maréchal d'Humières, Bourbon, Auvergne, Villeroi, Soubise, Tilladet, Boufflers, Rubantel, et ce qui valait mieux que tous, Vauban. Le maréchal de Luxembourg, avec une armée de soixante mille hommes, était chargé de tenir la campagne et de couvrir les opérations du siége. Avec lui se trouvaient le prince de Conti, les ducs du Maine, de Vendôme, de Chartres, et un grand nombre d'officiers généraux. Namur, investi dans la nuit du 25 au 26 mai, fut pressé avec tant d'habileté et de vigueur, que la ville capitula le 3 juin. Le château résista plus longtemps, et ne se rendit que le 1er juillet. Guillaume III s'était avancé dans l'espoir de secourir la place, mais il ne se sentit pas assez fort pour attaquer le maréchal de Luxembourg, en sorte qu'il eut la mortification de voir prendre Namur, comme Mons avait été pris l'année précédente sous ses yeux. Louis XIV, glorieux de cette conquête, la première qu'il eût faite en personne, en écrivit lui-même la relation avec beaucoup de soin, et la fit imprimer, sans cependant y mettre son nom. Il repartit le 3 juillet pour retourner à petites journées à Versailles.

Tandis que Louis XIV triomphait en Flandre, son armée navale éprouvait une défaite épouvantable, dont elle ne se releva jamais. D'après le plan concerté entre Louis et son allié, le roi Jacques, une puissante flotte devait porter en Angleterre une armée française destinée à replacer Jacques sur le trône. Le chevalier de Tourville, le plus habile homme de mer qu'eut la France, reçut l'ordre d'attaquer la flotte anglo-hollandaise, qui croisait dans la Manche pour s'opposer au départ des vaisseaux de transport destinés à opérer la descente. Mal-



heureusement le comte d'Estrées, qui devait le rejoindre avec la flotte de Toulon, avait été retenu par les vents contraires au détroit de Gibraltar, et Tourville n'avait que quarante-quatre vaisseaux à opposer à la flotte ennemie, forte de quatre-vingt-cinq. Malgré l'infériorité du nombre, Tourville n'hésita pas, et le 28 mai il attaqua vivement les Anglais. Le combat dura jusqu'à la nuit; et jamais action ne fut plus brillante, plus hardie ni plus glorieuse pour la marine française. Tourville, placé au corps de bataille sur le *Soleil-royal*, lutta contre six vaisseaux de haut-bord; chaque vaisseau français en avait deux ennemis comme suspendus à ses larges flancs. Toutefois, voyant qu'il ne pouvait soutenir un combat aussi inégal et qu'il avait perdu beaucoup de monde, il crut que la prudence exigeait qu'il se retirât la nuit vers les côtes de France; ce qu'il exécuta, suivi de la flotte ennemie. Tourville arriva à la Hogue avec treize vaisseaux; vingt-un entrèrent dans le port de Saint-Malo et y demeurèrent bloqués; quatre entrèrent à Cherbourg, où les ennemis les brûlèrent quelques jours après. Tourville, attaqué dans la baie de la Hogue par toutes les forces ennemies, voulut faire échouer les vaisseaux, mais ils furent tous brûlés.

La victoire de la Hogue n'avait pu consoler les alliés de la perte de Namur. Guillaume voulut prendre sa revanche, en attaquant à l'improviste le maréchal de Luxembourg, campé à Steinkerque. Ce fut une bataille improvisée pour le maréchal, qui ne s'y attendait pas; sa gauche, attaquée avec furie, perdit du terrain et une partie de son canon. Luxembourg se mit à la tête de la brigade des gardes : au milieu de cette troupe dorée, comme on l'appelait, se trouvaient le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc de Vendôme,

e grand prieur et le duc de Berwick; ils culbutèrent tout ce qui se trouva devant eux; les brigades à leur droite et à leur gauche firent de même, et les alliés furent repoussés jusqu'à un grand quart de lieue. L'arrivée de Boufflers, qui était campé à trois lieues de là et qu'avait attiré le bruit du canon, acheva la déroute des ennemis et compléta la victoire des Français.

Les forces nombreuses que Louis avait concentrées en Flandre lui avaient fait négliger ses autres armées. Le maréchal de Lorges, qui commandait l'armée du Rhin, n'avait pu tenter aucune opération sérieuse; il fut même obligé de détacher six régiments d'infanterie et deux régiments de dragons pour augmenter l'armée française sur les Alpes. Tandis que Catinat, qui commandait cette armée, avait peine à suffire à la défense de Pignerol, de Suse, de Nice et de la partie conquise de la Savoie, le prince Eugène de Savoie penétra en Dauphiné, et marcha de montagnes en montagnes jusqu'à Gap, Embrun, Sisteron, sur les confins mêmes de la Provence; là fut le terme de l'invasion, qui passa comme un torrent dévastateur. Le corps détaché du maréchal de Lorges s'avançant sur Grenoble par Lyon, et une levée en masse de paysans contre l'ennemi forcèrent le prince Eugène, gravement malade, à regagner la Savoie. L'armée de Catalogne, sous les ordres du duc de Noailles, assiégea Rose et Gironne, tandis que l'armée navale du comte d'Estrées bombardait Barcelone et Alicante.

Pendant cette campagne, la marine française avait été frappée au cœur par la funeste bataille de la Hogue; il fallait renoncer de longtemps à une expédition contre l'Angleterre. Au nord, la prise de Namur et la bataille de Steinkerque avaient donné une bonne ligne à l'armée française. L'invasion du Dauphiné n'était qu'une dévas-

tation; sur le Rhin, aucune opération n'avait été tentée; en Catalogne, quelques forteresses avaient été prises; mais, en définitive, aucun résultat décisif n'avait été obtenu de part et d'autre : il fallait recommencer.

La France était épuisée, et le roi, devenu vieux, commençait à désirer la paix. Il sentait pour lui-même le besoin du repos, et son peuple en avait bien plus besoin encore. Mais quel que fût son désir de rendre la paix à son royaume, il ne trouva dans les alliés de la ligue d'Augsbourg aucune disposition à entrer en négociations.

Forcé de continuer la guerre, Louis XIV voulut donner des encouragements aux généraux qui le servaient, et à la noblesse qui prodiguait à son service son sang et ses richesses. Le 27 mars 1693, il créa sept maréchaux de France : le comte de Choiseul, le duc de Villeroi, fils du gouverneur de Louis, le marquis de Joyeuse, Tourville, le duc de Noailles, le marquis de Boufflers et Catinat. Il fit en même temps une nombreuse promotion dans la marine; il nomma des lieutenants-généraux, des chefs d'escadre, des capitaines de vaisseaux; et il en fit une plus nombreuse encore dans les troupes de terre, à la tête desquelles se trouvaient vingt-huit lieutenants-généraux et vingt-six maréchaux de camp. La France avait plus de cinq cent mille hommes sous les armes; on n'avait jamais vu encore aucun empire entretenir une armée si formidable.

Au mois d'avril, Louis XIV institua l'ordre militaire de Saint-Louis; ce fut le premier ordre de chevalerie où tout le monde pût être admis, nobles et roturiers, pourvu qu'on se fût voué à la guerre. Le roi se déclara grand-maître de cet ordre, composé de huit grands-croix, vingt-quatre commandeurs et un nombre illimité de chevaliers.

Après avoir, autant qu'il dépendait de lui, ranimé l'ardeur et l'émulation dans ses armées par les grâces qu'il leur avait distribuées, Louis XIV se prépara à ouvrir la campagne. Il partit en effet le 18 mai pour aller rejoindre son armée de Flandre ; mais une indisposition qui lui survint lui fit craindre de ne pouvoir supporter les fatigues de la guerre. Après avoir remis le commandement de l'armée au maréchal de Luxembourg, et envoyé le Dauphin prendre le commandement de l'armée du Rhin, le roi revint à Versailles, et depuis il ne se remit plus à la tête de ses armées.

Le départ du roi fit concevoir aux alliés de grandes espérances ; mais Luxembourg ne tarda pas à les faire évanouir. Il attaqua Guillaume retranché dans Neerwinden, et il remporta sur lui une victoire complète mais chèrement achetée. Les alliés perdirent à la bataille de Neerwinden tous leurs canons, leurs caissons, un grand nombre de drapeaux et plus de dix-sept mille hommes. La perte des Français s'élevait à plus de dix mille hommes.

Tandis que le maréchal de Luxembourg faisait triompher les armes françaises dans le Nord, Catinat gagnait en Italie la bataille de Marsaille, et tous deux refoulaient ainsi l'invasion qui menaçait nos frontières, et plaçaient la guerre sur le territoire ennemi. La bataille de Neerwinden a été considérée par les hommes de l'art comme un modèle de science stratégique, et Napoléon la place aussi haut que les plus habiles faits d'armes de Turenne et de Condé.

Cette année, le maréchal de Tourville prit une revanche de sa défaite de la Hogue ; il renonça à se mesurer contre l'armée navale ennemie qui croisait dans la Manche ; mais il se dirigea vers le détroit de Gibraltar, et il surprit le 27 juin, à la hauteur du cap Saint-Vincent, la grande

flotte anglaise et hollandaise de deux cents navires marchands qui revenait de Smyrne, sous l'escorte du chevalier Roock et de vingt-deux vaisseaux de guerre. Il en prit une partie et en brûla un beaucoup plus grand nombre, en sorte que la perte éprouvée par le commerce anglais et hollandais fut évaluée à plus de trente-six millions.

La guerre avait pris un caractère inouï de violences et de cruatés; c'est ce qui arrive presque toujours quand les sanglantes luttes se prolongent; les animosités deviennent plus vives, les nations s'acharnent, le soldat est plus impitoyable, les chefs plus insouciants de la vie du pauvre peuple; on s'habitue au sang! Depuis les ravages du Palatinat, la guerre n'avait plus rien respecté; les Anglais ravageaient nos côtes de l'Océan; ils tentèrent de faire sauter, à l'aide d'une machine infernale, la ville de Saint-Malo, d'où sortaient une foule de hardis corsaires qui désolaient leur marine marchande. Le brûlot porteur de la machine échoua heureusement sur la côte à une demi-lieue de Saint-Malo. Ils bombardèrent Dieppe et le Hâvre, et commirent de grands dégâts dans ces deux cités. De son côté la flotte française dévastait les côtes d'Espagne, et bombardait Barcelone, Alicante, Carthagène.

Tant d'efforts, tant de calamités avaient épuisé toutes les puissances belligérantes. On ne parlait pas encore de paix; mais dans la campagne de 1694, il n'y eut aucune action importante; on se tint sur la défensive, accablé par l'épuisement qui rendait tout le monde incapable de tenter une entreprise décisive. Il n'y eut cette année, qu'une seule bataille; elle fut gagnée en Catalogne, par le maréchal de Noailles, contre le duc de Medina-Sidonia, le 26 mai, au passage du Tet. Cette

victoire fit tomber au pouvoir des Français les villes de Palamos, de Girone, d'Ostalrich et de Castel-Follot.

Les premiers jours de l'année 1695 furent marqués par la perte de l'un des meilleurs généraux qu'ait eus Louis XIV. Le maréchal de Luxembourg mourut à Versailles le 4 janvier, après quelques jours de maladie. Villeroi fut chargé de le remplacer à l'armée de Flandre, mais il était loin d'avoir les talents et la capacité de son prédécesseur. Deux événements marquèrent cette campagne ; la prise de Namur par Guillaume III, et le bombardement de Bruxelles par Villeroi ; mais les malheurs que souffrit cette dernière ville étaient loin de compenser la perte d'une place aussi importante que Namur. Cet échec fut attribué généralement à la faute de Villeroi, et malgré la faveur dont il jouissait à la cour, le roi donna l'année suivante le commandement de l'armée de Flandre au maréchal de Boufflers.

Cependant la paix était vivement sollicitée par tout le monde ; la campagne de 1696 se ressentit de cette disposition générale des esprits ; le plan consista presque entièrement de part et d'autre à toujours éviter une action décisive, pour ne pas donner une issue fatale à la guerre.

La paix était depuis longtemps négociée avec le duc de Savoie. Les préliminaires en furent signés le 30 mai 1696 ; la France cédait au duc de Savoie Pinerola, avec les vallées de Pragelas et de la Pérouse, jusqu'au mont Genèvre ; la forteresse de Pignerol, possédée depuis un siècle par les Français, devait être démantelée et ne pouvait plus être rebâtie. La France rendait au duc la Savoie, Nice et Villefranche ; elle accordait les honneurs royaux à son ambassadeur ; elle acceptait sa fille aînée, Marie-Adélaïde, pour épouse du duc de Bour-

gogne, fils aîné du dauphin. Ces conventions devaient être tenues secrètes, pour donner le temps au duc de Savoie de se dégager d'avec ses alliés et de leur faire accepter la neutralité de l'Italie. Les alliés, en apprenant ce traité, firent retentir l'Europe de leurs clameurs contre le duc de Savoie qu'ils accusaient de trahison. Mais des défections bien plus importantes menaçaient la ligue d'une dissolution complète. Les peuples ne secondaient plus l'animosité de leurs souverains, et tous voulaient la paix à tout prix.

Guillaume III, animé par un profond ressentiment et par le désir d'humilier Louis XIV, avait travaillé jusqu'alors à maintenir unie la ligue contre la France, et à faire repousser toutes ses avances pour la paix. Mais des événements imprévus le forçaient à changer de vues et à modifier ses projets. La reine Marie, qui lui avait apporté des droits au trône d'Angleterre, était morte depuis quelque temps. Les deux chambres du parlement avaient, il est vrai, confirmé les droits de Guillaume; mais cet événement n'en avait pas moins ranimé les espérances des Stuarts et de leurs partisans. Les malheurs de la guerre, la ruine du commerce, avaient augmenté le nombre des mécontents. Des conspirations se tramaient contre sa vie, des insurrections éclataient sur divers points du royaume; enfin la défection du duc de Savoie lui fit sentir qu'il était temps de mettre un terme aux calamités de l'Europe, s'il ne voulait pas voir la ligue d'Augsbourg se dissoudre, et être atteint lui-même par l'incendie qu'il avait soufflé sans relâche.

Cependant Louis XIV employait ses ministres auprès de toutes les cours neutres pour annoncer son désir d'entrer en négociations; il avait fait agir tour à tour le roi de Suède, le roi de Pologne, les Suisses, Venise et le

pape. Enfin le comte de Callières fut reçu publiquement à la Haye comme ministre de France, et le 10 février 1697, il remit à l'ambassadeur de Suède, médiateur, des articles préliminaires contenant les conditions de paix que la France offrait à ses ennemis. Les traités de Westphalie et de Nimègue en étaient la base, et le roi de Suède déclarait que, comme médiateur, il tiendrait la main à ce qu'on ne s'en éloignât en rien.

Le château de Ryswick, à demi-lieue de distance des deux villes de la Haye et de Delft, fut choisi pour la réunion du congrès. Guillaume III avait exigé avant toute conférence, que la France le reconnût en qualité de roi d'Angleterre, et que Louis XIV engageât sa parole royale de ne plus seconder les menées de Jacques II pour recouvrer sa couronne. Ces deux points avaient été accordés. Dès lors Guillaume n'opposa plus d'obstacles à la pacification, soit au nom de l'Angleterre ou à celui de la Hollande. L'Espagne seule et l'empereur ne paraissaient pas disposés à traiter. Pour les y contraindre, Louis fut obligé de recommencer les hostilités contre ces deux puissances. Catinat reçut l'ordre de s'emparer de la ville d'Ath, et le duc de Vendôme d'assiéger Barcelone. En même temps une escadre de dix vaisseaux de guerre attaquait Carthagène, capitale du nouveau royaume de Grenade, et le principal entrepôt de commerce du nouveau monde. Cette ville capitula le 30 août, et les Français y firent un butin estimé à plus de neuf millions de francs. Barcelone se rendit le 1er septembre, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte.

Ces conquêtes avaient enfin rabattu l'orgueil de l'Espagne. Déjà les préliminaires de la paix avaient été signés entre la France, l'Angleterre et la Hollande : en-



fin le 20 septembre, à minuit, le traité fut définitivement signé par la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande. Restaient encore l'Empire et l'Autriche, qui ne signèrent que le 30 octobre suivant. Le traité conclu l'année précédente avec le duc de Savoie fut reconnu et admis comme faisant partie des traités de Riswick, et garanti de même par toute l'Europe.

La paix de Riswick paraissait humiliante pour la France, qui avait d'immenses restitutions, et, à l'exception de Strasbourg n'avait presque rien gardé de toutes ses conquêtes. C'était donc pour arriver à ce résultat qu'on avait répandu tant de sang, et fait tant de sacrifices pendant dix ans d'une guerre acharnée. Cependant il faut convenir, selon l'opinion d'un historien distingué, que ce traité pourrait être regardé comme le plus honorable de ceux que signa Louis XIV. En effet, il avait montré qu'il pouvait soutenir contre l'Europe entière une lutte effroyable; que loin d'y succomber, il l'avait signalée pendant dix ans par une suite de victoires; qu'il n'avait perdu aucune de ses provinces, aucune de ses cités, mais que lui seul faisait des restitutions, sacrifiant toutes ses conquêtes pour faire cesser la souffrance et la misère des peuples, pour rendre la paix à l'Europe, et procurer l'avantage réel de l'humanité.

CHAPITRE VIII

Epuisement de la France. — Habitudes du roi. — Ses travaux. — Ses délassements. — Arrivée de la duchesse de Bourgogne. — Son mariage. — Intrigues politiques pour la succession d'Espagne. — Prétentions des maisons de Bavière, de France et d'Autriche. — Traité de partage anticipé consenti entre la France, l'Angleterre et la Hollande. — Testament du roi d'Espagne en faveur du prince électoral de Bavière. — Mort du prince électoral. — Conduite adroite du marquis d'Harcourt, ambassadeur de France à Madrid. — Nouveau traité de partage entre la France, l'Angleterre et les Provinces-unies. — On persuade à Charles II de faire son testament en faveur du duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. — Mort du roi d'Espagne. — Louis XIV accepte le testament, et proclame son petit-fils roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V. — Le nouveau roi est proclamé dans tous les états dépendants de la monarchie espagnole. — Mécontentement de l'Angleterre et de la Hollande. — L'empereur se prépare à la guerre. — Mort de Jacques II. — Louis XIV reconnaît son fils comme roi d'Angleterre, — Alliance de la France. — Mariage de Philippe V avec la fille du duc de Savoie. — Grande alliance de l'Angleterre, des Provinces-unies, de l'empereur, du roi de Prusse, etc., contre la France. — Préparatifs de Louis XIV pour soutenir la guerre. — — Commencement des hostilités en Italie. — Mort de Guillaume III. — Avènement de la reine Anne. — Marlborough général en chef des armées anglaises sur le continent. — Déclaration de guerre des puissances de la grande alliance contre la France. — Philippe V en Italie. — Vendôme arrête les progrès d'Eugène en Italie. — Succès de Marlborough en Flandre. — Prises de Landau par le prince de Bade. — Expédition de Villars de l'autre oôté du Rhin. — Il gagne la bataille d'Hochstedt. — Il est remplacé par Marsin. — Espoir de Louis XIV sur les opérations de son armée en Bavière. — Defection du Portugal et de la Savoie. (1697-1704).

Les dix années d'efforts gigantesques, de combats et de sacrifices que venait de faire la France l'avaient

fait passer d'une période de force, de gloire et de splendeur à une période d'épuisement, d'inquiétude et de tristesse. Louis XIV, parvenu à sa soixantième année, restait presque seul de son siècle, vieillard isolé au milieu de générations nouvelles. Les guerriers qui avaient le plus contribué sa gloire, Turenne, Condé, Créqui, Luxembourg; les amiraux qui avaient donné tant d'éclat à la marine française, Duquesne et Tourville étaient morts. Les gloires littéraires du dix-septième siècle s'éteignaient aussi en même temps que les gloires militaires; Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Pascal, Mme de Sévigné étaient successivement descendus dans le tombeau. L'enthousiasme qu'avaient senti les contemporains de la jeunesse de Louis XIV pour le monarque qui semblait les inviter à tous les genres de gloire, avait fait place à une disposition morose, frondeuse, en rapport avec les efforts toujours redoublées et les espérances toujours décroissantes qui se présentaient à la nation.

L'âge ni les infirmités n'avaient point changé les habitudes de travail que le roi avait contractés dès sa jeunesse, comme les dépenses excessives qu'avait entraînée la guerre n'avaient pas diminué sont goût pour le faste et le luxe. Louis était laborieux. appliqué aux affaires publiques; il se levait à sept heures, recevait les grandes entrées à sept heures et demie. Le travail avec les secrétaires d'état commençait après le déjeûner de neuf heures et la messe. Quand le roi était en bonne santé, ce travail se faisait dans son cabinet. Les devoirs du gouvernement étaient ainsi divisés par semaines; le conseil d'état se tenait tous les dimanches, les jeudis, les mercredis et les lundis, de quinze jours en quinze jours; à ce conseil entraient M. le dau-

phin, MM. de Pomponne, de Croissy, le Peletier, Pontchartrain et de Beauvilliers. Les lundis, de quinze jours en quinze jours, se réunissait le conseil des dépêches pour les affaires intérieures du royaume, où siégeaient le dauphin, monsieur, frère du roi, le chancelier, les secrétaires d'état titulaires ou en survivance. Tous les mardis avait lieu le conseil des finances; les princes et les secrétaires d'état y assistaient de plein droit; on y appelait les conseillers des aides, parmi lesquels brillait déjà d'Aguesseau. Le vendredi, en souvenir de la mort de Jésus Christ et de l'humilité chrétienne, le roi tenait conseil de conscience avec l'archevêque de Paris et le père Lachaise, son confesseur. Enfin tous les soirs, le roi travaillait avec Croissy pour les affaires étrangères et pour les dépêches; avec Pontchartrain pour la marine, et avec Barbezieux pour la guerre, les trois grandes branches de l'administration de l'État.

La méthode du travail du roi était simple: les secrétaires d'état lisaient les rapports ou les dépêches de l'intérieur et de l'extérieur; Louis XIV écoutait cette lecture avec une vive attention; puis il dictait les réponses avec une facilité, une dignité dont rien n'approche. Dans les affaires graves, Louis XIV écrivait de sa main, et la bibliothèque royale renferme plusieurs volumes de ces pièces autographes, dont l'écriture allongée est si remarquable. L'art de dicter était chez lui poussé bien au-delà de l'art d'écrire; il y passait des heures entières. M[me] de Maintenon corrigeait doucement ce qu'il pouvait y avoir de défectueux, de dur ou de peu habile dans les dépêches importantes adressées à un ambassadeur, à un maréchal, à un intentant de province; ce travail de tous les soirs se prolongeait sans presque aucune exception jusqu'à onze heures. Le roi

était sans contredit l'homme le plus laborieux de son conseil.

Les plaisirs de la cour étaient à cette époque peu variés ; les seuls délassements du roi étaient désormais des promenades à pied, la chasse, le billard et les cartes ; le goût du jeu dura chez lui jusqu'à la fin de sa vie. Même dans le temps où il sentait le plus vivement le besoin d'argent, des sommes prodigieuses étaient chaque jour hasardées par lui-même, par les princes et les courtisans, au lansquenet. Il ne restait plus rien à la cour de ces habitudes de gaîeté, d'amour des plaisirs, qui l'avaient si longtemps dominée ; la splendeur demeurait seule. L'arrivée de la duchesse de Bourgogne, Marie-Adélaïde de Savoie, jeta un peu de gaieté sur cette monotonie ; ce fut l'occasion de nouvelles fêtes. Elle n'avait pas onze ans quand elle entra en France ; mais sa gentillesse, sa vivacité, son esprit lui gagnèrent l'affection du roi. Mme de Maintenon qu'elle appelait sa tante, en était enchantée. Le mariage fut célébré le jour où elle atteignait sa douzième année le 7 septembre 1697.

Après la paix de Ryswick, Louis XIV semblait avoir renoncé aux conquêtes, mais il n'avait pas abandonné les avantages qu'il pouvait retirer de ses alliances et de la diplomatie. Un vaste champ était ouvert alors à la politique européenne et aux prétentions de plus d'une puissance. C'était la succession de la monarchie espagnole. Charles II, d'une complexion délicate, d'une santé chancelante, s'affaiblissait de jour en jour. Il n'avait pas d'enfants, et dès le congrès de Ryswick, la pensée des cabinets s'était portée sur l'éventuelle succession de la couronne d'Espagne. Deux idées étaient en présence. La maison d'Autriche, toute puissante

alors à Madrid, avait jeté la première la combinaison d'un testament qui reconstituerait en sa faveur la souveraineté de Charles-Quint, et qui aurait ainsi annulé les effets de la lutte persévérante engagée depuis le seizième siècle par les Valois et les Bourbons contre la maison d'Autriche. La France avait le plus grand intérêt à s'opposer à une pareille combinaison, et ses vues à cet égard étaient partagées par l'Angleterre et la Hollande.

Il y avait alors trois prétendants à la succession d'Espagne, dans les trois maisons de France, de Bavière et d'Autriche. Les deux premières fondaient leurs droits sur deux filles de Philippe IV, Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, et Marguerite-Thérèse, épouse de l'empereur Léopold. Celui-ci, prétendant que toutes deux avaient renoncé à leurs droits, fondait le sien sur sa mère, sœur de Philippe IV.

Nous avons vu quels doutes s'étaient élevés dès l'origine sur la validité de la renonciation de Marie-Thérèse; nous avons vu que la condition formelle de cette renonciation, c'est-à-dire le paiement d'une dot de cinq cent mille écus d'or n'avais jamais été effectué; et d'ailleurs quand même cette renonciation eût été valable pour l'infante Marie-Thérèse, avait-elle pu engager ses enfants? Tous les jurisconsultes et même plusieurs ministres espagnols étaient pour la négative.

Marguerite-Thérèse, femme de Léopold, n'avait pas fait de renonciation; mais elle était morte en 1673, après avoir mis au monde une fille que l'empereur avait mariée à l'électeur de Bavière. L'empereur avait exigé d'elle qu'elle renonçât à tous droits à la succession d'Espagne. Une telle renonciation, faite hors de leur pays, et imposée par un souverain étranger, était re-



gardée par les Espagnols comme nulle de plein droit. Cette princesse était morte en 1692; mais ils regardaient son fils, le prince électoral de Bavière, alors âgé de six ans, comme l'héritier présomptif de leur monarchie.

Léopold, au contraire, opposait ses prétentions personnelles à celles de son petit-fils; il voulait conserver dans la maison d'Autriche la succession espagnole, où il faisait agir avec activité sa belle-sœur, femme de Charles II, pour qu'elle fît faire à son mari son testament en faveur de la ligne autrichienne.

Il y avait dans ces prétentions opposées des causes de guerre européenne presque inévitables. Louis XIV cependant n'en voulait plus; il sentait l'épuisement de son royaume, il sentait sa propre fatigue; il aurait volontiers cédé ce qu'il regardait comme ses droits, en retour de quelque riche acquisition qu'il aurait obtenue pour la France. Il fit faire des ouvertures à Guillaume III sur ce projet, et il trouva le monarque anglais non moins désireux que lui de la conservation de la paix, non moins disposé à la garantir par un traité éventuel. Ce traité fut signé à la Haye le 11 octobre 1698. Le prince électoral de Bavière devait recueillir de la succession de Charles II d'Espagne, les Indes et les Pays-Bas; mais les royaumes de Naples et de Sicile, les présides de Toscane, le marquisat de Final, et la seigneurie de Guipuscoa devaient être cédés à la France en retour de son désistement; et le duché de Milan devait être cédé à l'Archiduc Charles, second fils de l'empereur, comme prix du sien.

La nouvelle de ce partage anticipé parvint bientôt en Espagne. Le roi moribond, apprenant qu'on partageait sa monarchie de son vivant, fut indigné. Il con-

voqua un nombreux conseil d'état pour délibérer sur la circonstance, et le résultat fut que le roi d'Espagne fit un testament par lequel le prince électoral de Bavière était déclaré unique héritier de ses états, à condition qu'il s'opposerait à tout démembrement de la monarchie. La nation espagnole, qui ne craignait rien tant que ce démembrement, applaudit à cette disposition. La paix semblait devoir en être le fruit; mais cette espérance fut encore aussi vaine que le traité de partage. Le prince de Bavière, héritier présomptif de la couronne d'Espagne, mourut à Bruxelles le 8 février 1699.

Cette mort remettait tout en question. Les négociations, les intrigues recommencèrent avec plus d'ardeur que jamais. L'Autriche crut que la succession ne pouvait désormais lui échapper; elle pressa vivement Charles II de faire un testament en faveur de l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold. Mais depuis le commencement de ce règne, les Allemands avaient excité une grande antipathie de la nation espagnole. La reine-mère, la reine régnante, toutes deux autrichiennes, n'étaient pas aimées. Le comte d'Harrach, ambassadeur d'Autriche, avait offensé les Castillans par son arrogance; son fils, qui lui avait succédé dans son ambassade, lui avait également succédé dans l'aversion qu'il inspirait aux Espagnols. Le marquis d'Harcourt, au contraire, le nouvel ambassadeur français, se conciliait la faveur publique, par la profusion de sa magnificence, par sa dextérité et par le grand art de plaire. Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole nourrissait contre la nation française depuis Ferdinand le Catholique. Il accoutuma la cour espagnole à aimer

la maison de France ; ses ministres à ne plus s'effrayer des renonciations de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche, et Charles II lui-même à balancer entre sa propre maison et celle de Bourbon.

L'empereur priait, menaçait. Le roi de France représentait ses droits, mais sans oser jamais demander pour un de ses petits-fils la succession entière. Il connaissait les nouvelles dispositions des Espagnols en sa faveur; mais il n'osa point s'y fier. Il préféra accepter la nouvelle proposition de Guillaume III, relativement à un nouveau partage devenu nécessaire par la mort du prince de Bavière. Ce traité fut signé le 13 mars 1700 entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies.

Ainsi le démembrement si redouté de la nation espagnole était de nouveau mis en question. Dans ces circonstances, le cardinal Portocarero, archevêque de Tolède, le comte de Monterey et d'autres grands d'Espagne, voulurent sauver la patrie. Ils firent entendre au roi que pour sauver l'intégrité de la monarchie, il valait mieux s'attacher à la France qu'à l'Autriche. Pour éclairer sa conscience, Charles II consulta des jurisconsultes espagnols, qui affirmèrent que la renonciation de sa sœur aînée Marie-Thérèse était nulle ; qu'elle avait été faite dans le seul but d'empêcher la réunion des deux couronnes de France et d'Espagne, et que c'était son affaire d'y pourvoir par son testament, en appelant à la succession le second petit-fils de cette reine, à l'exclusion du premier. Le conseil d'état consulté fut de même avis : des théologiens chargés d'examiner la question la résolurent encore de la même manière. Enfin le roi, tout malade qu'il était, écrivit de sa main au pape Innocent XII, et lui fit la

même consultation. Le saint-père confia l'examen de la question à une commission composée de trois cardinaux; ils approuvèrent unanimement la décision des théologiens et des jurisconsultes espagnols. Le pape communiqua cette décision à Charles II par un bref où il lui disait que, se trouvant dans la même condition que lui, prêt comme lui à paraître devant le tribunal de Dieu, il faisait abstraction de toute affection personnelle, et ne lui recommandait que la paix de la chrétienté, l'intérêt de l'Europe et le bien être de ses sujets. Il prononçait que les deux renonciations d'Anne et de Marie-Thérèse d'Autriche, reines de France, devaient être regardées comme non avenues.

L'arrivée du bref du saint-père dissipa toute l'indécision de Charles. Le cardinal Portocarero lui fit signer, le 2 octobre, le testament en faveur du duc d'Anjou, second fils du dauphin. Ce malheureux roi, qui faisait le sacrifice de toutes ses affections, pour accomplir ce que sa conscience lui dictait comme un devoir, laissa couler des larmes quand il eut signé, et s'écria : « C'est Dieu qui donne les royaumes, car ils sont à lui; pour nous, nous ne sommes rien. » Ce testament fut tenu secret, et on le cacha surtout à la reine et à tout ce qui appartenait à la faction autrichienne. Un mois après, le 1er novembre 1700, le roi mourut dans sa trente-neuvième année.

Ainsi fut consommé le plus grand acte diplomatique qui ouvrait le dix-huitième siècle. Immédiatement après la mort du roi, le conseil de Castille se réunit pour faire la lecture du testament. Rien n'avait transpiré encore dans la population, et les légations étrangères n'étaient pas plus instruites que le peuple. Les ministres étrangers assiégeaient la porte du conseil pendant cette

lecture; ils attendaient avec impatience d'en connaître le contenu. L'envoyé de France, quoiqu'il eût de vagues espérances, était loin de se sentir assuré; l'ambassadeur d'Autriche fut frappé comme d'un coup de foudre.

La nouvelle du testament et de la mort de Charles II arriva au roi, alors à Fontainebleau, le mardi 9 novembre, à neuf heures du matin. Il assembla aussitôt un conseil privé pour discuter le parti qu'il avait à prendre. Quatre personnes seulement y furent appelées, le dauphin, le duc de Beauvilliers, le marquis de Torcy et le chancelier Pontchartrain. Il s'agissait de la plus importante affaire qui eût été encore discutée depuis l'avènement de Louis XIV, et de la plus grande résolution du siècle. Le roi ouvrit lui-même la délibération en demandant à chacun de donner son avis avec indépendance. Le duc de Beauvilliers, ministre d'état, parla le premier. Il soutint que la foi royale était engagée par le traité de partage récemment conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande; que ce traité était plus avantageux pour la France, en ce qu'il lui assurait des acquisitions plus importantes que l'acceptation du testament, qui n'aurait d'autre effet que l'établissement d'un fils de France sur un trône où il deviendrait bientôt étranger; il peignit la misère du peuple, les besoins du trésor, le fardeau de la dette, et la certitude qu'une guerre universelle, suite inévitable de l'acception, amènerait la ruine de la France. M. de Torcy convint, comme M. de Beauvilliers, qu'en acceptant le testament, le roi s'attirait le reproche de violer une parole récemment donnée, que la guerre serait universelle; mais il fit observer que si le roi n'acceptait pas, le courrier qui portait le testament avait ordre de se rendre immédiatement à Vienne, pour déférer,

17

selon la teneur même de cet acte, la succession totale à l'archiduc. Il faudrait donc, ou abandonner la succession d'Espagne tout entière à la maison d'Autriche, et se retrouver dans la situation critique de François Ier vis-à-vis de Charles-Quint, ou faire la guerre pour conquérir la part que le traité de partage assignait à la France. Dans tous les cas, si la guerre était inévitable, il fallait la faire pour soutenir le parti le plus juste, et certainement c'était celui du testament, puisque le roi d'Espagne rappelait ses héritiers naturels à sa succession, dont ils avaient été injustement exclus par ses prédécesseurs. Pontchartrain résuma avec talent les deux opinions sans se prononcer pour aucune. Le dauphin vota très-résolument, mais très-brièvement pour l'acceptation du testament. Le roi, après avoir écouté avec attention les opinions des membres du conseil, les congédia en déclarant qu'il aviserait.

Louis XIV resta trois jours avant de faire connaître sa décision. Enfin, dans la matinée du 16 novembre, après son lever, il fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet, et puis il appela le duc d'Anjou, et dit à l'ambassadeur : « Vous le pouvez saluer comme votre roi. » Le marquis de Castel dos Rios se jeta à genoux et lui baisa la main à la manière d'Espagne; il lui fit ensuite un long compliment en espagnol, et après qu'il eut fini : « Mon petit-fils, dit le roi, n'entend pas encore l'espagnol, c'est à moi de répondre pour lui. » Les courtisans étaient à la porte du cabinet du roi. Sa Majesté commanda à l'huissier d'ouvrir les deux battants de la grande porte, et de faire entrer tout le monde. « Messieurs, dit-il, voilà le roi d'Espagne; sa naissance l'appelait à cette couronne, le roi Charles II la lui a donnée, les grands le demandent, la nation le souhaite, et moi j'y consens,



c'était l'ordre du Ciel. » Puis, se retournant vers le nouveau roi d'Espagne, il lui dit : « Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre devoir; mais souvenez-vous que vous êtes né Français pour entretenir l'union entre les deux nations, c'est le moyen de les rendre heureuses et d'entretenir la paix de l'Europe. »

Le duc d'Anjou, désormais Philippe V, fut dès lors traité en roi sur un pied d'égalité parfaite par Louis XIV, de respect et de déférence par son père, son oncle et ses frères. Toute la cour de France, tout le peuple de Paris et de Versailles accueillirent avec une vive démonstration de joie la nouvelle de cet événement. Cette nouvelle fut reçue avec une joie égale en Espagne, dans les Pays-Bas, à Milan, à Naples, en Sicile et en Sardaigne. Enfin, lorsque Philippe V prit congé de son aïeul à Versailles, le 4 décembre, il était déjà reconnu par tous les états d'Europe que Charles II lui avait laissés en héritage. A son entrée à Madrid, le 21 avril, il fut accueilli avec acclamation par tout le peuple, comme aurait pu l'être un prince destiné dès sa naissance à régner sur l'Espagne.

On devait s'attendre à la guerre; mais cet événement surprit tous les états de l'Europe dans un moment où aucun d'eux n'était préparé à la faire. La Hollande et l'Angleterre, quoique mécontentes, n'osèrent éclater; l'empereur Léopold ne se contraignit point; il donnait à entendre que le testament était supposé; à tout événement il le déclarait invalide; il insistait sur les deux renonciations des reines de France; il prétendait à toute leur succession d'Espagne comme à un droit qui ne pouvait être disputé à sa maison; il se préparait ouvertement à la guerre, et donnait des ordres pour occuper provisoirement Milan, fief de l'empire que ses prédécesseurs

avaient accordé à la branche autrichienne d'Espagne, et qu'il était bien décidé à ne pas transmettre aux Bourbons.

Cependant les menaces de l'empereur, s'il eût été seul à vouloir la guerre, n'étaient pas de nature à effrayer la France. Louis XIV savait que les Hollandais désiraient la paix; il avait lieu de croire que Guillaume III, malgré son mécontentement, la désirait aussi, car ce prince était tellement harcelé par son parlement, qu'il se croyait menacé d'une nouvelle révolution; de plus sa santé était considérablement altérée, et il eût été incapable de soutenir, comme autrefois, les fatigues de la guerre. Il était bien essentiel de cultiver cette disposition; cependant le roi ne tarda pas longtemps à lui faire une nouvelle offense. Jacques II mourut d'apoplexie à Saint-Germain, le 15 septembre 1701, et Louis XIV déclara hautement qu'il reconnaissait son fils, le prince de Galles, pour roi d'Angleterre. Dans la situation où se trouvait la France, une telle résolution était très-imprudente et pouvait entraîner les conséquences les plus fâcheuses. Mais la France, qui seule avait tenu tête à toute l'Europe dans la précédente guerre, croyait, si elle recommençait, devoir être soutenue dans celle-ci par des alliés naturels qu'elle avait pour ennemis dans la première; c'étaient l'Espagne, les Pays-Bas, le Milanais, les Deux-Siciles. N'ayant rien à craindre désormais pour la frontière du Midi, la France pouvait porter toutes ses forces contre le Nord. Indépendamment de cette alliance, désormais assurée, Louis XIV s'en était ménagé quelques autres: ainsi il s'était assuré de l'électeur de Bavière, quoique gendre de l'empereur, et de son beau-frère l'électeur de Pologne; puis des ducs de Brunswick, Wolfenbuttel, de Saxe-Gotha, et de l'évêque de Munster. On espérait aussi que l'électeur de Saxe, roi de Pologne,

entrerait dans la même alliance. Ces princes étaient alors irrités contre l'empereur Léopold, qui, pour se faire des partisans, venait de donner à l'électeur de Hambourg, Frédéric III, le titre de roi de Prusse, et d'ériger un neuvième électorat en faveur du duc de Hanovre. Une grande partie de l'Allemagne, la France et le pape ne reconnaissaient ni l'une ni l'autre de ces dignités nouvelles accordées toutes deux à des princes protestants.

Pierre II, roi de Portugal, avait contracté alliance avec la France, le 18 juin 1701; le nouveau pape Clément XI avait fait partie, étant cardinal, de la commission qui avait décidé du droit des Bourbons à la succession d'Espagne; son alliance était donc assurée. Les autres princes d'Italie paraissaient disposés assez favorablement pour la France. Le plus important d'entre eux, le duc de Savoie, inspirait moins de confiance. Pour le fixer dans ses intérêts, Louis XIV lui demanda pour Philippe V la seconde de ses filles, sœur de la duchesse de Bourgogne; il le nomma généralissime des armées françaises et espagnole en Italie, avec un traitement de soixante mille francs par mois. Le traité fut signé le 6 avril 1701; le mariage se fit à Turin, le 11 septembre, et la nouvelle reine Marie-Louise de Savoie, partit pour Barcelone, où son mari l'attendait.

Les ennemis de Louis XIV travaillaient de leur côté à s'unir et à former contre lui une puissante coalition. Guillaume III avait reconnu Philippe V; mais la reconnaissance du prince de Galles comme roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques III, le fit éclater avec aigreur contre Louis XIV. Le 7 septembre, il signa à la Haye le traité qui porta le nom de la grande alliance; l'empereur, le roi d'Angleterre et les états généraux en étaient les trois parties principales; mais le nouveau roi de Prusse,

le roi de Danemarck et le nouvel électeur de Hanovre y prirent également part.

Louis XIV, pour faire tête à l'orage qui le menaçait, forma trois armées : une destinée à agir en Italie sous le maréchal de Catinat, et qui devait se joindre aux troupes que le duc de Savoie devait fournir ; une autre sur le Rhin, commandée par le maréchal de Villeroi ; la troisième, sous les ordres du maréchal de Boufflers, était destinée pour les Pays-Bas. Trente-deux vaisseaux furent équipés à Toulon, et vingt-trois à Brest, pour aller joindre les escadres d'Espagne et de Portugal sur les côtes de la Péninsule. L'opinion publique appuyait la guerre que Louis XIV allait soutenir contre la coalition ; l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne avait flatté la noblesse et la bourgeoisie.

Les hostilités commencèrent d'abord entre la France et l'empereur. Elles éclatèrent en Italie, où l'armée impériale, sous les ordres du prince Eugène, avait fait une irruption. Catinat, qui commandait l'armée française, se retira après quelques combats peu importants ; il se plaignait de n'être pas secondé par le duc de Savoie ; il le soupçonnait même de communiquer ses projets au prince Eugène. La cour, instruite de l'incertitude et des craintes de Catinat, qui pouvaient compromettre le sort de l'armée, jugea utile d'en confier le commandement à un autre général. On envoya en Italie le maréchal de Villeroi, avec ordre de reprendre l'offensive. Villeroi attaqua aussitôt l'ennemi, et le combat hardi de Chiari fut une tentative courageuse pour arrêter les progrès des Impériaux. Mais la position des Allemands était trop forte, et les Français, après avoir été plusieurs fois repoussés, furent contraints à la retraite avec une perte de plus de trois mille hommes. Après cet échec, Villeroi se logea

à Crémone, et Catinat revint en France. Les troupes de part et d'autre entrèrent dans leurs quartiers d'hiver. Le prince Eugène, toujours actif, résolut de surprendre Crémone. Les Autrichiens, aidés de quelques habitants, s'introduisirent par un aqueduc, et s'emparèrent du maréchal de Villeroi qu'ils emmenèrent prisonnier. Cependant la garnison, rassemblée en toute hâte, marcha sur les Impériaux et les força d'abandonner la place; mais le maréchal de Villeroi n'en resta pas moins captif.

Au commencement de l'année 1702, la coalition perdit un de ses principaux chefs, un des ennemis les plus acharnés de Louis XIV : Guillaume III mourut des suites d'une chute de cheval le 19 mars. Louis se flatta que cet événement pourrait amener des changements dans les vues du gouvernement anglais; mais il fut promptement détrompé, la princesse Anne, sœur de la reine Marie, appelée au trône d'Angleterre, suivit la politique de son beau-frère. Anne était alors dominée par Sarah Jennings, femme de Jonh Churchill, comte de Marlborough, que Guillaume III avait, dès l'année précédente, nommé général en chef de toutes ses forces dans les Provinces-unies et son ambassadeur auprès des états généraux. Marlborough avait appris le grand art de la guerre sous Turenne (1667-1677), avec les troupes auxiliaires que Charles II avait fournies à la France. Il avait près de cinquante-deux ans quand la reine Anne le confirma dans les deux fonctions que lui avait données son prédécesseur.

Peu de temps après l'accession au trône de la reine Anne, les puissances formant la grande alliance publièrent leurs déclarations de guerre contre la France (15 mai 1702). Le roi avait nommé le duc de Vendôme pour remplacer en Italie le maréchal de Villeroi; il

envoya Catinat et Villars à l'armée du Rhin, et donna le commandement de l'armée de Flandre à son petit-fils, le duc de Bourgogne, sous la direction du maréchal de Boufflers.

Le roi d'Espagne, d'après les conseils de Louis XIV, s'était rendu en Italie; il fut accueilli à Naples avec l'enthousiasme ordinaire à ce peuple, mais qui ne prouve rien en faveur de sa fidélité. De là il se rendit à Milan et à l'armée du duc de Vendôme, dont il suivit toutes les opérations pendant cette campagne. Vendôme réussit à arrêter le mouvement offensif du prince Eugène; il dégagea Mantoue, où le comte de Tessi était assiégé, garda la ligne du Pô et préserva le Milanais.

En Flandre, le maréchal de Boufflers dut se retirer devant l'armée beaucoup plus nombreuse de Marlborough. Celui-ci profita de ce mouvement pour s'emparer de plusieurs places importantes, entre autres Vanloo et Liége, et pour se rendre maître de tout l'évêché de Liége, de l'électorat de Cologne, de la Gueldre et du duché de Limbourg. La nouvelle de ce succès fut reçue à Londres avec les plus vives démonstrations de joie; la reine accorda à Marlborough le titre de duc avec une pension de 5,000 livres sterling.

A l'armée du Rhin, Catinat était aussi beaucoup plus faible que l'ennemi qui lui était opposé. Quand il vint prendre le commandement de cette armée, Landau était déjà investi par le prince de Bade avec une armée puissante fournie par les Cercles. L'archiduc Joseph, fils aîné de l'Empereur, qui venait d'être nommé roi des Romains, arrivait avec des renforts. Catinat, loin de pouvoir dégager Landau, fut obligé de se tenir sur la défensive, et cette place fut réduite à capituler après avoir fait une vigoureuse défense.



Ce fut alors que le roi, voulant opérer une puissante diversion, ordonna à Catinat de détacher de son armée quarante bataillons et cinquante escadrons pour passer sur la rive droite du Rhin, franchir les défilés de la Forêt noire, et aller joindre l'électeur de Bavière, qui, à cette époque, devait commencer la guerre en s'emparant de la ville d'Ulm. Catinat voyait avec effroi non-seulement l'Alsace, mais les trois évêchés sacrifiés pour cette expédition aventureuse. Il fut obligé de rester dans l'inaction pendant le reste de la campagne; puis il fut rappelé à la cour, et ce fut le terme de sa carrière militaire.

Villars traversa le Rhin, battit à Friedlingen le prince de Bade, qui voulait s'opposer à sa marche (14 octobre), et reçut en récompense de sa victoire le bâton de maréchal de France. Il mit ses troupes en quartier d'hiver après la bataille. Il rentra de bonne heure en campagne, s'empara de Kehl dès les premiers jours de mars; au mois d'avril il s'engagea dans les montagnes de la Forêt noire, et le 9 mai il rencontra l'électeur de Bavière à Riedbingen. Alors commencèrent leurs opérations; mais l'électeur, homme léger, inconséquent, éprouva bientôt des revers après quelques succès passagers. En peu de temps Villars se vit entouré de nombreux ennemis; le prince de Bade, le général Reventlau avec ses Danois, les comtes de Schliek et de Stirum, les généraux Auffratz et Herbevillé le menaçaient de toutes parts. Cependant Villars, quoique bien inférieur en nombre, remporta sur eux une victoire complète à Hochstett, le 20 septembre 1703. Il leur fit quatre mille prisonniers et prit toute leur artillerie. Malgré ce succès, Villars demandait avec instance à être rappelé d'une situation difficile. Il s'était brouillé avec l'électeur de Bavière, et ils ne pouvaient plus agir de concert. Louis XIV le sentit; il le

rappela et lui donna pour successeur le comte de Marsin, qu'il fit maréchal de France. Le nouveau général ne trouva pas à son arrivée la situation si mauvaise que l'avait faite son prédécesseur. Les insurgés de Hongrie avaient eu des succès contre l'Empereur; celui-ci avait été obligé de retirer la plus grande partie de ses troupes, et les Français et Bavarois purent terminer la campagne, le 14 décembre, par la prise d'Augsbourg.

C'était sur les opérations de l'armée de Bavière que Louis XIV comptait pour alarmer l'Empereur et l'Empire, et les amener à consentir à la paix, qu'il désirait déjà avec ardeur. Les opérations des autres armées avaient été subordonnées à celle-là. Le maréchal de Tallard, chargé de remplacer Catinat sur le Rhin, remporta quelques avantages. Il s'empars de Brissac et reprit Landau, malgré tous les efforts des alliés. L'armée de Flandre, commandée par Boufflers et Villeroi, se tint constamment sur la défensive. L'armée d'Italie paraissait dans la situation la plus avantageuse; le prince Eugène avait quitté ses troupes pour aller à Vienne demander des renforts, et le comte de Stahremberg, qu'il avait laissé à sa place; n'avait ni le talent ni la force de tenir tête au duc de Vendôme. Mais un événement que l'on craignait vint changer la face des affaires. Le duc de Savoie avait acquiescé à la grande alliance, et Louis XIV, instruit de cette défection, ordonna au duc de Vendôme de l'attaquer à l'improviste avant qu'il eût reçu des renforts des alliés. En même temps le roi de Portugal se détachait aussi de l'alliance des Bourbons pour unir ses intérêts à ceux de la coalition.

CHAPITRE IX

Suite de la guerre de succession. — Commencement des malheurs de la France. — Révolte dans les Cévennes. — Importance de la défection du Portugal et de la Savoie. — L'archiduc Charles est reconnu pour roi d'Espagne sous le nom de Charles III. — Première tentative des alliés contre l'Espagne. — Prise de Gibraltar par les Anglais. — Plan de campagne des Français en Allemagne. — Causes qui le font échouer. — Marlborough et Eugène remportent une victoire décisive à Hochstett et Blenheim. — Retraite des Français. — L'électeur de Bavière abandonne ses états. — Siége et prise de Landau. — Effet que produit la nouvelle du désastre d'Hochstett sur le peuple et sur le roi. — Mort de l'empereur Léopold. — Son fils Joseph lui succède. — Seconde tentative des alliés en Espagne. — La Catalogne et le royaume de Valence se déclarent pour Charles III. — Bataille de Ramillies perdue par Villeroi contre Marlborough. — Perte de la bataille de Turin. — Les Français forcés d'abandonner l'Italie. — Philippe V également malheureux en Espagne. — Invasion des alliés en Provence. — Ils sont repoussés. — Bataille d'Almanza gagnée par les Français en Espagne. — Amélioration de la situation de Philippe V. — Défaite des Français à la bataille d'Oudenarde. — Siége et prise de Lille par les alliés. — Consternation de la France. — Hiver de 1709. — Louis XIV demande la paix en offrant d'immenses sacrifices. — Les alliés repoussent ses avances. — Continuation des hostilités. — Bataille de Malplaquet perdue par les Français, mais plus meurtrière pour les alliés. — Prise de Mons. — La France essaie encore de négocier. — Conférences de Gertruydemberg. — Les alliés offrent des conditions impossibles ; rupture des conférences. — Prise de Douai, de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant. — Les alliés en Picardie. — Les Français se tiennent sur la défensive. — Succès de Philippe V en Espagne. — Bataille de Villa-Viciosa gagnée par le duc de Vendôme. — Changement de ministère en Angleterre. — Mort de l'empereur Joseph. — L'archiduc Charles lui succède. — Influence de ces événements pour une paix favorable à la France. — Malheurs domestiques de Louis XIV. — Mort du dauphin. —

Naissance du duc d'Anjou. — Mort de la duchesse de Bourgogne, du duc de Bourgogne et du duc de Bretagne. — (1704-1712.)

Jusqu'ici les armes de la France n'avaient pas été malheureuses ; mais l'heure des cruels revers était arrivée, et l'époque qu'il nous reste à parcourir est marquée par des défaites et des malheurs inouïs. Mais, au milieu des désastres qui l'accablent, au milieu des pertes douloureuses qu'il fait dans sa propre famille, nous verrons Louis XIV élever son courage à la hauteur de sa situation, et se montrer dans l'adversité plus digne peut-être de ce nom de grand qui lui avait été décerné au milieu de ses triomphes.

Comme si la guerre étrangère n'eût pas suffi pour occuper les armes de la France, la guerre civile vint encore y joindre ses horreurs, et paralyser une partie des forces si nécessaires pour repousser les ennemis de l'extérieur. Les calvinistes des Cévennes et du Languedoc, excités par les ennemis de la France, s'étaient soulevés à la voix de leurs prédicateurs fanatiques. Sous le nom de *camisards* ils attaquaient les couvents, les églises, les villages catholiques, et le pillage et l'incendie suivaient partout leurs pas. Bientôt les troupes de milice envoyées contre eux ne suffirent pas. Il fallut recourir à des mesures plus énergiques, et faire venir des bataillons de ligne de l'armée du duc de Vendôme. Le maréchal de Montrevel employa les dernières rigueurs pour étouffer cette insurrection, sans pouvoir y réussir. Il fallut y envoyer Villars, qui, en joignant la fermeté à la douceur, parvint à pacifier ce malheureux pays.

La défection de la Savoie et du Portugal était très-importante pour les alliés, non par les forces nouvelles que ces deux petits états pouvaient ajouter à la coalition,

mais parce qu'ils lui offraient un point d'appui, l'un pour attaquer le midi de la France, l'autre pour pénétrer en Espagne. Un nouveau plan fut donc adopté par la coalition; mais avant de l'exécuter, Léopold renonça à ses droits sur le trône d'Espagne en faveur de son second fils Charles. L'archiduc Joseph, roi des Romains, asquiesça à cette renonciation, et toutes les puissances coalisées reconnurent le jeune archiduc pour roi d'Espagne, sous le nom de Charles III. Son père le fit partir aussitôt pour la Hollande et l'Angleterre, d'où il s'embarqua avec une armée pour le Portugal. L'Espagne, dont la succession était depuis quatre ans la cause du conflit qui agitait l'Europe, n'avait pas encore été le théâtre de la guerre allumée pour elle. La première tentative de l'archiduc Charles n'eut aucun succès. Il fut facilement repoussé par le duc de Berwick, qui venait d'arriver à Madrid avec un corps de douze mille Français. Le prince de Darmstadt échoua également dans une tentative qu'il fit contre Barcelone; mais il réussit à s'emparer de Gibraltar, et cette forteresse importante est depuis ce temps restée au pouvoir des Anglais.

Louis XIV avait vu sans inquiétude la tentative des alliés sur l'Espagne; il pensait avec raison que la question devait se décider en Allemagne. Aussi suivait-il avec ardeur le plan qu'il avait formé l'année précédente de seconder puissamment son allié l'électeur de Bavière et d'attaquer au cœur la monarchie autrichienne. Tallard, qui commandait l'armée du Rhin, reçut ordre de se transporter en Bavière avec son armée. Il opéra ce mouvement avec habileté, et fit sa jonction avec les troupes bavaroises à Donawert; ainsi la guerre était reportée au centre de l'Allemagne: l'électeur était déjà maître de tout le territoire depuis Ratisbonne jusqu'aux

provinces frontières du Tyrol : après des marches forcées, il était chargé d'opérer sa réunion avec le duc de Vendôme par Salzbourg et Trente ; une fois les deux armées réunies, on devait s'avancer sur Vienne, tandis qu'un corps détaché se porterait en Hongrie, alors en pleine révolte contre l'empereur. Ce plan de campagne était bien conçu ; malheureusement il était trop vaste pour le petit nombre de troupes qui opéraient. Cependant l'empereur, pressé entre l'insurrection de la Hongrie derrière lui, et l'armée française et bavaroise devant lui, tremblait dans Vienne. Pour le rassurer, les alliés résolurent de porter tout l'effort de la guerre dans le centre de l'Allemagne. Le duc de Marlborough, avec l'armée des Pays Bas, devait y agir de concert avec le prince Eugène qui commandait l'armée d'Autriche. Le général anglais, par une marche savante, dont il déroba la connaissance au maréchal de Villeroi qui lui était opposé, parvint à rejoindre l'armée du prince Eugène. Ces deux généraux livrèrent alors bataille à l'armée franco-bavaroise, dans cette même plaine d'Hochstett, où l'année précédente Villars avait fait triompher les armes françaises. Mais cette fois la fortune fut bien différente. Marlborough et Eugène remportèrent une victoire complète. Tallard fut fait prisonnier ; dix mille Français restèrent sur le champ de bataille, et on leur prit cent pièces de canons, vingt-quatre mortiers et tous leurs bagages. Un corps de quinze mille hommes occupait le village de Bleinheim et n'avait pas pris part au combat. Marlborough vainqueur revint contre ce village et l'entoura ; les Français se voyant coupés sans espoir d'être secourus, mirent bas les armes sans résistance.

Après un échec si terrible, l'électeur de Bavière n'osa plus demeurer dans ses états ; il évacua toutes ses places

fortes et plus de quatre-vingts lieues de pays. Il traversa la Foret noire avec le maréchal Marsin qui ramenait les débris de l'armée française, sous la protection de Villeroi qui s'était avancé à sa rencontre. Toute l'Allemagne fut évacuée. Les alliés s'emparèrent de toutes les places fortes de la Bavière, et poussant leur victoire, ils passèrent le Rhin à Philisbourg et investirent Landau le 11 septembre. Le siége de cette ville arrêta pendant deux mois l'armée victorieuse; le lieutenant-général, qui commandait dans cette place, capitula le 23 novembre, après avoir fait perdre huit mille hommes aux assiégeants.

Ainsi finit cette année (1704) qui changea si complètement la fortune du royaume. Dans les Pays-Bas il ne s'était rien fait; en Italie, en Espagne, les succès avaient été variés; en Languedoc, une désastreuse guerre civile avait été étouffée; mais tous ces événements demeuraient en quelque sorte dans l'ombre; l'attention publique n'était fixée que sur la terrible bataille d'Hochstett ou Bleinheim, sur la perte d'une armée tout entière, sur la lâcheté d'une forte division, qui s'était livrée prisonnière sans combattre, sur la ruine du seul allié de la France, sur l'évacuation de l'Allemagne tout entière. Dans tout son royaume, c'était encore Louis XIV qui supportait ce grand désastre avec le plus de fermeté et de grandeur. Il avait été profondément blessé, profondément humilié; mais il n'avait manifesté aucun trouble, il n'avait rien changé à ses habitudes, il n'avait même point frappé les généraux et les officiers malheureux par d'éclatantes disgrâces. Il redoubla d'activité au travail; il vit bien que les alliés se préparaient à l'attaquer partout à la fois au commencement de l'année suivante; il se mit en devoir de résister partout. Et

malgré les malheurs dont la France était accablée, telle était la puissance de l'organisation du gouvernement, l'énergie d'une volonté unique et l'habitude de l'obéissance, qu'il fut pourvu à tous les services, que toutes les armées furent recrutées, et que l'argent et les hommes ne manquèrent nulle part.

Au moment où la campagne de 1705 allait s'ouvrir, on apprit la mort de Léopold Ier, survenue à Vienne le 6 mai. Il était âgé de soixante-cinq ans. Son fils Joseph lui succéda sans opposition, sans modifier aussi la politique qui avait marqué la carrière du père.

Louis XIV avait distiné Villars à commander l'armée de la Moselle; Marsin était sur le Rhin, Villeroi conserva l'armée de Flandre, Vendôme celle d'Italie, et Tessé, sous le roi Philippe V, celle d'Espagne. Les savantes manœuvres de Villars, qui avait devant lui le redoutable Marlborough, surent déjouer les projets de ce général, qui tenta vainement de pénétrer en Lorraine. Toutes les autres armées se tinrent sur la défensive, et après l'échec d'Hochstett, c'était un grand point que d'arrêter partout la marche des vainqueurs. Mais en Espagne la campagne avait pris un caractère plus désisif. L'armée espagnole et française avait tenté vainement de reprendre Gibraltar; ils furent obligés de lever le siége, qui n'eut d'autre résultat que d'affaiblir les deux armées. Pendant ce temps-là, lord Peterborough arrivé d'Angleterre avec une armée de cinq mille hommes, prit sur sa flotte l'archiduc Charles à Lisbonne, rallia deux mille hommes, commandés par le prince de Darmstadt à Gibraltar, et avec ses forces les deux généraux débarquèrent à Valence, dont la population était mécontente contre Philippe V. Ils firent proclamer Charles III, et de là se rendirent à Barcelone, dont

ils s'emparèrent. En peu de semaines toute la Catalogne et tout le royaume de Valence se déclarèrent pour Charles III. En même temps l'armée anglo-portugaise, sous les ordres de lord Galloway, envahissait l'Estramadure, et des mécontentements, des troubles intérieurs venaient encore ajouter à tant de dangers. A la fin de la campagne de 1705, un tiers de l'Espagne était au pouvoir des alliés.

La campagne de 1706 s'ouvrit par la bataille de Ramillies, non moins sanglante mais moins funeste que celle d'Hochstett. Elle fut perdue par la présomption de Villeroi, qui voulut attaquer Marlborough sans attendre les renforts que lui amenait le maréchal Marsin. La déroute de l'armée française fut générale; artillerie, caissons, bagages, tout tomba au pouvoir de l'ennemi. Les Pays-Bas furent abandonnés, et l'armée se retira derrière la ceinture de forteresses qui couvraient la frontière. Le déchaînement contre Villeroi était universel; on relevait toutes ses fautes; on ne parlait que de son ineptie, de sa forfanterie, de son entêtement; le roi seul eut la noblesse d'âme de ne point faire de reproches à Villeroi. « M. le maréchal, lui dit-il, on n'est pas heureux à notre âge. »

Le roi fit venir en hâte Vendôme de l'armée d'Italie pour remplacer Villeroi, le regardant comme l'homme dont la réputation relèverait le mieux le courage du soldat. Il envoya le duc d'Orléans, son neveu, alors âgé de trente-deux ans, remplacer Vendôme en Italie, mais il ne lui donna que le commandement nominal de cette armée, exigeant qu'il ne fît rien sans l'avis des maréchaux La Feuillade et Marsin. Le prince Eugène vint attaquer les lignes de Turin, où était retranchée l'armée française. Marsin fut tué dans l'action, le duc

d'Orléans fut blessé, et l'armée essuya une déroute complète. Il fallut abandonner l'Italie, comme on venait d'abandonner les Pays-Bas, et les débris de l'armée française purent à peine trouver un refuge à Pignerol.

En Espagne, on n'était pas plus heureux. Philippe V avait tenté vainement de reprendre Barcelone; il avait été forcé de lever le siége après avoir perdu une partie de son armée, et de se retirer, non vers la capitale, mais sur les frontières de France en Roussillon. L'armée des alliés arrivant du Portugal était entrée à Madrid le 25 juin 1706.

En 1707, l'armée impériale, profitant des succès du prince Eugène, s'avança jusqu'à Naples qu'elle soumit. En même temps le prince Eugène et le duc de Savoie envahirent la Provence et vinrent mettre le siége devant Toulon. Mais la levée en masse des paysans provençaux et l'arrivée du maréchal de Tessé forcèrent bientôt les alliés à reprendre le chemin de la frontière; leur armée souffrit beaucoup dans sa retraite, et sans avoir livré de combat sérieux, cette invasion leur coûta au moins dix mille hommes.

En Espagne la situation de Philippe V s'améliora cette année. La bataille d'Almanza, gagnée par le duc de Berwick, contre l'armée anglo-portugaise, eut les conséquences les plus avantageuses. Le duc de Vendôme, arrivé le lendemain de la bataille, voulut se dédommager par des conquêtes de n'avoir pu prendre part à cette victoire. Il soumit le royaume d'Aragon, s'empara de Lérida en Catalogne, place devant laquelle avait échoué le grand Condé, tandis que Berwick achevait la conquête du royaume de Valence.

Cependant le prince Eugène, après ses succès en Piémont et sa campagne de Provence, avait quitté l'I-

talie pour rejoindre le duc de Marlborough. Les deux armées firent leur jonction près d'Oudenarde; quinze mille Prussiens, sous les ordres de Bulow, vinrent également se réunir aux Anglais, et cette armée formidable présenta la bataille aux Français; Vendôme et le duc de Bourgogne commandaient l'armée de Flandre. Malheureusement il y avait mésintelligence entre ces deux chefs, et les dispositions furent prises avec lenteur et incertitude. La bataille se donna le 11 juillet 1708; elle ne fut point favorable aux Français, qui, bien inférieurs en nombre à leurs adversaires, se défendirent héroïquement toute la journée et causèrent aux alliés des pertes énormes; il n'y eut pas du moins cette déroute qui avait signalé les défaites d'Hochstett, de Ramillies, de Turin; la retraite se fit avec tant d'ordre, qu'il resta à peine deux cents prisonniers aux mains des Anglais et des Prussiens. Vendôme se concentra un peu au-dessous de Lille. Les lignes d'Ypres, les passages de la Lys, à Comines et à Warneton, tombèrent au pouvoir des alliés, et des partis anglais et hollandais s'avancèrent jusqu'aux portes d'Arras, pour lever des contributions dans l'Artois.

Marlborough, qui voulait enlever à Louis une ville française, résolut d'assiéger Lille, malgré toute la difficulté qu'offrait une pareille entreprise. Sur la nouvelle de ce projet, le maréchal de Boufflers avait demandé au roi la permission de se jeter dans Lille pour défendre cette place. Il y trouva une garnison d'environ quinze mille hommes; la bourgeoisie était nombreuse, dévouée à la France, et les approvisionnements pour soutenir un siége se trouvèrent suffisants. Marlborough investit la ville le 12 août (1708). Le siége fut poursuivi avec une grande tenacité par la coalition, presque sous

les yeux de l'armée française, qui ne put ou n'osa pas entreprendre de secourir la place. Le maréchal de Boufflers, désespérant d'être secouru, capitula le 22 octobre, avec tous les honneurs de la guerre; la citadelle tint encore jusqu'au 7 décembre.

La capitulation de Lille jeta l'effroi dans toute la France et surtout dans la Flandre française. Depuis les cinq années de guerre que l'on venait de passer, jamais la situation de la monarchie n'avait été plus difficile; pendant trois ans, les armées de France avaient combattu sur le territoire étranger; elles avaient touché le Danube et fait trembler Vienne; en Italie, Vendôme avait atteint le Tyrol; au nord, Bruxelles et les Pays-Bas hollandais avaient également subi les armes de la France. Par un revers de fortune, toutes ces positions étaient bouleversées; la guerre menaçait le cœur de la France; en dix journées de marche, les alliés pouvaient se porter sur les bords de la Seine.

A tant de calamités, l'intempérie des saisons vint en ajouter une plus cruelle encore, comme si la nature avait aussi voulu joindre ses efforts à ceux des ennemis de la France. L'hiver de 1709 fut un des plus rigoureux qu'on ait jamais éprouvés dans nos climats. En une seule nuit, le 5 janvier, un froid subit, extrême, fit périr les oliviers, les vignes, les arbres fruitiers, et une grande partie de blés ensemencés d'automne. Presque tous les habitants des campagnes, perdant à la fois leurs ressources dans le présent, leurs espérances dans l'avenir, tombèrent dans un état effroyable de misère; la faim se faisait sentir de toutes parts. Loin d'augmenter les contributions avec les besoins croissants, il fallut accorder des dégrèvements aux provinces qui souffraient le moins, des secours aux plus ruinées.

Le cœur de Louis XIV fut profondément touché de la misère de son peuple. Il ne se raidit point contre les coups de la fortune; il les regarda comme un jugement de la Providence, comme une punition de ses fautes; il voulait sincèrement la paix; aussi ne craignait-il pas de la demander, d'annoncer qu'il l'achèterait par d'immenses sacrifices; mais les alliés, enflés de leurs succès, se firent un plaisir de lui présenter les conditions les plus avilissantes. Louis XIV en appela alors à ses peuples; il leur fit connaître ses offres et les conditions qu'on voulait lui imposer; il leur demanda de seconder encore ses efforts pour sauver la patrie. Cet appel fut entendu; la famine elle-même faisait enrôler des miliers d'hommes qui n'espéraient trouver d'aliments que sous les drapeaux. La bataille de Malplaquet apprit aux ennemis ce que pouvait le désespoir des Français; les maréchaux de Villars et de Boufflers l'engagèrent près des murs de Mons contre Eugène et Marlborough le 11 septembre. L'armée française, moins nombreuse que l'armée ennemie, composée en grande partie de recrues et d'hommes exténués de fatigues et de faim, combattit avec le courage du désespoir. Malheureusement, Villars fut grièvement blessé au milieu de l'action, et on l'emporta sans connaissance au Quesnoy. Cette circonstance enleva la victoire aux Français. Après cet événement et la perte de plusieurs autres officiers généraux, Boufflers se décida à la retraite; elle se fit sur Valenciennes et sur le Quesnoy, mais avec un ordre parfait, sans perdre de prisonniers, sans perdre de drapeaux, sans que les alliés sussent jusqu'au lendemain qu'ils avaient gagné la bataille. Cette victoire avait été pour eux plus meurtrière qu'une défaite; leur perte montait à vingt-deux

mille hommes, tandis que celle des Français n'avait été que de huit mille. La prise de Mons, après vingt-six jours de siége, fut la suite de la bataille de Malplaquet. Quoiqu'ils eussent cédé le champ de bataille, les Français s'applaudirent d'avoir fait preuve de tant de bravoure, dans une campagne où l'on avait prétendu qu'ils ne pourraient pas même se montrer.

Dès les premiers jours de l'année 1710, la France essaya de renouveler les négociations, quelque humiliantes que fussent les conditions exigées. Les conférences se tinrent á Gertruydemberg pendant quatre mois. Après avoir fait consentir Louis XIV aux conditions les plus dures, entre autres d'abandonner son petit-fils dans la guerre que lui feraient les alliés, et même de contribuer à cette guerre par un million par mois de subsides, on alla jusqu'à exiger qu'il se chargeât lui seul de détrôner Philippe V. A cette proposition Louis XIV répondit : « Puisqu'on veut que je continue la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Il rappela aussitôt ses plénipotentiaires, et les conférences furent rompues.

Pendant les conférences, les alliés avaient continué les hostilités. Les trois armées réunies, les Anglais, les Impériaux et les Hollandais, commandés par Eugène et Marlborough, franchirent les lignes de Miraumont, et vinrent mettre le siége devant Douai. La Scarpe une fois passée, toute la province de Picardie fut couverte de partisans ennemis; des hussards allemands s'avancèrent jusque sur les bords de l'Oise; Douai fut réduit à capituler le 25 juin 1710, après cinquante-trois jours de tranchée ouverte; Béthune, Aire et Saint-Venant furent successivement attaqués et pris; mais la résistance que ces places avaient offertes aux alliés

avait considérablement affaibli leur armée. Leur infanterie s'y était ruinée par les maladies et par cent cinquante jours de tranchées; tout vainqueurs qu'ils étaient, ils se demandaient combien il leur faudrait d'années à ce train-là, pour prendre seulement les places que Louis XIV leur avait offertes sans combats.

Pendant ces opérations des alliés, l'armée française s'était réorganisée. Trois maréchaux en avaient le commandement : Villars, qui, à cause de sa blessure avait bien de la peine à se tenir à cheval; Berwick, et Montesquiou, nommé maréchal l'année précédente.

En Espagne, Philippe V privé des troupes auxiliaires de la France que Louis XIV avait été obligé de rappeler pour défendre son propre royaume, et pour satisfaire aux exigences des alliés, à qui il offrait de renoncer à la succession d'Espagne, se trouvait réduit à ses propres forces. Il fut battu d'abord à Almenara, puis à Saragosse. Cette dernière défaite ne lui laissa pas même l'espoir de tenir dans sa capitale; il abandonna une seconde fois Madrid, et l'Espagne semblait perdue pour les Bourbons. L'archiduc Charles arriva bientôt à Madrid avec l'armée anglo-portugaise pour s'y faire proclamer. Il y fit son entrée avec toute la pompe militaire d'un conquérant; mais la ville semblait vide; les boutiques, les fenêtres étaient fermées; le petit nombre d'habitants que l'on rencontrait ne répondaient que par le silence et un froid dédain aux efforts des soldats qui voulaient leur faire crier Vive Charles III. L'Espagne protestait jusque dans sa défaite, que le roi choisi par le testament de Charles II était le seul qu'elle voulût garder, et qu'elle ne s'en laisserait pas imposer un par ses ennemis. Philippe V avait déjà conquis toutes les sympathies du peuple castillan; c'était à ses yeux

le seul roi légitime, le seul roi par la grâce de Dieu, et Charles III n'était, suivant son ironique expression, qu'un roi catholique par la grâce des protestants.

Louis XIV, après la rupture des conférences de Gertruydemberg, avait envoyé le duc de Vendôme en Espagne. Il arriva à Valladolid auprès de Philippe V, au moment ou son compétiteur entrait triomphant à Madrid. Quand il eut reconnu la situation, il la trouva moins désespérée qu'il ne l'avait cru d'abord. L'armée espagnole était dispersée, mais non pas détruite. Vendôme la rallia promptement. Des *guerillas* s'organisaient de tous côtés et coupaient aux alliés leurs communications. L'archiduc se repentit bientôt de s'être aventuré au milieu de ces populations hostiles. Il ne possédait, dans ce qu'il appelait son royaume, que le terrain que couvraient les pieds de ses chevaux. Bientôt Vendôme, à la tête de l'armée espagnole, força les alliés et Charles III à quitter Madrid; il les poursuivit l'épée dans les reins pendant leur retraite, battit le général Stanhope à Brihuega, et le fit prisonnier avec cinq mille Anglais qu'il commandait. Le lendemain (10 décembre 1710), il attaquait le reste de l'armée alliée, commandée par Stahremberg, à Villa-Viciosa. La victoire de Vendôme, quoique chèrement achetée, fut complète, et elle décida la question en faveur de Philippe V. En quelques semaines, il ne restait plus à Charles III, de toute la Péninsule, que les deux forteresses maritimes de Tarragone et de Barcelone.

Quand ces nouvelles arrivèrent à Versailles, on se sentit soulagé de cet enchaînement de revers et d'humiliations qui pesaient depuis si longtemps sur la France et sur la paix de l'Europe. L'Angleterre était divisée, comme elle l'est encore aujourd'hui, en deux

partis politiques : les whigs et les torys. Les whigs avaient fait la révolution de 1688 ; c'étaient eux qui avaient renversé les Stuarts et placé leur couronne sur la tête de Guillaume. Depuis cette époque ils étaient restés au pouvoir, et les torys avaient formé l'opposition, les whigs étaient partisans de la guerre, et les tories demandaient la paix. Ceux-ci trouvaient dans le peuple et dans la bourgeoisie, écrasés par les taxes de guerre, de nombreux partisans : leur influence s'accrut à tel point, que la reine Anne se vit forcée de renvoyer son ministère whig et d'appeler au pouvoir les torys. Par suite de ce changement, Marlborough, créature des whigs, fut rappelé, et la coalition perdit un de ses meilleurs généraux.

Un événement plus grave arriva vers la même époque. L'empereur Joseph mourut au mois d'avril 1711, appelant par son testament son frère Charles, le prétendant à la couronne d'Espagne, à l'héritage de tous les états de la maison d'Autriche. Aussitôt que l'archiduc Charles apprit la mort de son frère, il prit les armes d'Autriche en les unissant au blason de Castille; c'était donc la reconstruction pleine et entière de la monarchie de Charles-Quint. Il allait donc, comme son illustre aïeul, revêtir la pourpre impériale, et prétendait comme lui posséder l'Allemagne, l'Italie, Naples, la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne et les Indes. Dès ce moment, un retour d'opinion se fait contre l'empereur. La grande alliance s'était formée pour empêcher les Bourbons d'arriver à une monarchie trop puissante et qui eût rompu l'équilibre de l'Europe; mais aujourd'hui l'Autriche n'aspirait-elle pas elle-même à la monarchie universelle? Les hommes d'état d'Angleterre et de Hollande commencèrent à examiner

s'il ne vaudrait pas mieux, en séparant par des actes de renonciation les deux branches de France et d'Espagne, traiter sur les bases d'une reconnaissance de Philippe V.

Louis XIV connaissait ces sentiments et ce retour en sa faveur. Il commença à concevoir des espérances, mais il n'était plus destiné à voir des jours heureux ; au moment où l'horizon politique semblait s'éclaircir pour la France, les plus cruelles calamités domestiques allaient fondre sur lui coup sur coup.

Le roi était déjà parvenu (1711) au milieu de sa soixante-treizième année. L'âge avait opéré jusqu'alors peu de changement en lui ; sa figure brillait toujours par une imposante beauté ; sa force de corps était surprenante; il courait le cerf à cheval plusieurs fois la semaine, pendant six ou sept heures, et à son retour il s'enfermait au conseil avec ses ministres, et sa tête était aussi fraîche et aussi lucide pour le travail que dans sa jeunesse. Aucun de ses sens, aucun de ses organes ne s'était affaibli, et à la chasse il était toujours le meilleur tireur de sa cour. Rien ne le fatiguait, rien ne l'éprouvait. Il espérait sans doute avoir transmis cette brillante santé à ses enfants, et les nombreux rejetons qui l'entouraient semblaient lui promettre la perpétuité de sa race. Il n'avait, il est vrai, qu'un fils, le dauphin, déjà âgé de cinquante ans, mais celui-ci avait trois fils déjà dans la fleur de l'âge : le duc de Bourgogne, le roi d'Espagne et le duc de Berry. Le duc de Bourgogne avait un fils âgé de cinq ans qui avait le titre de duc de Bretagne, et la duchesse était encore enceinte. Le duc de Berry, jeune homme de vingt-cinq ans, fort et robuste, venait d'épouser la fille du duc d'Orléans.

Tout à coup le dauphin en s'habillant pour la chasse,

le 9 avril 1711, tomba en défaillance. Il était atteint de la petite vérole qui régnait alors autour de Paris. Le 13 il était mort. Louis XIV accourut de Versailles à Meudon en apprenant la maladie de son fils. Il ne quitta le chevet de son lit que lorsqu'une lueur d'espoir vint tout à coup ranimer cette vie expirante. Cet espoir s'évanouit, et le dauphin mourut dans les bras du curé de Meudon, son confesseur. Louis XIV fut profondément frappé de ce lugubre événement; mais la position de la monarchie était telle qu'il n'était pas permis au roi de s'abandonner à la douleur du père; il fut frappé, mais sa tête se releva bientôt. On a accusé le roi d'une sorte d'insensibilité froide et d'un oubli rapide des plus tristes pertes dans sa famille; mais on oublie que dans sa haute position, fortement préoccupé des devoirs qu'elle lui imposait, il devait faire une sorte de sacrifice de toutes ses souffrances privées, pour songer aux intérêts de la grande famille dont il était aussi le père. Si Louis XIV s'était abandonné au désespoir qui brise l'âme, lorsqu'il subit tant d'épreuves et de malheurs domestiques, quelle énergie lui serait-il restée pour protéger et défendre la monarchie?

Au milieu du deuil qu'occasionnait la mort de son fils unique, Louis XIV eut un moment de consolation; la duchesse de Bourgogne accoucha d'un fils. Le roi lui donna le titre de duc d'Anjou, qne le roi d'Espagne portait autrefois. Il y eut quelques fêtes encore pour célébrer cette naissance; ce furent les dernières pompes où un peu de joie se mêla aux tristesses qui absorbèrent les châteaux de Versailles et de Marly.

Après la mort du dauphin, son titre passa au duc de Bourgogne, l'élève de Fénelon, prince dont le règne à venir faisait concevoir les plus belles espérances. Sa femme s'était fait chérir de toute la cour par sa grâce, sa

gentillesse et son enjouement. Seule, elle avait le pouvoir de réjouir le cœur du vieux roi. Louis XIV la traitait en enfant gâtée, riait de ses saillies, de sa hardiesse même; il lui passait tout, et il se plaisait à la voir devenir le centre autour duquel toute la cour se réunissait. Le 7 février 1712, la dauphine fut tout à coup saisie d'une sueur froide, suivie de la fièvre. Le 12 elle était morte. Son mari ne l'avait pas quittée un instant pendant sa maladie; il l'aimait avec toute la tendresse d'un époux chaste et vertueux. A peine eut-il fermé les yeux de son épouse chérie, que lui-même, atteint de la même maladie, se mit au lit pour ne plus se relever; il mourut le 18 février, six jours après la dauphine. Le 7 mars suivant, les deux enfants qu'avait laissés le duc de Bourgogne, malades depuis quelques jours, furent très-mal. Le lendemain, l'aîné, duc de Bretagne, qu'on appelait le petit dauphin, âgé de cinq ans et quelques mois, mourut un peu avait minuit. L'autre, le duc d'Anjou, était encore à la mamelle; mais on désespérait de sa vie. Cependant cet enfant, dont le berceau fut placé à côté de tant de cercueils, demeura comme le faible rejeton de tant de princes, et c'était lui, frêle créature, sur qui devait retomber le lourd fardeau de la couronne de son bisaïeul.

Une même cérémonie funèbre réunit l'époux, l'épouse et leur fils aîné. A la vue de ce déplorable spectacle, le peuple fut éperdu dans sa douleur et injuste dans ses soupçons. Il ne voulut pas croire que l'épidémie qui régnait alors à Paris et à Versailles, et qui faisait chaque jour un si grand nombre de victimes, eût atteint toutes ees personnes royales; il voyait autre chose que les avertissements solennels de la Providence, dans cette extinction rapide de toute la race aînée de ses rois, dans ces trois dauphins de France jetés coup sur coup dans le

tombeau. Le mot d'empoisonnement fut prononcé, et bientôt de sinistres rumeurs circulèrent dans le public. Tous les soupçons se portèrent sur le duc d'Orléans. Il entendit de son palais les cris du peuple qui le nommait empoisonneur ; quand il sortait, il était insulté par la populace ; quand il se rendait à la cour, chacun s'éloignait de lui comme d'un pestiféré. Malheureusement la conduite licencieuse du duc d'Orléans, ses principes dissolus et irréligieux n'étaient pas faits pour détruire ces soupçons ; on le croyait capable de tout pour faire disparaître l'intervalle qui le séparait du trône. Ces bruits, ces clameurs ébranlèrent le roi, mais il eut la force de résister à ses propres préventions contre son neveu. Le prince, objet de si odieux soupçons, ne s'était pas aperçu d'abord de la cause de cette réprobation générale ; il la demanda, et lorsqu'on lui dit l'affreuse accusation qui pesait sur lui, il en fut accablé. Hors de lui, désespéré, il alla demander en grâce au roi que la Bastille lui fût ouverte et qu'on lui fît son procès. Louis craignit un éclat qui pouvait ajouter beaucoup aux malheurs de la France. Le chimiste Humbert, que l'on accusait d'avoir fourni les poisons employés par le duc d'Orléans, demandait vivement de prouver son innocence par une instruction juridique. Le roi avait paru d'abord y consentir ; mais lorsque Humbert vint se présenter à la Bastille, on lui en refusa l'entrée. Depuis, Louis XIV ne se permit jamais un mot, un geste qui pût autoriser ou réveiller les injustes soupçons élevés contre le duc d'Orléans.

CHAPITRE X

Traité de paix entre la France et l'Angleterre. — Bataille de Denain. — Traité de paix d'Utrecht. — Prise de Landau par Villars. — Capitulation de Fribourg. — Charles VI accepte les conditions des traités d'Utrecht. — Mort du duc de Berry. — Le roi remet son testament au parlement. — Mort de la reine Anne. — Avènement de Georges Ier au trône d'Angleterre. — Dernière maladie du roi. — Sa mort. — Tableau de son règne. — (1711-1715.)

Le roi, au milieu de ses chagrins domestiques, n'avait pas cessé de travailler à la paix. Le changement de ministère en Angleterre lui avait fait entrevoir la possibilité de traiter séparément avec cette puissance. La reine Anne accueillit favorablement la proposition de la France, et, dès la fin de l'année 1711, les bases de la pacification avaient été arrêtées entre la France et la Grande-Bretagne. Anne reconnaissait la succession de Philippe V en Espagne et aux Indes, pourvu qu'il renonçât à l'Italie et aux Pays-Bas, et qu'il donnât des garanties pour empêcher en aucun temps la réunion de l'Espagne et de la France. Les alliés, et l'empereur surtout, étaient loin de vouloir encore la paix ; ils reçurent avec indignation la nouvelle de ces premières négociations, et ils virent dans ces efforts de la reine Anne pour rendre la paix à l'Europe une odieuse trahison. Le prince Eugène se rendit à Londres au commencement de l'année 1712 ; il espérait, à l'aide du crédit de l'empereur qu'il était chargé de représenter, et des efforts de son ancien compagnon d'armes, le duc de Marlborough, faire changer les dispo-

sitions de la reine et du parti tory; mais Marlborough et sa femme, l'ancienne favorite de la reine, étaient pleinement disgrâciés, et la chambre des communes était extrêmement mécontente de la manière dont les alliés s'étaient dérobés à leurs engagements avec l'Angleterre. Eugène ne put rien obtenir, et le congrès s'ouvrit à Utrecht, le 29 janvier, entre les seuls ministres de France, d'Angleterre, de Hollande et de Savoie. Le duc d'Ormond fut chargé de remplacer Marlborough à l'armée; ses instructions portaient qu'il eût à éviter toute espèce d'engagement avec l'armée française. Bientôt la reine l'autorisa à annoncer qu'elle avait signé avec la France une suspension d'armes, et qu'elle engageait ses alliés à l'imiter.

Le prince Eugène, loin de consentir à un armistice, poussait la guerre avec vigueur. Le Quesnoy était tombé en son pouvoir, et il assiégeait Landrecies, comme pour annoncer au monde qu'il était en état de poursuivre ses conquêtes sans l'aide des Anglais. La place était peu forte, et sa prise aurait ouvert la Picardie et la Champagne aux incursions des alliés. L'alarme était grande à Paris; on conseillait à Louis XIV de ne point attendre les ennemis auprès d'une capitale toute ouverte, et de se retirer à Blois ou à Chambord; mais le roi, plus ferme que ses courtisans, écrivit à Villars de chercher l'ennemi et de livrer bataille; et s'il était vaincu, Louis, alors âgé de soixante et quatorze ans, déclarait qu'il se rendrait à Péronne ou à Saint-Quentin pour y recueillir les débris de l'armée : « Je me mettrai, ajoutait-il, à la tête de ma brave noblesse, et avec elle je vaincrai, ou je m'ensevelirai sous les débris du trône. »

Villars ne donna pas occasion à Louis XIV d'exécuter

période d'humiliations et de revers, et qui semblait y mettre un terme, causa en France une joie d'autant plus vive, qu'elle faisait espérer une paix plus prompte et moins humiliante. En effet, la Hollande cessa dès lors de mettre obstacle à la paix que voulait l'Angleterre. Les conférences d'Utrecht reprirent avec une nouvelle activité; les négociateurs français, parmi lesquels surtout il faut distinguer Torcy, firent des prodiges d'habileté. Enfin, le 11 avril 1713, les plénipotentiaires de France, d'Angleterre, de Portugal, de Savoie, de Prusse et de Hollande signèrent le traité de paix définitif. Les alliés reconnaissaient Philippe V comme roi d'Espagne et des Indes; mais celui-ci renonçais à tous ses droits sur la couronne de France. Le titre de roi de Prusse était reconnu à l'électeur de Brandebourg. Le duc de Savoie recevait la Sicile avec le titre de roi[1]. Les places de Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant étaient rendues à la France.

L'empereur seul refusa de traiter à Utrecht, il fallut le contraindre à la paix. Villars, à la tête de son armée victorieuse, se jeta tout-à-coup dans le Palatinat, puis vint mettre le siége devant Landau, dont il s'empara le 20 août 1713. De là, forçant les lignes du prince Eugène, il poussa des partis dans la Forêt noire, jusqu'aux sources du Danube; revenant ensuite sur ses pas, il investit Fribourg et réduisit bientôt cette place importante à capituler.

Cette campagne, où le prince Eugène avait eu constamment l'infériorité, ouvrit les yeux à l'empereur, Il résolut de traiter et il choisit son général pour plé-

[1] Dans la suite il échangea la Sicile pour la Sardaigne, et depuis ce temps les ducs de Savoie ont pris le titre de roi de Sardaigne.

nipotentiaire; de son côté Villars avait reçu les pleins-pouvoirs de Louis XIV; ainsi les deux généraux qui avaient conduit cette guerre devinrent les négociateurs de la paix. Ils se réunirent au château de Radstadt, et, après quelques mois de conférences, ils signèrent le traité le 6 mars 1714. Charles VI accepta les conditions des traités d'Utrecht; il aurait épargné bien des maux à l'humanité, s'il les avait acceptées plus tôt. Louis XIV reconnut la souveraineté de la maison d'Autriche sur les Pays-Bas ci-devant espagnols, sur le Milanais et le royaume de Naples; les électeurs de Cologne et de Bavière furent rétablis dans leurs états; Fribourg fut rendu à l'Autriche, et la France conserva Landau.

Louis XIV était revenu de toutes les illusions de la gloire; il se reprochait d'avoir trop aimé la guerre, qui, après tant de victoires, n'avait eu pour résultat que l'humiliation et la perte de ses conquêtes. Il connaissait à fond le fâcheux état des finances, les ravages de la guerre et les souffrances du peuple, et c'est pourquoi il avait voulu la paix; il l'avait voulu avec des humiliations, avec des sacrifices que les frondeurs du temps ne lui pardonnaient pas. Mais il avait voulu aussi maintenir l'indépendance nationale, et lorsqu'on n'avait consenti à lui donner la paix qu'au prix de la honte et de la ruine de la France, il avait persisté à demander à son peuples des sacrifices et des efforts gigantesques que les frondeurs lui reprochaient également. La postérité, plus équitable que les contemporains, doit reconnaître que Louis XIV avait déployé une véritable grandeur dans les adversités. Qu'on examine toute sa conduite depuis 1709, on y verra toutes les ressources d'un grand et profond caractère. L'art avec lequel il sépara ses ennemis triomphants doits être con-

sidéré comme le chef-d'œuvre de la politique. La paix d'Utrecht, après tant de revers, était plus avantageuse à la France que celle de Ryswick, qui avait suivi tant de victoires.

Mais ce roi, qui était ainsi parvenu à dompter la fortune, était alors le plus malheureux des pères. Trois générations sorties de son sang avaient disparu dans l'espace de quelques mois, et il lui restait encore une nouvelle perte, un nouveau coup à supporter. Les fêtes par lesquelles on célébrait une paix qui allait réparer un si long cours de fléaux, n'étaient pas encore terminées, lorsqu'on apprit la mort du duc de Berry, troisième petit-fils du roi. Ce prince, en expirant, déclara qu'il était la seule cause de sa mort. Il avait fait une chute à la chasse quelque temps auparavant; sa poitrine avait heurté rudement contre le pommeau de la selle; dès lors il avait eu des vomissements de sang qui avaient rendu son mal incurable. Le duc de Berry ne laissait point d'enfants; ainsi, après la renonciation de Philippe V, il ne restait d'autre descendant légitime de Louis XIV qu'un enfant au berceau. Louis XIV, frappé de tant de calamités, voulut élever au rang de princes du sang ses fils illégitimes, le duc du Maine et le comte de Toulouse; il rendit à cet égard un édit qui donnait à ces deux princes le titre de princes du sang, avec le droit de succéder à la couronne, *mais après le dernier des princes du sang légitimes*. Cet édit fut enregistré au parlement le 2 août, en présence du duc de Bourbon, du prince de Condé, et d'un grand nombre de ducs et de pairs.

Il voulut ensuite pourvoir à la tranquillité de son royaume après sa mort, en établissant la tutelle et la régence de son arrière-petit-fils, qui n'avait pas encore

cinq ans. Il fit son testament, par lequel il pourvoyait au sort de la monarchie. Il le remit au premier président et au procureur-général, dans une enveloppe scellée de sept cachets. « Messieurs, leur dit-il, ceci et mon testament; il n'y a que moi qui sache ce qu'il contient. Je vous le remets pour le garder au parlement, à qui je ne puis donner un plus grand témoignage de mon estime et de ma confiance, que de l'en rendre dépositaire. »

Ce testament fut déposé dans une niche pratiquée dans la muraille d'une tour du palais, et fermée d'une porte de fer. Le duc d'Orléans, que sa naissance appelait à la régence, mais qui pensait bien que sa condition future était réglée et sans doute limitée par ce testament, se renferma dans un silence respectueux. Le parlement fut assemblé en même temps; le président lui rendit compte du dépôt qui lui avait été confié; ensuite le procureur-général présenta un édit du roi qu'il fit enregistrer. Cet édit portait que le paquet remis au premier président et au procureur-général contenait son testament, par lequel il avait pourvu à la garde et à la tutelle du roi mineur, et au choix d'un conseil de régence dont, par de justes considérations, il n'avais pas voulu rendre les dispositions publiques. Il prescrivait ensuite les formes de l'ouverture de son testament en présence de toutes les chambres assemblées, et prenait enfin toutes les précautions qu'il croyait nécessaires pour que ses dernières volontés fussent exécutées fidèlement. Mais ces précautions n'empêchèrent pas que son testament ne fût traité comme l'avait été celui de son père.

La mort de la reine Anne (12 août 1714) et l'avènement de Georges Ier, électeur de Hanovre, dévoué aux intérêts

de la maison d'Autriche, aurait pu faire craindre pour la paix, si récemment, si péniblement achetée. Le nouveau roi favorisait les whigs qui lui avaient procuré la couronne; il haïssait la France, et, pendant les conférences d'Utrecht, il avait fait tout son possible pour empêcher la paix. Quelques mois plus tôt, son arrivée au pouvoir aurait rendu cette paix impossible; mais les factions violentes qui éclatèrent à son avènement ne lui permirent pas de renouveler la guerre.

La santé du roi commença à s'affaiblir vers le milieu de l'année 1715; mais comme il agissait à son ordinaire, qu'il faisait ses promenades accoutumées, ses longues chasses en calèche, ses revues de troupes, sans presque se soucier ou du froid ou du chaud, qu'il ne se relâchait point de son travail avec ses ministres, loin de le dire malade, on le croyait plus exempt qu'un autre des infirmités de l'âge. Le 25 août, jour de sa fête, au milieu des hommages qu'il recevait, il se sentit gravement indisposé. Le lendemain, en visitant une plaie que ce prince avait à la jambe, le chirurgien Maréchal découvrit la gangrène; son émotion frappa le monarque. « Soyez franc, dit-il à Maréchal, combien de jours ai-je encore à vivre? — Sire, répondit Maréchal, nous pouvons espérer jusqu'à mercredi. — Voilà donc mon arrêt de mort prononcé pour mercredi, » reprit le roi sans témoigner la moindre émotion.

Le lendemain 26, il s'adressa à tous ses officiers rassemblés autour de lui : « Messieurs, leur dit-il, vous m'avez fidèlement servi; je suis fâché de ne vous avoir pas mieux récompensés que je ne l'ai fait; les derniers temps ne me l'ont pas permis. Je vous quitte avec regret. Servez le dauphin avec la même affection que vous m'avez servi; c'est un enfant de cinq ans qui peut

essuyer bien des traverses ; car je me souviens d'en avoir beaucoup essuyé dans mon jeune âge. Que votre exemple en soit un pour mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera; il va gouverner le royaume. J'espère qu'il le fera bien ; j'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union, et que si quelqu'un s'en écartait, vous aideriez à la ramener. Je sens que je m'attendris et que je vous attendris aussi, je vous en demande pardon. Adieu, messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

A midi, Louis se fit amener le dauphin dans sa chambre par la duchesse de Ventadour, sa gouvernante. « Mon enfant, lui dit-il, vous allez être un grand roi; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre, tâchez au contraire d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez; reconnaissez les obligations que vous lui avez, faites-le honorer par vos sujets. Suivez toujours les bons conseils; tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux de n'avoir pu faire. N'oubliez point la reconnaissance que vous devez à Mme de Ventadour. » Puis s'adressant à elle : « Madame, que je l'embrasse; » et en l'embrassant, il lui dit : « Mon cher enfant, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur. » Lorsqu'on eut ôté le petit prince de dessus le lit du roi, il le redemanda, l'embrassa de nouveau, et levant les mains et les yeux au ciel, le bénit encore. Ce spectacle touchant fit verser des larmes à tous les spectateurs.

Il envoya ensuite chercher M. le duc d'Orléans. Il s'entretint quelque temps avec lui. Il lui ordonna de faire conduire, après sa mort, le jeune roi à Vincennes, dont l'air est plus pur que celui de Versailles. Peu d'heures

après, Louis ayant témoigné qu'il avait besoin de repos, la cour fut comme déserte. Mme de Maintenon passa cinq jours dans la ruelle de son lit, presque toujours en prières. Il eut avec elle un entretien touchant, où il lui répéta plusieurs fois : « Qu'allez-vous devenir ? vous n'avez rien. » Elle ne partit pour Saint-Cyr, le vendredi 20 août, à cinq heures du soir, que lorsqu'il eut tout à fait perdu connaissance. « Pourquoi pleurez-vous, disait-il à ses domestiques, m'avez-vous cru immortel ? » Pendant la journée du 31, on l'entendit encore, à dix heures du soir, joindre sa voix à celle des prêtres qui récitaient sur lui les prières des agonisants ; la nuit suivante il fut insensible, et le dimanche premier septembre 1715, à huit heures du matin, il expira sans efforts, comme une bougie qui s'éteint. Il était âgé de soixante-dix-sept ans ; il en avait régné soixante-douze.

Ce règne a été le plus long et le plus brillant de nos annales. Louis XIV est un des grands souverains de l'histoire. Sa passion pour la gloire et la domination n'ont été que des fléaux passagers, tandis que l'élévation de son âme, la grandeur de son caractère ont été des vertus durables et productives. Entouré de grands hommes dans tous les genres, on dirait que le Ciel se plut à les réunir pour opposer ce siècle à celui d'Auguste. Tous les grands établissements civils ou militaires, utiles ou agréables, doivent leur origine à Louis XIV. En un mot, il donna le ton à l'Europe et la supériorité à la France.

Entouré de flatteries et de séductions, il ne sut malheureusement pas dominer les penchants plus difficiles à vaincre que les ennemis les plus redoutables : la religion et la morale n'eurent que trop à gémir des écarts de ce prince, si longtemps victorieux de l'Europe entière

et si souvent vaincu par les passions du cœur. Puisse cette tache, la plus grande qui obscurcisse sa mémoire, avoir été effacée par la pureté de sa foi et par la vivacité de son repentir !

« Son règne offre trois époques bien distinctes : son enfance, son âge mûr, sa vieillesse. C'est un soleil dont l'aurore est obscurcie par les troubles de la Fronde ; à son midi, il brille du plus bel éclat ; des nuages sombres signalent son déclin et président à son coucher[1]. »

Dans la première de ces époques, Louis XIV reste tout à fait dans l'ombre, et il n'a de roi que le nom. Dans la seconde, il se place tout à coup et de lui-même à une hauteur qui frappe d'étonnement et d'admiration ; tout ce qui est grand, tout ce qui est glorieux lui semble familier et comme naturel ; on dirait que le mot de Majesté a été inventé pour lui. Nous nous garderons bien de donner des éloges trop absolus à un roi qui s'est lui-même déclaré coupable d'avoir trop aimé la guerre ; mais quelles que soient ses fautes, la nation française ne peut oublier qu'elle lui doit sur tous les points le rang qu'elle occupe dans l'univers.

Dans la troisième période, un spectacle bien différent, mais non moins intéressant, frappe les regards. On y voit la lutte d'un grand caractère avec l'adversité. On est saisi de respect en observant le calme, la résignation et l'énergie en même temps de ce vieillard, qui est demeuré soixante-douze ans sur le trône, entouré d'hommages dès son enfance, couronné de gloire et redouté de tous dans sa jeunesse et dans son âge mûr ; qui vit, avec le progrès des années, se dissiper tous les rêves de son ambition, tout l'espoir de sa famille, tout l'enthousiasme de ses

[1] Las Cases. *Atlas historique.*

sujets, et qui cependant soutint par sa seule énergie la monarchie défaillante.

Terminons cette esquisse rapide, que nous avons tracée de l'histoire de Louis le Grand, par le tableau que nous en a laissé un écrivain moderne.

Il eut à la tête de ses armées Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Montesquiou, Vendôme et Villars. Duquesne, Tourville, d'Estrées, Duguay-Trouin commandaient ses escadres. Colbert, Louvois, Torcy étaient appelés à ses conseils. Bossuet, Bourdaloue, Massillon lui annonçaient ses devoirs. Son premier sénat avait Molé et Lamoignon pour chefs; Talon et d'Aguesseau pour organes. Vauban fortifiait ses citadelles; Riquet creusait ses canaux. Perrault et Mansard construisaient ses palais; Puget, Girardon, Le Poussin, Le Sueur et Lebrun les embellissaient. Le Notre dessinait ses jardins. Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, Boileau éclairaient sa raison et amusaient ses loisirs. Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénelon, Huet, Fléchier, Fleury élevaient ses enfants. C'est avec cet auguste cortége de génies immortels, c'est appuyé sur tant de grands hommes, qu'il sut mettre et conserver à leur place, que Louis XIV se présente aux regards de la postérité.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — Naissance de Louis XIV. — Etat de la France à cette époque. — Politique du cardinal de Richelieu. — Mort de ce ministre. — Mort de Louis XIII. — Régence d'Anne d'Autriche. — Le cardinal Mazarin premier ministre. — Victoires du duc d'Enghien. — Paix de Westphalie. — Cabale des *Importants*. — Discussion de la Cour avec le Parlement. — Arrêt d'union des compagnies. — Origine du nom de Fronde donné à la révolte du Parlement. — Victoire de Lens. — *Te Deum*. — Enlèvement de trois conseillers. — Révolte du peuple. — Barricades. — Le Parlement se rend en corps auprès de la reine. — On ordonne la mise en liberté des conseillers arrêtés. — Accommodement entre les partis. — Le prince de Condé à Paris. — Intrigues de Paul de Gondy. — La cour se retire à Saint-Germain. — Le prince de Condé se charge de soumettre les rebelles. — Siége de Paris. — Prise de Charenton. — Négociation pour la paix. — Déclaration de la reine qui fait cesser les hostilités. (1638-1649). 5

CHAP. II. — Embarras de la cour. — Retour du roi à Paris. — Prétentions du prince de Condé. — Les *petits-maîtres*. — Rapprochement de la cour et des anciens frondeurs. — Arrestation des princes de Condé, de Conti, et du duc de Longueville. — La nouvelle Fronde. — Révolte en Guienne et dans d'autres provinces. — Translation des princes au Hâvre. — Démarche pour la liberté des princes. — Union de l'ancienne et de la nouvelle Fronde. — Victoire de Réthel. — Le cardinal Mazarin quitte Paris. — Les frondeurs empêchent la reine et le roi de s'éloigner. — Mazarin se rend au Hâvre pour remettre les princes en liberté. — Il se retire sur les terres de l'électeur de Cologne. — Retour des princes à Paris. — Majorité de Louis XIV. — Le prince de Condé se décide à commencer la guerre civile. — Il s'unit aux Espagnols. — Il est condamné par les parle-

ments. — Succès des troupes royales. — Mazarin rentre en France. — Bataille de Blesneau. — Turenne sauve le roi et la reine. — Siége d'Etampes. — Bataille du faubourg Saint-Antoine. — Massacres de l'hôtel de ville. — Départ du prince de Condé. — Retour du roi. — Fin des troubles. (1649-1652.) 30

CHAP. III. — Rappel du cardinal Mazarin. — Le prince de Condé déclaré criminel de lèse-majesté. — Il fait une invasion en France à la tête des armées espagnoles. — Sacre du roi. — Opinion de Mazarin sur Louis XIV. — Première campagne du roi. — Turenne fait lever le siége d'Arras. — Lit de justice. — Continuation de la guerre avec l'Espagne. — Alliance de la France avec Cromwell. — Bataille des Dunes. — Négociation pour la paix. — Traité des Pyrénées. — Condé obtient sa grâce. — Voyage de la cour en Provence. — Entrevue du roi et du prince de Condé. — Entrevue du roi de France et du roi d'Espagne. — Mariage de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse d'Autriche. — Entrée du roi et de la reine à Paris. — Mort du cardinal Mazarin. — (1652-1661.) 59

CHAP. IV. — Louis XIV prend en main le gouvernement de l'Etat. — Il déclare qu'il ne veut plus de premier ministre. — Il s'occupe d'abord du rétablissement des finances. — Il donne sa confiance à Colbert. — Disgrâce de Fouquet. — Suppression de la charge de surintendant. — Colbert nommé contrôleur-général. — Portrait du roi à cette époque. — De Monsieur, duc d'Orléans. — La reine-mère. — Les princes. — Louis XIV obtient la préséance de ses ambassadeurs sur ceux d'Espagne. — Réparation d'une insulte faite à l'ambassadeur de France à Rome. — Acquisition de Dunkerque et de la Lorraine. — Versailles, le Louvre, les Invalides, l'Observatoire, le canal du Languedoc, etc. — Ports militaires, arsenaux, marine, manufactures, établissements de commerce. — Excédant des recettes du trésor sur les dépenses. — Diminution d'impôts. — Fêtes de la cour. — Centralisation du pouvoir. — Réforme dans l'armée. — Fondation d'académies. — Encouragements donnés aux gens de lettres, aux artistes, aux savants. — Mort de la reine-mère, et de Philippe IV, roi d'Espagne. — Louis XIV réclame une partie de la succession d'Espagne. — Déclaration de guerre. — Invasion de la Flandre. — Triple alliance. — Conquête de la Franche-Comté. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — (1661 - 1668.) 70

CHAP. V. — Codes de Louis XIV. — Dépenses en constructions diverses. — Magnificence du roi. — Inquiétudes des puissances européennes. — Triple alliance renouvelée. — Louis se décide à faire la guerre à la Hollande. — Mort de MADAME. — Mademoiselle. — Le duc de Lauzun. — Nouveau mariage du duc d'Orléans. — Traité d'alliance entre la France et l'Angleterre. — Les deux puissances déclarent la guerre à la Hollande. — Situation des Provinces-unies. — Marche des armées de Louis XIV contre la Hollande. — Passage du Rhin. — Progrès de l'armée française. — Conditions de paix offertes aux Hollandais. — Massacre des frères de Witt. — Rétablissement du stathoudérat. — Résolution désespérée des Hollandais pour sauver leur pays. — Combat naval de Solebay. — Les puissances européennes s'alarment des succès de la France. — Campagne de Turenne contre l'électeur de Brandebourg. — L'Empereur et l'Espagne s'allient avec les états généraux. — Toute l'Europe liguée contre la France. — Conquête de la Franche-Comté par Louis XIV. — Bataille de Senef. — Belle campagne de Turenne sur le Rhin. — Combat d'Ensisheim. — Turenne chasse les alliés de l'Alsace. — Turenne et Montécuculli. — Mort de Turenne. — Douleur de l'armée et de la France. — Retraite de l'armée française. — Promotion de huit maréchaux de France. — (1668-1675.) 94

CHAP. VI. — Embarras des finances. — Augmentation des impôts. — Défaite de Créqui à Konds-Sarbruck. — Condé en Alsace. — Succès de Vivonne et de Duquesne contre les flottes hollandaise et espagnole. — Prise de Condé et de Bouchain par Louis XIV. — Siége de Maëstricht par le prince d'Orange. — Prise de Philisbourg par le duc de Lorraine. — Congrès à Nimègue. — Lenteur des négociations. — Louis XIV rentre en campagne. — Prise de Valenciennes. — Bataille de Cassel, gagnée par le duc d'Orléans. — Prise de Cambrai et de Saint-Omer. — Succès de Créqui en Alsace. — Succès du comte d'Estrées sur la mer. — Mariage du prince d'Orange avec la princesse Marie, fille du duc d'Yorck. — Prise de Gand et d'Ypres par Louis XIV. — Signature du traité de Nimègue entre la France et la Hollande. — Bataille de Mons. — Traité de paix avec l'Espagne, l'Allemagne et toutes les parties belligérantes. — Joie qu'excite en France la paix de Nimègue. — La France décerne au roi le nom de Louis-le-Grand. — Divers mariages dans la famille royale. — Constructions de forteresses et de monuments publics. — Emploi de

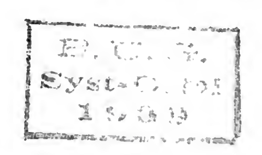
l'armée aux travaux publics. — Réunion des principautés et des villes impériales d'Alsace. — Occupation de Strasbourg. — Publication du code maritime. — Bombardement d'Alger. — Projets de Louis XIV pour détruire le calvinisme. — Révocation de l'édit de Nantes. — Violences qu'entraîne l'exécution de l'édit de révocation. — Jugement que l'on doit porter sur cet acte. — (1676-1685.) 129

Chap. vii. — Origine du jansénisme. — Il est condamné par le Pape. — Le roi exige que les jansénistes se conforment à l'autorité du Saint-Siége. — Mort de la reine. — Louis XIV épouse secrètement Mme de Maintenon. — Mort de Colbert. — Son éloge. — Demande injuste de Louis XIV à l'Espagne. — Elle y répond par une déclaration de guerre. — Trève de Ratisbonne. — Bombardement de Gênes. — Le doge de Gênes à Versailles. — Portrait de Louis XIV à cette époque. — Son influence sur son siècle. — Mort de Charles II, roi d'Angleterre ; avènement de Jacques II. — Ligue d'Ausbourg. — Louis XIV l'attaque. — Siége de Philisbourg. — Révolution d'Angleterre, 1688. — Guillaume d'Orange détrône son beau-père. — Jacques II se retire en France. — Accueil qu'il reçoit de Louis XIV. — Guerre avec toute l'Europe. — Fêtes et profusions. — Destruction du Palatinat. — Expédition de Jacques II en Irlande. — Elle échoue. — Mort de la Dauphine. — Batailles de Fleurus, de Sainte-Hélène, de Staffarde. — Prise de Mons par Louis XIV. — Mort de Louvois. — Prise de Namur par Louis XIV. — Bataille navale de la Hogue — Défaite de la flotte française. — Bataille de Steinkerque gagnée par Luxembourg. — Le prince Eugène en Dauphiné. — Il est repoussé. — Promotion de maréchaux. — Création de l'ordre militaire de Saint-Louis. — Bataille de Neerwinde gagnée par Luxembourg. — Bataille de Marsaille gagnée par Catinat. — Cruautés de cette guerre. — Epuisement des forces belligérantes. — Mort de Luxembourg. — Prise de Namur par Guillaume III. — La France traite avec la Savoie. — Guillaume III recherche la paix. — Paix de Ryswick. — (1685-1697.) 157

Chap. viii. — Epuisement de la France. — Habitudes du roi. — Ses travaux. — Ses délassements. — Arrivée de la duchesse de Bourgogne. — Son mariage. — Intrigues politiques pour la succession d'Espagne. — Prétentions des maisons de Bavière, de France et

d'Autriche. — Traité de partage anticipé consenti entre la France, l'Angleterre et la Hollande. — Testament du roi d'Espagne en faveur du prince électoral de Bavière. — Mort du prince électoral. — Conduite adroite du marquis d'Harcourt, ambassadeur de France à Madrid. — Nouveau traité de partage entre la France, l'Angleterre et les Provinces-unies. — On persuade à Charles II de faire son testament en faveur du duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. — Mort du roi d'Espagne. — Louis XIV accepte le testament, et proclame son petit-fils roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V. — Le nouveau roi est proclamé dans tous les états dépendants de la monarchie espagnole. — Mécontentement de l'Angleterre et de la Hollande. — L'Empereur se prépare à la guerre. — Mort de Jacques II. — Louis XIV reconnaît son fils comme roi d'Angleterre. — Alliance de la France. — Mariage de Philippe V avec la fille du duc de Savoie. — Grande alliance de l'Angleterre, des Provinces-unies, de l'Empereur, du roi de Prusse, etc., contre la France. — Préparatifs de Louis XIV pour soutenir la guerre. — — Commencement des hostilités en Italie. — Mort de Guillaume III. — Avénement de la reine Anne. — Marlborough général en chef des armées anglaises sur le continent. — Déclaration de guerre des puissances de la grande alliance contre la France. — Philippe V en Italie. — Vendôme arrête les progrès d'Eugène en Italie. — Succès de Marlborough en Flandre. — Prises de Landau par le prince de Bade. — Expédition de Villars de l'autre côté du Rhin. — Il gagne la bataille d'Hochstedt. — Il est remplacé par Marsin. — Espoir de Louis XIV sur les opérations de son armée en Bavière. — Defection du Portugal et de la Savoie. (1697-1704). 184

Chap. IX. — Suite de la guerre de succession. — Commencement des malheurs de la France. — Révolte dans les Cévennes. — Importance de la défection du Portugal et de la Savoie. — L'archiduc Charles est reconnu pour roi d'Espagne sous le nom de Charles III. — Première tentative des alliés contre l'Espagne. — Prise de Gibraltar par les Anglais. — Plan de campagne des Français en Allemagne. — Causes qui le font échouer. — Marlborough et Eugène remportent une victoire décisive à Hochstett et Blenheim. — Retraite des Français. — L'électeur de Bavière abandonne ses états. — Siége et prise de Landau. — Effet que produit la nouvelle du désastre d'Hochstett sur le peuple et sur le roi. — Mort de l'empereur



Léopold. — Son fils Joseph lui succède. — Seconde tentative des alliés en Espagne. — La Catalogne et le royaume de Valence se déclarent pour Charles III. — Bataille de Ramillies perdue par Villeroi contre Marlborough. — Perte de la bataille de Turin. — Les Français forcés d'abandonner l'Italie. — Philippe V également malheureux en Espagne. — Invasion des alliés en Provence. — Ils sont repoussés. — Bataille d'Almanza gagnée par les Français en Espagne. — Amélioration de la situation de Philippe V. — Défaite des Français à la bataille d'Oudenarde. — Siége et prise de Lille par les alliés. — Consternation de la France. — Hiver de 1709. — Louis XIV demande la paix en offrant d'immenses sacrifices. — Les alliés repoussent ses avances. — Continuation des hostilités. — Bataille de Malplaquet perdue par les Français, mais plus meurtrière pour les alliés. — Prise de Mons. — La France essaie encore de négocier. — Conférences de Gertruydemberg. — Les alliés offrent des conditions impossibles ; rupture des conférences. — Prise de Douai, de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant. — Les alliés en Picardie. — Les Français se tiennent sur la défensive. — Succès de Philippe V en Espagne. — Bataille de Villa-Viciosa gagnée par le duc de Vendôme. — Changement de ministère en Angleterre. — Mort de l'empereur Joseph. — L'archiduc Charles lui succède. — Influence de ces événements pour une paix favorable à la France. — Malheurs domestiques de Louis XIV. — Mort du dauphin. — Naissance du duc d'Anjou. — Mort de la duchesse de Bourgogne, du duc de Bourgogne et du duc de Bretagne. — (1704-1712.) 203

Chap. x. — Traité de paix entre la France et l'Angleterre. — Bataille de Denain. — Traité de paix d'Utrecht. — Prise de Laudau par Villars. — Capitulation de Fribourg. — Charles VI accepte les conditions des traités d'Utrecht. — Mort du duc de Berry. — Le roi remet son testament au parlement. — Mort de la reine Anne. — Avènement de Georges Ier au trône d'Angleterre. — Dernière maladie du roi. — Sa mort. — Tableau de son règne. — (1711-1715.) 222

FIN DE LA TABLE

Lille. Typ. L. Lefort. 1860.

